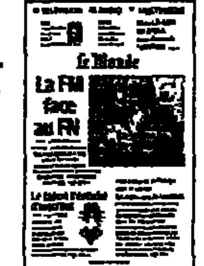
هكذا من الاصل

Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ La FM face au FN
■ Les champions de l'Audimat dans le monde



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16246 – 7 F

DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Zaïre : l'improbable rencontre entre M. Mobutu et M. Kabila

LES DEUX parties en conflit dans la crise zaïroise se disent d'accord pour une rencontre au sommet qui réunirait le président Mobutu Sese Seko et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila.

Mais les deux hommes ont exposé, vendredi 18 avril, des positions de départ tellement éloignées que nombre d'observateurs doutent qu'un tel face-à-face puisse avoir lieu. Pour le camp du chef de l'Etat, la négociation doit s'en tenir au communiqué commun signé par les deux parties en Afrique du Sud et qui prévoit une transition comprenant des élections. Pour le camp de la rébellion, il n'y a rien d'autre à négocier que la démission et le départ éventuel du président zaïrois.

Lire page 4 et notre éditorial page 10

Jacques Chirac annoncera lundi soir la dissolution de l'Assemblée nationale

Alain Juppé devrait prononcer un discours-programme dès le lendemain

LORS D'UNE ALLOCUTION télévisée, le président de la République, Jacques Chirac, annoncera, dans la soirée du lundi 21 avril, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées. Le premier ministre, Alain Juppé, devrait prononcer, le lendemain, mardi 22, un discours-programme fixant les axes de campagne de la majorité. Les élections pourraient être organisées les 25 mai et 1er juin ou les 1er et 8 juin.

Samedi matin, sur Europe 1, le président du groupe RPR, Michel Péricard, avait déclaré que la dissolution était maintenant l'hypothèse *« la plus probable »*. *« Il y a une certaine forme de crise dans le pays »*, a-t-il estimé, ou *« plutôt un blocage »* et Jacques Chirac doit faire *« un geste fort pour donner la parole à l'opinion publique et assurer le déblocage de la situation »*.



Le choix de la date de lundi pour l'annonce présidentielle devrait entraîner la suspension des travaux des députés, alors qu'ils n'ont pas encore fini l'examen du projet de loi sur la cohésion sociale. L'Elysée cherche donc un moyen pour permettre l'adoption en première lecture du projet avant la dissolution qui, sinon, le rendrait caduc.

Dans la majorité, le cap de la campagne est fixé : la politique économique sera marquée par un infléchissement libéral. Mais, selon l'un des participants à cette réflexion, trois options sont encore en balance : *« un libéralisme échevelé »*, un *« libéralisme plus tempéré »* ou une *« rigueur accrue »*. La construction européenne et le respect des échéances prévues pour la création de la monnaie unique fourniront la justification des élections anticipées. La majorité s'engagerait aussi dans une politique de baisse plus rapide des impôts et de redéfinition du « périmètre » de l'Etat.

Le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, est l'invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, dimanche soir.

Lire page 6 et nos autres informations pages 5 et 13

La marche triomphale des champions noirs américains

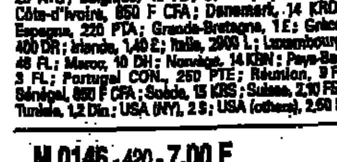
LE TRIOMPHE de Tiger Woods, le jeune prodige du golf américain, au Masters d'Augusta, dans la Géorgie du vieux Sud, a marqué une étape de plus dans la longue marche des sportifs noirs américains.

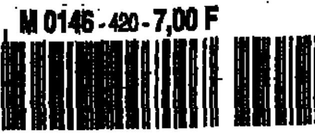
Le succès de Tiger Woods est intervenu au moment même où l'Amérique célébrait, le 15 avril, le cinquantième anniversaire de l'intégration du premier joueur noir de base-ball professionnel, Jackie Robinson. Entre ces deux dates, il y a une l'histoire d'une lutte, longue, difficile, parsemée de victoires et de défaites – comme le fut la bataille pour l'égalité des droits civiques –, la lutte menée par des femmes et des hommes pour se tailler une place au sommet du sport américain.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din. ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 420 - 7,00 F





Le « boulanger » de la drogue perdu par une reine de beauté

BOGOTA
de notre correspondante

On le surnommait *« le boulanger »*, à cause de son premier métier, ou encore *« Monsieur le président »*, parce qu'il dirigeait d'importantes entreprises. Père de dix enfants, après six beaux mariages, il avait ses entrées dans la classe politique colombienne. Agé de cinquante ans, Justo Pastor Perafan, présumé l'un des derniers gros barons de la drogue colombienne et, partant, homme parmi les plus recherchés du pays, a été arrêté, vendredi 18 avril, à San Cristobal, ville du Venezuela proche de la frontière colombienne. Une prime de quelque 2,5 millions de francs accompagnait le mandat d'arrêt que la justice colombienne avait lancé contre lui, le 5 mars 1996.

Officiellement, Justo Pastor Perafan est accusé d'enrichissement illicite et de falsification de documents publics. Selon la police colombienne, il serait surtout à la tête d'un très important réseau d'exportation de cocaïne dont les complicités vont jusqu'à Moscou. Grâce à ses entreprises dans les secteurs du pétrole, du café, de l'hôtellerie et de la communication, il aurait aussi blanchi des millions de dollars. L'ambassade américaine à Bogota a confirmé qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui aux Etats-Unis et que le département d'Etat pourrait demander son extradition.

Connu pour ses excentricités et ses goûts de luxe, Justo Pastor Perafan aurait été victime de sa faiblesse prononcée pour les femmes, notamment les reines de beauté. Il a en effet été piégé par les contacts qu'il maintenait avec sa maîtresse, ex-reine de beauté et mannequin colombien connu, arrêtée, il y a quatorze jours, à Medellin, en possession d'un faux visa pour le Venezuela.

« Infiltré dans la haute société colombienne » où il était devenu *« très influent grâce à ses donations »*, selon les policiers colombiens, il a ainsi contribué à plusieurs campagnes politiques depuis les années 80. Le 16 mars, le ministre de la défense, Guillermo Gonzalez Mosquera, avait dû démissionner pour un chèque de seulement 15 000 francs reçu de Perafan, en 1989, afin de l'aider pour son élection au Sénat. Plusieurs personnalités politiques ont admis l'avoir bien connu, à tel point qu'en 1992 il avait été décoré par le Sénat colombien et avait reçu la médaille du mérite industriel.

Son arrestation a d'abord déconcerté. Contrairement à la photo qui figure sur l'avis de recherche diffusé depuis plus d'un an, il portait désormais barbe et moustache et s'était fait implanter des cheveux. Le chef de la police colombienne, qui s'est aussitôt rendu au Venezuela, a cependant confirmé l'identité de Perafan après vérification de ses empreintes digitales.

La chute du *« boulanger »* pourrait apporter de nouvelles révélations dans le scandale narco-politique auquel est confronté le président Ernesto Samper depuis son élection, en 1994. Justo Pastor Perafan – et c'est sans doute l'enjeu le plus important – pourrait être le premier trafiquant colombien extradé vers les Etats-Unis, depuis que la nouvelle Constitution de 1991 interdit en théorie cette possibilité. En attendant, il a proclamé, devant la presse, à qui il a été présenté après son arrestation, son innocence, estimant qu'il subissait *« la plus injuste persécution de la justice colombienne »*. Sa seule faute, a-t-il précisé, était d'être un dirigeant d'entreprise qui avait réussi, bien qu'issu d'une classe pauvre.

Anne Proenza

Une secte rêve de clonage humain

DÈS QU'A ÉTÉ connue la naissance de Dolly, les plus hautes autorités politiques, religieuses et morales se sont élevées contre l'éventualité d'un clonage humain. Cette agnelle a été créée par des chercheurs écossais en transférant le noyau d'une cellule de brebis adulte au sein d'un ovule. Secte « ufologique » – c'est-à-dire croyant aux extra-terrestres –, l'Eglise raëlienne est convaincue que cette manipulation cellulaire est praticable chez l'homme à brève échéance. Dans cette perspective, elle a fondé aux Bahamas une société commerciale dont l'objectif avoué est... le clonage humain. Aussi fou soit-il, ce projet laisse désemparés les experts de l'Union européenne, aucune loi internationale ne permettant de s'opposer à une telle initiative privée.

Lire page 14

La fin du chômage en 2006 ?

LA DÉMOGRAPHIE, solution magique du chômage ? S'appuyant sur une étude de l'Insee qui annonce une baisse de la population active française à partir de 2006, l'idée fait son chemin selon laquelle, dans une dizaine d'années, nos difficultés commenceront à se résoudre naturellement. Il suffirait, en quelque sorte, d'attendre patiemment que le temps fasse son œuvre, quitte, d'ici là, à procéder à un traitement social pour en atténuer les effets immédiats. Or cette hypothèse est fausse. Elle repose sur une mauvaise lecture des données fournies tant par l'Insee, dans sa revue *Economie et statistique*, que par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et de la statistique) du ministère du travail, dans son bulletin *Premières Synthèses*.

Certes, les projections des tendances démographiques permettent de croire que le nombre d'actifs pourrait décroître à compter de 2006, mais encore faut-il prendre la mesure du mouvement, tel qu'il devrait se produire dans le scénario le plus probable. La population active devrait d'abord commencer par augmenter, de 165 000 personnes par an jusqu'à la fin du siècle, de 124 000 par an ensuite, pour atteindre un sommet en 2006. A ce moment-là, la France compterait alors 1,5 million d'actifs de plus qu'aujourd'hui. Au-delà, et c'est le deuxième correctif à apporter, la décrue à partir de 2006 serait extrêmement lente, de l'ordre de 20 000 par an pour commencer. Tant et si bien que, vers 2035, la population active reviendrait tout simplement à son niveau actuel, soit 26,3 millions de personnes disponibles pour travailler. Faut-il rappeler, enfin, que l'ANPE recense aujourd'hui plus de trois millions de chômeurs ?

Sur le plan strictement comptable, et à condition qu'elles se vérifient, les perspectives annoncées ne permettent donc pas d'affirmer que le chômage sera résorbé *« pour des raisons malheureusement démographiques »*, selon l'expression utilisée par Alain Minc dans un récent débat avec Viviane Forrester, dans les colonnes de *L'Evénement du jeudi*. Elles ne justifient pas davantage toutes les craintes de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) qui, dans sa revue mensuelle *Actualité* (février-mars), affirme que *« le renversement démographique »* et *« le vieillissement de la population risquent de conduire à des pénuries de main-d'œuvre »*. A supposer que la baisse de la population active ait à terme de telles conséquences, bénéfiques selon Alain Minc, calamiteuses pour l'UIMM, elles n'interviendront mécaniquement que dans trois ou quatre décennies et pour des actifs qui, pour l'essentiel, ne sont pas encore nés. Ces projections font de plus l'impasse sur l'évolution des gains de productivité et l'impact des systèmes automatisés qui ne cessent de réduire le volume d'emploi dans l'industrie. De 1982 à 1996, les effectifs salariés de la seule métallurgie sont passés de 2,4 millions à 1,8 million et on ne voit pas pourquoi ce processus connaîtrait un répit.

Que des espoirs soient aujourd'hui placés, par nombre d'observateurs, dans l'utilisation discutable de la prospective démographique, est doublement significatif. D'une part, cela sert de justification pour relativiser la situation présente et autoriser la poursuite d'une logique économique sans états d'âme.

Alain Lebaube

Lire la suite page 10

Nº 5, parfum de femme et de fleuve

IL A SÉDUIT les grands-mères, puis les mamans ; il fait encore rêver les filles. Le Nº 5 de Chanel, éternel parfum de femme, a soixante-quinze ans, bientôt soixante-seize. Au lendemain de la première guerre mondiale, Ernest Beaux, son créateur, en avait trouvé l'idée dans le Grand Nord, là où, disait-il, *« les lacs et les fleuves exhalent un parfum d'une extraordinaire fraîcheur »*. Coco Chanel fera du Nº 5, lancé officiellement le 21 mai 1921, un « jus » résolument moderne.

Les Américains, pendant la deuxième guerre mondiale, puis Marilyn Monroe – *« Que portez-vous pour dormir ? – Seulement quelques gouttes de Nº 5 »* – assureront son succès.

Lire page 9

ED FEINGERSH/MICHAEL OCHS ARCHIVES

« Prince des lascars »



STOMY BUGSY

A VINGT-QUATRE ANS, Stomy Bugsy, qui chante au Printemps de Bourges dimanche 20 avril, est déjà un ancien du rap français. Ce Sarcellois d'origine cap-verdienne était dans le groupe Ministère AMER avant de tenter sa chance en solo, se proclamant *« Prince des lascars »*, soucieux de créer un gangsta-rap à la française, plein d'humour et de second degré.

Lire page 19

ÉTATS-UNIS L'enthousiasme qu'a suscité aux Etats-Unis la récente victoire de Tiger Woods, un joueur Noir, au tournoi de golf d'Augusta, en Georgie, témoigne des changements intervenus dans la perception des relations raciales aux Etats-Unis. Au même moment était célébré la mémoire de Jackie Robinson, premier joueur de base-ball professionnel de haut niveau autorisé à intégrer la célèbre équipe des Brooklyn Dodgers. ● L'AMÉRIQUE, en la personne du président Clinton, présentera bientôt ses excuses à tous les Noirs américains, à travers un hommage aux survivants de la *« Tuskegee experiment »*, ces Noirs américains utilisés dans des expériences médicales. En janvier, il avait déjà décoré sept anciens combattants noirs de la *Medal of Honour*, en souvenir des millions de soldats afro-américains de toutes les guerres dont le rôle était sous-estimé.

De J. Robinson à Tiger Woods, la marche triomphale des sportifs noirs américains

Le succès d'un prodigieux joueur de golf est intervenu au moment où l'Amérique célébrait le cinquantième anniversaire de l'intégration du premier Noir grand joueur de base-ball ; entre ces deux dates, il y a l'histoire d'une lutte

NEW YORK
de notre correspondante

L'Amérique a une nouvelle idole, un jeune prodige confiant et souriant au nom de héros de bande dessinée. A vingt et un ans, Tiger Woods, né d'un père noir ancien du Vietnam et d'une mère thaïlandaise, vient de pulvériser toute une série de records : il est le plus jeune joueur de golf, et surtout le premier joueur de couleur, à remporter le Masters d'Augusta, avec le plus gros écart jamais creusé dans ce tournoi ; le tout sur un green de Georgie, bastion du vieux Sud où, jusqu'à il y a six ans encore, aucun Noir ne pouvait mettre les pieds. Dimanche soir 13 avril, pendant la dernière demi-heure du tournoi, 40 % des téléviseurs d'Amérique étaient fixés sur Tiger Woods et son *« swing révolutionnaire »*. CBS, qui retransmettait l'événement, n'avait jamais vu ça : des millions de téléspectateurs qui ne jouent pas au golf et ne regardent jamais une émission de sport restèrent, ce soir-là, définitivement collés à leur petit écran.

Le hasard a voulu que Tiger Woods triomphât deux jours avant les cérémonies du cinquantième anniversaire de l'intégration du premier joueur noir à une équipe de base-ball de Major League (première division), Jackie Robinson. Le 15 avril 1947, dans les rangs des Brooklyn Dodgers, Jackie Robinson affrontait les quolibets, les menaces de mort et le racisme pour que d'autres athlètes noirs puissent, après lui, trouver leur place dans le sport américain de haut niveau.

Il n'avait pas le droit d'échouer : *les Noirs américains avaient les* yeux rivés sur lui. Si Branch Rickey, le patron des Dodgers, avait choisi Jackie Robinson, petit-fils d'esclave, pour cette mission historique, ce n'était pas seulement parce que c'était un joueur de talent, c'était aussi parce qu'il avait perçu sa force de caractère. Il savait ce qu'il allait endurer et il lui fit promettre que, pendant trois ans, il ne répondrait pas aux provocations.

Et Jackie Robinson ne répondit jamais. Ni lorsqu'il entendait crier dans les rangs de ses adversaires *« Flocon de neige »*, *« Retourne dans ton champ de coton »* ou *« Viens me cirer les pompes »*. Ni quand on lui refusait une chambre à l'hôtel où descendait son équipe, ni quand le grand hôtel Netherlands de Cincinnati accepta de l'héberger à condition qu'il dorme à un étage distinct, prenne ses repas dans sa chambre et ne mette pas les pieds à la piscine. *« Tous les matins,* se souvient un journaliste noir de l'époque, *par principe, il se présentait à la salle à manger. Et tous les matins on lui refusait l'entrée. »*

Jackie Robinson est mort en 1972, mais l'un de ses contemporains aux Dodgers, le joueur Al Gionffrido, se souvient du vestiaire, au début, après les matches ou l'entraînement : *« Jackie apportait toujours un journal. Il enlevait son maillot et ses chaussettes, s'asseyait sur un tabouret et, pendant que les autres se douchaient, il lisait son journal. Quand tout le monde avait fini, il y allait. Il ne voulait pas embarrasser ceux que ça aurait pu gêner de se doucher avec lui. »*

« SUCCESSEUR DE J. ROBINSON »

Avec une aisance déconcertante, Tiger Woods peut se permettre aujourd'hui d'arriver au plus grand tournoi d'un sport de Blancs en déclarant : *« Je suis venu pour gagner. »* Et de gagner. Qualifié par le président Clinton de *« successeur de Jackie Robinson »*, Tiger Woods sait-il ce qu'il doit à ce dernier ? En cinquante années jalonnées des figures historiques que furent le boxeur Mohammed Ali ou le joueur de tennis Arthur Ashe, la vie a *radicalement changé pour les* athlètes noirs. Les plus talentueux sont courtisés et millionnaires. Le joueur de basket Michael Jordan est adulé par les enfants du monde entier. A vingt et un ans, Tiger Woods pèse déjà 60 millions de dollars en contrats signés avec divers sponsors – comme Nike, dont il arbore le logo chaque fois qu'il joue – et il a sa propre chaîne de restaurants. Beaucoup de jeunes sportifs professionnels noirs, à vrai dire, savent à peine qui était Jackie Robinson.



Le président Clinton, venu assister, au Shea Stadium de New York, aux cérémonies à la mémoire de Jackie Robinson, a invité Tiger Woods à l'y rejoindre. Poliment, Tiger Woods a décliné. Son agent puis la Maison Blanche ont expliqué qu'il avait besoin de repos, de s'éloigner des caméras. L'engagement pour l'égalité raciale n'est plus une priorité pour les athlètes professionnels noirs : la plupart d'entre eux veulent aujourd'hui vivre la même vie que les sportifs professionnels blancs, profiter du même succès et jouir du même niveau de vie. *« Les joueurs d'aujourd'hui ont perdu le sens de l'histoire,* écrivait récemment, dans le *New York Times*, Hank Aaron, l'une des grandes figures noires du base-ball américain. *Leur mission collective, c'est l'avidité. Ils n'ont pas de conscience sociale. En posant publiquement le problème de l'intégration, le base-ball a été, de manière symbolique, notre laboratoire des droits civiques. Les joueurs d'aujourd'hui pensent qu'ils se font 10 millions de dollars par an parce qu'ils ont du talent. Ils n'ont pas la moindre idée de ce que Jackie a affronté pour eux. »*

C'est, dans un sens, un signe de normalisation. Mais ce qui attriste le plus des gens comme Hank Aaron, c'est que, en termes d'intégration raciale, le base-ball a régressé. Alors que 80 % des joueurs de basket-ball de niveau national (NBA) et 67 % des joueurs de football américain (NFL) sont noirs, le base-ball est redevenu un sport de Blancs. Détrôné par le basket-ball en zone urbaine, où vivent la majorité des Noirs américains, il attire moins les jeunes et n'a jamais pu se défaire totalement d'une image raciste, incapable de faire la place aux managers noirs et préférant engager des joueurs latino-américains.

Aujourd'hui dans les stades de base-ball, seulement 5 % des spectateurs sont noirs, à un moment où dans bien d'autres domaines – l'éducation, la presse... – l'intégration raciale marque le pas. *« Il nous faut encore établir l'égalité dans les conseils d'administration du base-ball et dans le monde de l'entreprise »*, a lancé, le 15 avril, Bill Clinton au Shea Stadium. Qu'il le veuille ou non, Tiger Woods arrive à point nommé. La fascination qu'il exerce sur ses compatriotes prouve que la question est loin d'être réglée.

Sylvie Kauffmann

Bill Clinton veut réparer les erreurs d'un passé raciste

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton va bientôt présenter ses excuses aux Noirs américains. Plus particulièrement à huit d'entre eux, les survivants de la *« Tuskegee experiment »*, l'expérience médicale qui s'est déroulée à Tuskegee, Etat de l'Alabama, *de 1932 à 1972. Le président, a indiqué la Maison Blanche, estime qu'il a l'« obligation morale »* d'effacer symboliquement un souvenir qui entache la réputation nationale et reste comme un stigmate à la mémoire collective des Noirs américains. Pendant quarante ans, le service public de la santé a utilisé plusieurs centaines de cobayes humains, afin d'étudier les progrès de la syphilis.

En promettant aux candidats repas, transport et services médicaux gratuits, le gouvernement fédéral a convaincu quelque 623 Noirs, la plupart peu éduqués, de participer à une étude sur les maladies vénériennes. Pour 399 d'entre eux, l'expérience fut plus dangereuse que la roulette russe : au lieu des médicaments promis, on leur administra des placebos. Lorsque, vers 1947, il fut évident que la pénicilline pouvait guérir la maladie, les médecins de l'Institut Tuskegee ne changèrent rien au « traitement » des malades. Jusqu'en 1972, lorsque la vérité éclata.

L'année suivante, le gouvernement fédéral commença à verser des indemnités aux survivants et à leurs familles, qui, à ce jour, ont reçu quelque 55 millions de francs. Mais il restait au gouvernement fédéral à laver *publiquement la honte : c'est ce que M. Clinton* a l'intention de faire envers les rescapés, aujourd'hui âgés de quatre-vingt-sept à cent neuf ans. Ce n'est pas un hasard si ces événements se sont déroulés en Alabama, Etat-phare du mouvement de la lutte pour les droits civils, alors combattu par le gouverneur ségrégationniste George Wallace.

MÉDAILLE D'HONNEUR

En 1941, l'armée de l'air avait réalisé une autre *« Tuskegee experiment »*, consistant à former des pilotes noirs. Pour le Pentagone, il s'agissait d'une décision révolutionnaire : moins de deux décennies plus tôt, une étude officielle avait conclu que les Noirs étaient inaptes, physiquement et mentalement, au combat. L'armée était tellement persuadée que la tentative se solderait par un échec que l'entraînement des nouvelles recrues fut bâclé. En 1994, les autorités américaines rendirent un hommage d'autant plus solennel aux « pilotes noirs de Tuskegee », qu'il se sont révélés des aviateurs hors pair au cours de la deuxième guerre mondiale.

Rendre justice aux Noirs américains : dans ce domaine, Bill Clinton a fait preuve de constance. *En janvier, une cérémonie* avait été organisée à la Maison Blanche pour remettre la Medal of Honor à sept anciens combattants noirs. Le président souhaitait réparer une autre injustice : alors que 1,2 million de Noirs américains se sont battus en 1939-1945, aucun d'entre eux n'avait été jugé digne de recevoir la plus haute distinction américaine, contrairement à 433 Blancs. L'Amérique panse ainsi, progressivement, les plaies de son passé raciste, sans craindre de remonter le temps.

Ainsi, en septembre 1996, un mémorial a été inauguré à Washington, pour rappeler le sacrifice des 178 000 soldats noirs qui, enrôlés dans les « troupes de couleur », se sont battus au cours de la guerre de Sécession aux côtés des forces de l'Union.

Laurent Zecchini

Le speaker Newt Gingrich tente d'opérer son rétablissement politique

WASHINGTON
de notre correspondant

Newt Gingrich est de retour. *Cette offensive politique s'est manifestée* de façon spectaculaire lors de la tournée asiatique du speaker (président) de la Chambre des représentants, il y a une quinzaine de jours. Du coup, le « père » de la « révolution » républicaine de 1994, que certains disaient au stade terminal de sa carrière politique, semble bénéficier d'une rémission. La dernière manifestation de son énergie retrouvée est une dénonciation virulente du ministre de la justice : si Janet Reno s'obstine à ne pas vouloir nommer un procureur indépendant pour tirer au clair les douteuses pratiques financières du Parti démocrate, a-t-il laissé entendre, elle pourrait elle-même faire l'objet d'une enquête du Congrès...

A Pékin, M. Gingrich avait succédé à Al Gore, et ses propos ont bien davantage retenu l'attention que ceux du vice-président. Après avoir entendu un discours de lénifiante prudence diplomatique, les dirigeants chinois ont dû en subir la version républicaine qu'en a donnée M. Gingrich, nettement plus décapante, qu'il s'agisse de la situation des droits de l'homme, de l'avenir de Hongkong ou de celui de Taïwan. Newt Gingrich a rappelé que les Etats-Unis n'hésiteraient pas à employer la force militaire pour répliquer à une tentative d'invasion chinoise de Taïwan. Surprises, les autorités de Pékin n'ont protesté que mollement, ce qui renforçait la démonstration *du speaker selon laquelle* l'Amérique ne doit pas hésiter à tenir la dragée haute à l'empire du Milieu. M. Gingrich a donc fait coup double, puisque son objectif était avant tout de rehausser son prestige sur les bords du Potomac.

Accusé de fraude fiscale et d'avoir menti à la commission parlementaire d'éthique, il avait été réélu de justesse (à trois voix près), le 7 janvier, pour un second mandat de speaker. Depuis, il s'était mis en hibernation politique, tout en cherchant une solution pour rembourser l'amende de 300 000 dollars (environ 1,7 million de francs) que lui ont infligée ses pairs. C'est désormais chose faite, grâce à l'insolite sollicitude de Bob Dole, l'ancien candidat présidentiel du Grand Old Party, qui lui a prêté la somme.

Officiellement, M. Gingrich était entré dans *« une période de réflexion »*, mais ce silence avait plutôt ajouté à ses ennuis : la Chambre des représentants est de facto devenue aphone depuis la *réélection de Bill Clinton*. Bien que Newt Gingrich ait conduit les républicains à la victoire en 1994, ceux-ci ont payé cher, en 1996, les excès dogmatiques de l'inspirateur du Contrat avec l'Amérique, encore que le Grand Old Party ait maintenu sa domination absolue au Congrès. Il n'empêche : Newt Gingrich était devenu la victime expiatoire du mal-vivre politique des républicains.

UNE FRONDE APAISÉE

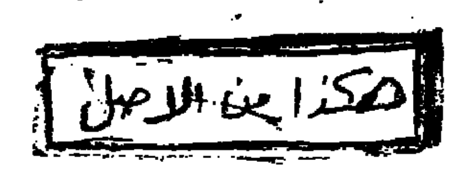
Ces derniers mois, la fronde parlementaire n'a cessé de prendre de l'ampleur. Les Cassandre annonçaient que la tête du speaker devait tomber avant la fin de l'été, voire au début de l'automne, et les éditorialistes évoquaient une *« nuit des longs couteaux »* au sein du Parti républicain. Mais l'intéressé a le cuir solide. Il a fait front, même si ce fut d'abord avec une singulière maladresse : tirant les leçons de la sanction de l'opinion américaine, il s'est livré à plusieurs gestes symboliques pour se mettre à l'unisson du vote modéré de l'Amérique et épouser le credo politique consensuel que Bill Clinton a – vainement – tenté d'imposer.

Ainsi, lors du discours sur l'état de l'Union, son invité personnel n'était autre que le pasteur démocrate Jesse Jackson. Le mois dernier, rencontrant l'acteur (également démocrate) Alec Baldwin, il avait ulcéré les républicains en paraissant accepter un financement permanent de la National Endowment for the Arts (NEA), fondation nationale qui finance des projets artistiques controversés et dont les républicains ont juré la perte. Comble de la provocation, Newt Gingrich a suggéré que le Parti républicain abandonne son objectif d'une baisse de la pression fiscale tant qu'un accord sur l'équilibre budgétaire n'aurait pas été conclu avec Bill Clinton.

Devant le tollé, M. Gingrich a vite réagi. Dans un spectaculaire aggiornamento, il a multiplié les professions de foi résolument conservatrices, vitupérant, pêle-mêle, les syndicats, Bill Clinton et la presse démocrate. Tirant à nouveau à boulets rouges contre la NEA, il a signé une lettre du lobby parlementaire hostile à l'avortement et a proposé de supprimer les impôts sur les plus-values et la fortune. Enhardi par son succès chinois, il s'est livré à une attaque en règle contre Yasser Arafat, accusé de *« soutenir les terroristes »*, avertissant l'administration que les républicains ne toléreraient aucune pression sur le gouvernement de Benyamin Nétanyahou.

Ces prises de position ainsi que la manière dont le speaker s'est débarrassé de l'épineux problème de sa dette de 300 000 dollars ont apaisé, au moins momentanément, la fronde anti-Gingrich au sein du Grand Old Party. L'intéressé a démontré sa capacité à rebondir, mais il pâtit toujours d'une détestable image de marque (quelque 15 % d'opinions favorables seulement). On verra dans quelques mois si son retour équivaut à une réhabilitation et si le speaker peut de nouveau imposer son leadership aux républicains.

L. Z.



Les sociaux-démocrates allemands cherchent une stratégie pour battre Helmut Kohl en 1998

Les « modernistes » s'opposent à la « gauche » au sein du SPD

La décision du chancelier Helmut Kohl de présenter de nouveau sa candidature aux élections générales allemandes de l'automne 1998 a été saluée par le parti chrétien-démocrate et le parti libéral, mais elle met les sociaux-démocrates allemands (SPD) dans l'embarras. Ceux-ci sont à la recherche d'une stratégie de reconquête du pouvoir, qu'ils ont perdu en 1982 avec la fin de la coalition socialiste-libérale d'Helmut Schmidt.

BONN
de notre correspondant

Malgré la persistance d'un chômage record et les difficultés considérables que traverse l'Allemagne depuis la réunification, les sociaux-démocrates ne sont pas encore en mesure de prendre appui sur une véritable dynamique d'alternance : 59 % des Allemands estiment, d'après un sondage publié le 11 avril par l'hebdomadaire *Die Zeit*, que le chancelier Kohl va remporter les élections de 1998.

Pourtant, divers sondages indiquent que le SPD est aujourd'hui en tête des intentions de vote à l'échelle nationale. Avec les Verts, il recueillerait presque dix points de plus que l'actuelle coalition CDU-CSU et FDP. Comment expliquer ce paradoxe ? Le SPD pourrait certes former, dans l'état actuel des choses, une majorité de gouvernement avec les Verts, sur le modèle d'une coalition « rouge-verte » comme il en existe déjà dans certains Länder. Mais la pertinence des sondages n'a jamais été très grande à plus d'un an des élections. *« En 1993, le candidat du SPD, Rudolf Scharping, était nettement en avance sur Kohl. On sait ce qui s'est passé par la suite »*, rappelle Dieter Roth, directeur du centre de recherches électorales de Mannheim, dans un entretien au *Tageszeitung*.

En 1997, plus encore qu'en 1993, le SPD fait face à tant de problèmes internes qu'il est bien loin d'envisager, pour l'heure, une victoire. Il n'a encore choisi ni le candidat qui défendra ses couleurs en 1998 ni, surtout, la voie qu'il doit suivre pour emporter l'adhésion des électeurs : proposera-t-il une *« autre politique »* ou un projet *« radicalement centriste »*, sur le modèle des travaillistes britanniques ?

UNE ANNONCE PRÉMATURÉE

La concurrence entre ces deux options trouve son expression dans la compétition qui oppose les deux poids lourds du parti : face au candidat de la « gauche », Oskar Lafontaine, président du SPD, on trouve Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, très proche des milieux industriels et décidé à séduire les électeurs du centre. Figure chérie des médias, Gerhard Schröder est également l'un des politiciens les plus appréciés du pays (sa cote de popularité dépasse de loin celle d'Helmut Kohl). C'est entre ces deux hommes de la génération des *« petits-fils de Willy Brandt »* que se joue en ce moment-même l'avenir de la social-démocratie allemande.

Ce n'est qu'au printemps 1998, lors d'un congrès extraordinaire, que le candidat du SPD à la chancellerie fédérale devait être désigné par les instances dirigeantes du parti, et soumis à l'approbation de la base. L'annonce prématurée de la candidature d'Helmut Kohl pourrait venir bouleverser ce calendrier. Mais dans l'immédiat chacun des leaders du SPD considère qu'il a intérêt à prendre son temps.

Bien décidé à devenir chancelier, malgré son échec en 1990 et sa médiocre image dans l'opinion, Oskar Lafontaine estime qu'il lui faut rassembler le maximum de voix à gauche. *« Pour réussir à remporter les élections, il faut faire l'unanimité dans son propre camp. C'est précisément comme cela que Helmut Kohl a toujours remporté les élections. Quant à Gerhard Schröder, ses bons résultats dans les sondages ne veulent rien dire. Le moment venu, les électeurs centristes qui sont actuellement séduits par lui voteront en définitive pour la CDU »* : ainsi s'exprime un proche d'Oskar Lafontaine.

La stratégie d'*« Oskar »* est donc la suivante : provoquer la confrontation avec le gouvernement Kohl et adopter une ligne « dure » dans les négociations multipartites qui ont actuellement lieu autour de la réforme fiscale, réforme qui devrait demeurer l'enjeu numéro un du débat politique jusqu'aux élections. La force d'*« Oskar »*, c'est son capital de confiance auprès de la base du parti. Celle-ci attend de lui qu'il applique à la lettre un programme inspiré par plusieurs idées fortes : relance soutenue par l'Etat, partage du travail, abandon progressif du nucléaire, pacifisme radical.

Pour Gerhard Schröder, la stratégie de conquête du pouvoir est tout autre. Son approche est résolument centriste : pour lui, il n'y a ni « gauche » ni « droite », mais *« une politique moderne et une autre qui ne l'est pas »*. La modernité, selon Gerhard Schröder, passe par un renforcement systématique de la compétitivité de l'économie allemande : un discours qui n'est pas très différent de celui de la CDU. Parmi les atouts de M. Schröder, il y a, outre sa popularité, le soutien d'une partie grandissante du monde syndical. Le ministre-président de Basse-Saxe jouit d'une influence certaine auprès de Volkswagen, laboratoire national de la réduction du temps de travail.

Seules ses positions sceptiques sur la monnaie unique l'amènent à incarner une vraie rupture avec le gouvernement Kohl. Mais c'est une position dangereuse : *« Même s'ils sont majoritairement contre la monnaie unique, les Allemands sont favorables à la continuité en matière d'intégration européenne »*, estime Norbert Seitz, de la revue *Frankfurter Neue Hefte*, proche du SPD.

Avant de déclarer ses intentions, Gerhard Schröder s'est donné un objectif : il s'est engagé à ne pas envisager de duel avec Helmut Kohl s'il ne remportait pas de nouveau les élections régionales de Basse-Saxe au printemps 1998 : *« Si je perds plus de deux points*, a-t-il dit, *je n'y vais pas ! »* S'il gagnait son pari, il serait assuré d'une nouvelle légitimité qui pourrait lui permettre d'entraîner le SPD derrière lui. Mais la base du parti ne l'appprécie pas, et sans ce soutien il aura bien du mal à devenir le *« Tony Blair allemand »*, comme le présentent les médias d'outre-Rhin. Au fond, pour reprendre l'expression de Jacques-Pierre Gougeon, historien français de la social-démocratie allemande, le SPD est encore à la recherche d'un nouveau *« socle identitaire »*, qui lui permettrait de se lancer la tête haute à la conquête de Bonn.

Lucas Delattre

Les Etats-Unis s'engagent à défendre l'Etat de droit à Hongkong

WASHINGTON. Les Etats-Unis s'engagent à plaider la cause des libertés démocratiques à Hongkong après sa rétrocesssion à Pékin, a assuré le président Bill Clinton au chef de file des démocrates hongkongais, Martin Lee, lors d'un entretien vendredi 18 avril à Washington. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Clinton a dit à M. Lee qu'il y aurait *« des conséquences s'il devait y avoir des érosions démocratiques »* à Hongkong. Bill Clinton a également estimé que le remplacement du Conseil législatif, élu démocratiquement en 1995, par une Assemblée provisoire mise en place par Pékin était *« contraire aux engagements »* de la Chine sur la transition, a indiqué le porte-parole. *« Je n'ai aucun doute après cette réunion*, a déclaré pour sa part Martin Lee, *que le gouvernement américain défendra les libertés à Hongkong. »* – *(AFP.)*

Un cargo chinois assure la première liaison directe avec Taïwan

PÉKIN. Un porte-conteneurs, le *Sheng-Da*, appartenant à une compagnie maritime continentale chinoise, a été samedi 19 avril le premier navire commercial à effectuer la liaison maritime directe avec l'île de Taïwan, aux termes d'un accord conclu fin janvier. Le navire a quitté le port de Xiamen (anciennement Amoy), au Fujian, pour gagner les installations *off shore* de transbordement mises sur pied par les autorités de Taïwan à proximité de Kao-hsiung, le port méridional de l'île. Le procédé permet au gouvernement taïwanais d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une liaison directe, les bateaux continentaux n'ayant pas le droit de pénétrer en zone douanière. L'établissement de liaisons maritimes, aériennes et postales sans intermédiaire est, de longue date, une des revendications avancées par Pékin pour séduire Taïwan. L'essentiel du trafic entre les deux rives se fait pour le moment via Hongkong, ce qui représente un détour coûteux pour le commerce bilatéral. – (*Corresp*).

La Libye rapatrie les Palestiniens d'un camp de la frontière

LE CAIRE. Des soldats libyens ont évacué par la force vers la Libye, vendredi 18 avril, un camp de réfugiés palestiniens situé dans un *no-man's land* à la frontière égypto-libyenne, près de Salloum. *« Les Palestiniens ont refusé de partir, alors ils les ont poussés et en ont frappé certains avec leurs fusils. Aucun Palestinien n'est resté dans le camp, qui devrait avoir complètement disparu d'ici à la nuit »*, a rapporté un témoin. Au Caire, le bureau du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), qui les prenait en charge avec l'organisation Médecins sans frontières (MSF), a confirmé cette information. La Libye avait procédé durant l'été et l'automne 1995 à des expulsions brutales parmi ses résidents palestiniens pour des raisons économiques. Plus de deux cent cinquante d'entre eux étaient restés bloqués faute de papiers à la frontière égypto-libyenne. Très critiques à propos du régime de Mouammar Khadafi, ils avaient refusé de retourner en Libye à l'invitation des autorités, en janvier, par crainte de représailles. – *(AFP.)*

Un responsable de la Croix-Rouge a été expulsé de Lima

LIMA. Alors que la crise des otages vient d'entrer dans son cinquième mois, Jean Pierre Scharer, chef adjoint de la délegation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a dû quitter Lima pour Genève, le 16 avril, sur demande expresse du gouvernement péruvien, qui n'a fourni aucune explication. Au cours des mois précédents, l'organisation humanitaire a connu plusieurs frictions avec les autorités péruviennes, qui, par le truchement de la presse officielle ou par celui des parlementaires de la majorité, lui reprochent de mettre sur le même plan le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) et le gouvernement, voire de favoriser le premier. Le CICR insistait pour pouvoir reprendre ses visites aux prisonniers du MRTA, interrompues après la prise d'assaut de la résidence de l'ambassade du Japon, le 17 décembre 1996. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : Varsovie** veut entrer dans l'Union monétaire *« à l'horizon de l'année 2006 »*, a annoncé, vendredi 18 avril à Bonn, le président polonais à l'occasion d'un entretien avec le chancelier Kohl. Alexandre Kwasniewski a, par ailleurs, demandé aux Occidentaux de *« ne pas faire trop de concessions à Moscou »* dans le cadre des négociations sur une charte OTAN-Russie. La Pologne souhaite que l'OTAN obtienne le retrait des armes nucléaires russes encore stationnées dans l'enclave de Kaliningrad (ex-Königsberg). – *(Corresp.)*

■ **ARMÉNIE : près de 15 000 opposants** au président arménien, Levon Ter-Petrossian, ont manifesté vendredi 18 avril dans la capitale, Erevan, à l'appel d'une coalition d'opposition. Formée fin mars, cette nouvelle coalition est notamment emmenée par Vazguen Manoukian, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1996. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : Ung Phan**, ministre d'Etat, ainsi que quatre autres personnalités, dont deux gouverneurs de province, ont été exclus du Funcinpec royaliste, vendredi 18 avril. Ung Phan avait demandé le limogeage du prince Ranariddh, premier premier ministre. – *(Corresp.)*

■ **ALGÉRIE : selon les derniers bilans**, dressés vendredi 18 avril par les services de sécurité, plus de cent quatre-vingts personnes ont été victimes de massacres imputés par les autorités aux extrémistes islamistes depuis le début du mois d'avril. Par ailleurs, le porte-parole en Espagne du Front islamique du salut (FIS) a été invité à quitter le pays. – *(AFP.)*

Emma Bonino, commissaire européen responsable de la santé

« Aux Etats-Unis, 9 000 décès par an sont dus aux infections d'origine alimentaire ! »

DERNIÈRE BATAILLE dans la guerre transatlantique sur la politique agricole commune, un conflit sur les normes sanitaires imposées aux viandes et volailles d'exportation marquait, début avril, un nouvel échec des négociations engagées depuis plusieurs mois entre Washington et Bruxelles pour l'adoption d'accords d'équivalences vétérinaires. Alors qu'un rapport de la Commission européenne avait jugé *« catastrophiques »* les conditions d'élevage et d'abattage des volailles destinées à la consommation, Washington menaçait de bloquer les exportations européennes sur les jambons. L'échéance que les Etats-Unis avaient initialement fixée au 15 avril a été reportée au 1er mai. Les producteurs américains voudraient éviter de faire trop de bruit sur cette affaire, craignant que leurs plus gros acheteurs (Russie, Moyen-Orient, Japon) n'alignent leurs exigences sanitaires sur celles des Européens. Emma Bonino, commissaire européen responsable de la santé, souligne l'urgence d'être vigilant sur les questions de sécurité alimentaire et renouvelle sa confiance en l'OMC, où l'affaire pourrait se terminer.

« Les négociations avec les Etats-Unis en vue de l'adoption d'accords d'équivalences vétérinaires évoluent difficilement. L'Europe estime insuffisantes les normes sanitaires appliquées par les Américains à la production de volailles. Ces critiques sont-elles justifiées ?

– Nos vétérinaires sont allés inspecter les abattoirs américains et ils ont constaté une absence d'hygiène impressionnante aux différents stades du processus de production. Les Américains ne s'estiment tenus qu'à une obligation de résultat : ils décontaminent les poulets en les trempant dans de l'eau de javel à la fin de la chaîne de production ! Pour nous, le respect de règles d'hygiène n'est en rien marginal. Je l'ai expliqué à Dan Glickman, le secrétaire à l'agriculture.

– Le raidissement de l'Union ne reflète-t-il pas surtout le souci de ménager l'opinion et le Parlement européen, après la crise de la « vache folle » ?

– Qu'on veuille tirer des leçons de cette crise et se montrer plus strict en matière de contrôles et de normes d'hygiène me semble positif. Je n'ai franchement pas l'impression qu'on aille trop loin. En réalité, le raidissement a été le fait du conseil des ministres de l'Union : le mandat qu'il a donné à la Commission pour négocier, notamment avec les Etats-Unis, ne comportait qu'une marge de manœuvre très limitée, et encore, Franz Fischler *[le commissaire chargé des affaires agricoles]* a dû batailler pour l'obtenir. L'atmosphère au conseil n'est pas au laissez-aller ! Et les autres clients des Etats-Unis, le Japon ou la Russie par exemple, suivent de près ce que font les Européens.

– En cas d'échec des négociations en cours, l'affaire pourrait être portée devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avec un risque pour l'UE d'un arbitrage défavorable.

– Je ne verrai rien de dramatique à ce que nous nous retrouvions devant l'OMC. Puisqu'on a établi une procédure pour régler nos conflits, pourquoi ne pas s'y conformer ? Certes, le risque d'un arbitrage négatif existe... Dans ce cas, nous ferions appel. Nous sommes convaincus de notre bon droit et nous devons poursuivre le débat avec détermination. Il se peut que cette dynamique fasse réfléchir nos amis américains.

» Eux aussi se posent des questions. Ils n'ont pas eu l'ESB *[l'encéphalopathie spongiforme bovine]*, mais ils ont connu divers épisodes préoccupants (salmonelles...). Les estimations les plus récentes font état d'environ 9 000 décès par an aux Etats-Unis causés par des infections d'origine alimentaire ! La situation est à ce point grave qu'elle a conduit le président Clinton à adresser, le 25 février, une note aux ministres de l'agriculture, de la santé et de l'environnement, leur donnant trois mois pour lui faire des propositions. Là-bas aussi, on s'interroge, au plus haut niveau, sur l'efficacité des normes sanitaires et des contrôles existants.

– Les Etats-Unis attaquent aussi l'UE devant l'OMC en raison de l'embargo décrété sur l'importation de viandes élevées aux hormones. Là encore, nous risquons de perdre. Prend-on assez en compte, au niveau de l'OMC, les préoccupations concernant la sécurité alimentaire qu'on voit émerger en Europe ?

– Peut-être pas aujourd'hui. Mais je pense que toute organisation internationale doit pouvoir évoluer. Souvent, cela arrive sous la pression de l'opinion publique.

– Mais ce sont les Américains qui donnent le ton à l'OMC et ce qu'ils veulent, c'est exporter leurs viandes aux hormones. Pourquoi les choses changeraient-elles ?

– Parce qu'il faut que quelqu'un leur achète leur viande. Et il est certain qu'il existe dans une grande partie de l'Union – pas dans toute l'Union – une sensibilité grandissante sur ces questions de sécurité alimentaire. Ce n'est pas encore le cas aux Etats-Unis.



EMMA BONINO

– Où l'Union européenne en est-elle sur la question fort controversée du maïs transgénique et, plus généralement, sur celle de la commercialisation des organismes génétiquement modifiés ? Après les premières autorisations accordées par la Commission le 18 décembre 1996, le Parlement s'est opposé, mardi 8 avril, à une telle mesure.

– Cette situation est à mes yeux insupportable. J'ai demandé au président de la Commission d'écrire au président du Parlement européen. Il est faux de dire que nous n'avons pas rendu publics les avis des instances scientifiques sur le maïs transgénique. La question de la commercialisation de cette plante a été exposée par la commission – alors même que la chose n'était pas obligatoire – devant trois comités scientifiques.

» En novembre 1996, le dossier était instruit et l'autorisation a, en définitive, été donnée. L'Autriche, l'Italie et le Luxembourg ont, en vertu de l'article 16, alors appliqué la clause de sauvegarde qui fait que durant trois mois – c'est-à-dire en l'espèce jusqu'au 14 mai –, ces pays peuvent ne pas commercialiser ce maïs. L'Autriche nous a adressé un dossier scientifique que nous avons transmis à nos trois comités scientifiques. A la fin du mois, si ces derniers maintiennent leur avis favorable, le maïs transgénique devra être commercialisé dans tous les pays de l'Union. Onze demandes de commercialisation de plantes transgéniques (différents types de maïs, de colza ou de soja) sont en attente, émanant de la France ou de la Grande-Bretagne.

– En dépit du risque de transmission de l'agent de la maladie de la « vache folle », l'embargo sur des gélatines britanniques d'origine bovine a été levé par Bruxelles le 11 juin 1996. La Commission européenne va-t-elle le rétablir ?

– Nous avons, sur cette question, saisi le Comité scientifique multidisciplinaire de l'Union européenne. Il y a quelques jours, ce comité a conclu que la méthode de production qui avait été jugée sans danger en juin 1996 n'était pas véritablement dénuée de risques. Ces experts scientifiques jugent d'autre part primordial de prendre des décisions quant à la qualité de la matière première. Ils estiment essentiel de faire le tri et d'éliminer tous les abats des animaux potentiellement infectieux.

» A mes yeux, les conséquences sont doubles. D'une part, la méthode britannique de production n'est pas, potentiellement, sans danger. Mais d'autre part, le tri des matières premières animales doit être effectué, non seulement au Royaume-Uni, mais dans tous les pays de l'Union. Ce n'est pas aujourd'hui le cas. La problématique est identique pour ce qui est des productions des farines animales pour lesquelles nous allons envoyer des missions d'inspection et organiser, début juillet, une grande conférence scientifique. Sur ce point, la commission ne parvient pas à se faire entendre par le conseil des ministres de l'agriculture. Les scientifiques nous ont réaffirmé leur certitude ; j'espère que les ministres des pays de l'Union sauront tirer les conclusions qui s'imposent. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Jean-Yves Nau

Le maréchal Mobutu veut négocier une transition devant conduire à des élections

A moins de pressions extérieures, le président zaïrois a peu de cartes en main

Si les deux parties en conflit dans la crise du Zaïre ont fait savoir cette semaine qu'elles étaient prêtes à une rencontre au sommet, qui réunirait le maréchal-président Mobutu Sese Seko et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, leurs positions restent fort éloignées. A tel point que certains doutent de la possibilité d'une pareille rencontre, que les Sud-Africains sont prêts à accueillir *(lire aussi notre éditorial p. 10).*

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 18 avril, à Kinshasa, Honoré Ngbanda, conseiller spécial du chef de l'Etat zaïrois, a annoncé que le maréchal Mobutu avait accepté le principe d'une rencontre avec le chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila, à l'invitation du président sud-africain, Nelson Mandela. *« Il est possible qu'elle ait lieu d'ici une semaine »*, a-t-il indiqué. Alors que M. Kabila répétait au même moment qu'il ne voulait discuter que du départ de M. Mobutu, M. Ngbanda a cité le communiqué signé à Pretoria le 8 avril 1997, dans lequel les deux parties *«sont convenues de la nécessité d'un processus de transition devant conduire à des élections transparentes justes et sans exclusive »*... Ce qui veut dire que le maréchal ne doit pas être écarté de cette transition et doit pouvoir se présenter devant les électeurs.

Pressé de dire si la rencontre déboucherait sur un arrêt des combats, le conseiller de M. Mobutu a estimé que *« si M. Sahnoun* [Mohamed Sahnoun, l'émissaire de l'OUA et de l'ONU pour la région des Grands Lacs] *poursuit sa mission, c'est qu'il ne peut pas ne pas prendre en compte la question d'un cessez-le-feu ». « Il y a de sérieux espoirs que nous allions vers une solution négociée, sauf imprévu. »*

MÉDIATEURS

L'optimisme de M. Ngbanda était tempéré par l'opinion d'un haut responsable du régime qui relevait que *« Mobutu ne peut plus imposer aucune de ses conditions à Kabila ». « Seuls les médiateurs ou la France sont en position de faire pression »*, reconnaissait-il en privé.

A Kinshasa, l'opposition craint de se voir marginalisée par un éventuel sommet Mobutu-Kabila et s'étonne de ce que les médiateurs, dans la crise zaïroise, n'ont pas compris qu'*« organiser des négociations auxquelles l'opposition non armée ne serait pas associée, c'est une façon de prolonger la crise ».*

« Si ce sommet doit discuter de futures élections, un dialogue à trois est indispensable », estime Jean-Joseph Mukendi, premier conseiller de M. Etienne Tshisekedi (le principal adversaire du régime mobutiste), pour qui *« la déroute de l'armée zaïroise est aussi l'expression d'une crise beaucoup plus profonde »*. Il affirme que son parti rejette la passation des pouvoirs telle qu'envisagée par M. Kabila – une rencontre avec le président Mobutu à l'issue de laquelle ce dernier lui remettrait le pouvoir.

Beaucoup d'incertitudes pèsent sur la tenue de ce sommet. Si, pour certains analystes, *« Mobutu peut avoir intérêt à rencontrer Kabila en espérant que des pressions extérieures l'obligeront à stopper son avance militaire »*, pour d'autres, *« le chef de l'Etat zaïrois n'acceptera de rencontrer son adversaire qu'à condition d'être sûr qu'il ne lui demande pas de quitter le pouvoir »*. Autrement dit, si M. Kabila tient à poursuivre son offensive, il lui suffirait de placer la barre à un niveau inacceptable pour le président.

Il est vrai qu'un éventuel sommet à deux aura aussi l'avantage pour les parrains régionaux de M. Kabila (à savoir l'Ouganda et le Rwanda) de voir leur rôle dans la guerre civile zaïroise passer au second plan. Quant à la reconnaissance internationale, le chef rebelle a déjà gagné celle, primordiale, des milieux d'affaires, qui l'ont beaucoup sollicité lors de son récent passage en Afrique du Sud.

Militairement, les troupes rebelles ne peuvent être arrêtées avant Kinshasa. Il n'existe aucune défense gouvernementale dans la province du Bandundu, contrairement à l'Equateur – la région natale du président Mobutu –, et il est possible que, s'il craint qu'on ne lui impose un cessez-le-feu, M. Kabila soit tenté de s'emparer d'un maximum de territoires avant cette rencontre.

ASPHYXIER LA CAPITALE

On n'excluait donc pas à Kinshasa un scénario à l'image de ce qui s'est passé pour la province du Shaba, où, pour prendre Lubumbashi, les rebelles ont ouvert un front supplémentaire au sud de la ville en lançant une offensive à partir de la Zambie. Cette fois, les hommes de l'Alliance des forces *démocratiques pour la libération* du Congo-Zaïre (AFDL, le parti de M. Kabila) iraient dans le Bas-Zaïre par l'Angola pour bloquer le port de Matadi et asphyxier la capitale. Les autorités angolaises ont intérêt à voir s'achever le règne du maréchal -président – un allié des rebelles angolais de l'Unita au temps de la guerre froide – pour mettre fin aux trafics (contrebande de diamants, entre autres) qui se poursuivent entre Jonas Sawimbi – chef de l'Unita – et l'entourage du président zaïrois.

Jean Hélène

M. Kabila exige le départ du chef de l'Etat

Leur rencontre ne peut être pour lui qu'« une passation des pouvoirs »

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Bravant l'optimisme des dirigeants sud-africains et de l'envoyé spécial de l'ONU au Zaïre, le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, et son gouvernement provisoire ont réaffirmé, vendredi 18 avril, leur intransigeance face au maréchal Mobutu. *« Ce ne sont pas des amis. S'ils se rencontrent, ce sera pour discuter des problèmes de notre Etat. Et, le seul problème, c'est le départ de Mobutu »*, a déclaré à Lubumbashi le commissaire aux affaires étrangères de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), Bizima Karaha. M. Kabila, lui, n'est toujours pas apparu en public, mais, joint au téléphone par Reuter, il a affirmé qu'il ne rencontrerait M. Mobutu que *« pour une brève cérémonie de passation des pouvoirs ».*

Chacune de ses déclarations a été accompagnée d'un rappel : l'Alliance considère que l'option militaire reste toujours ouverte. Si le chef de l'Etat zaïrois refuse de partir *avant une date non précisée – « il connaît la limite »*, a toutefois affirmé le commissaire à la justice Mwenzé Kongolo –, les troupes de l'Armée populaire de libération du Congo (APLC) marcheront sur Kinshasa. Mais, comme le dit le docteur Karaha, passant, comme d'habitude, du français à l'anglais à l'intérieur d'*une même phrase : « Les négociations seraient plus cost-effective »* (assureraient une victoire à moindre côut). Une offensive sur la capitale entraînerait des risques militaires, diplomatiques et politiques pour l'Alliance.

Les reliquats des forces armées zaïroises (FAZ) pourraient opposer une résistance active, ne serait-ce que parce que la fuite leur sera cette fois interdite. La présence des troupes américaines, françaises, belges et britanniques à Brazzaville, de l'autre côté du Stanley Pool, compliquera la tâche des troupes de l'Alliance. Et la déclaration de M. Kabila, qui a affirmé jeudi que les troupes de M. Mobutu s'apprêtaient à massacrer les expatriés présents à Kinshasa afin de déclencher une intervention internationale, était sans doute destinée à précipiter l'évacuation des ressortissants occidentaux.

Si cette opération précédait de quelques jours ou de quelques semaines l'offensive de l'Alliance, les pays qui ont envoyé des troupes dans la région se verraient privés de tout prétexte pour intervenir. Dans le cas contraire, les adolescents en bottes de caoutchouc noir qui combattent dans les rangs de l'APLC devraient partager le pavé de Kinshasa avec les « marines » américains et les marsouins français, ce qui limiterait sérieusement la marge de manœuvre de M. Kabila.

Enfin, la guerre a pour l'instant épargné les populations civiles zaïroises. Les pillages, les bombar*dements (de Bukavu ou de Walikale)* ont été l'œuvre des FAZ. Les troupes de la rébellion (l'Alliance) ont généralement pris le contrôle des grands centres urbains sans pertes humaines ou matérielles. Une exception à cette règle, surtout à Kinshasa, où l'Alliance disputera la légitimité anti-mobutiste à l'opposition radicale d'Etienne Tshisekedi, entamerait sérieuse*ment le soutien populaire dont* jouit actuellement le mouvement de M. Kabila.

Ces considérations poussent l'Alliance à faire l'économie de la prise de Kinshasa par la voie des armes. Le commissaire à la justice a énuméré quelques-uns des points dont pourraient discuter *MM. Mobutu et Kabila* : les arrangements nécessaires à la sécurité du premier au cas où il choisirait de rester au pays (mais *« il est libre de partir »*, a affirmé M. Kongolo), le sort des FAZ et de leur chef pendant la période de transition. C'est-à-dire tout ce qui suivrait la démission de M. Mobutu. L'insistance de l'Alliance sur ce dernier point a deux raisons. D'une part, le maréchal a prouvé qu'on ne pouvait se contenter de renier ses pouvoirs : la Constitution de transition de 1991 le reléguait théoriquement à un rôle honorifique ; faisant fi des constructions juridiques, il a réussi à neutraliser l'opposition radicale et à recouvrer l'essentiel du pouvoir au Zaïre, fût-ce au prix d'une nouvelle détérioration de l'Etat et de l'économie.

PAS UNE PARCELLE DE POUVOIR

L'AFDL aime à se référer à cet épisode à la fois pour justifier son recours à la lutte armée et son refus de laisser la moindre parcelle de pouvoir à M. Mobutu.

D'autre part, l'Alliance n'a qu'une source de légitimité : son action libératrice. A Lubumbashi comme à Kisangani, les populations expriment leur reconnaissance. Elles ont été libérées des FAZ, de leurs exactions, de leurs meurtres, qui procédaient, estiment les Zaïrois, de la volonté d'un homme, Mobutu Sese Seko. Dans toutes les villes passées sous le contrôle de l'Alliance, les vétérans de la lutte politique acceptent aujourd'hui de voir leurs partis suspendus, comme ils furent inter*dits sous la dictature. Cette me*sure doit faciliter le renversement de M. Mobutu. Dans les rues de la capitale du Katanga, des ménagères ont vu leurs maigres économies démonétisées, mais l'émeute n'éclate pas parce qu'on attend la chute du dictateur. Et chaque fois qu'un responsable français évoque le partage du pouvoir entre l'actuel chef de l'Etat et une « rébellion » qui est devenue un vrai contre-pouvoir, ses compatriotes journalistes présents au Zaïre sont interpellés par une population qui n'a qu'un souci : le départ d'un homme honni. Tout compromis prolongeant la présence du maréchal à la tête de l'Etat serait ressenti comme une trahison par les Zaïrois.

Thomas Sotinel

Le rapatriement des réfugiés reporté

Les agences de l'ONU en charge du rapatriement des réfugiés hutus rwandais de la région de Kisangani (est du Zaïre) ont été obligées, vendredi 18 avril, de reporter *sine die* toutes les opérations prévues. La veille, les autorités rebelles qui contrôlent la région avaient refusé de donner leur feu vert à un premier rapatriement de quatre-vingts enfants non accompagnés pour éviter la propagation d'une épidémie de choléra qui touche certains camps de réfugiés. Vendredi, une foule surexcitée a pris à partie des véhicules de l'ONU et d'agences humanitaires, et des groupes de personnes sont partis à l'assaut de deux entrepôts du Programme alimentaire mondial (PAM), afin de piller les vivres destinés aux réfugiés. En fin d'après-midi, un comité médical composé des autorités locales, *du HCR et d'organisations* humanitaires estimait nécessaire un report des rapatriements pour étudier la situation du choléra dans le camp de Biaro, à 41 kilomètres au sud de Kisangani. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou peut espérer échapper à des poursuites judiciaires

La télévision annonce qu'il ne sera pas inculpé

LA PREMIÈRE chaîne de télévision israélienne a indiqué, vendredi 18 avril dans la soirée, que le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, devrait échapper à l'inculpation pour *« abus de confiance et fraude »* qu'avait recommandée la police au terme d'une longue enquête dans l'affaire du « Bibigate ». Ce marchandage politico-judiciaire qui met en en cause des membres du gouvernement avait *été révélé* par une journaliste de cette chaîne de télévision. L'affaire avait éclaté après la nomination controversée d'un obscur avocat proche du pouvoir au poste prestigieux de conseiller juridique du gouvernement. Devant le tollé suscité par cette désignation, l'intéressé, Roni Bar-On, avait aussitôt démissionné.

Le procureur de l'Etat, Edna Arbel, dont la décision devait être rendue publique dimanche, se contenterait de critiquer dans un rapport l'attitude du premier ministre et *« aurait tendance à ne pas préconiser d'inculpation »* comme l'a recommandé la police, a ajouté la télévision, qui assure que Mme Arbel estimerait que le dossier constitué par la police ne contiendrait pas suffisamment de preuves pour traduire en justice le premier ministre. Il serait notamment fondé sur un seul témoignage.

Le chef du parti ultra-orthodoxe Shass, Arié Déri, qui aurait monnayé son soutien politique au gouvernement contre l'assurance de voir modifiées des accusations de corruption qui pèsent sur lui, serait en revanche inculpé de *« chantage et menaces de chantage »*, a ajouté la télévision. Le ministre de la justice, Tzahi Hanegbi, et le directeur général de la présidence du conseil, Avigdor Lieberman, échapperaient, de leur côté, à une inculpation.

« DÉCISION DIFFICILE »

La police avait recommandé cette semaine de poursuivre en justice les protagonistes de cette affaire. Mme Arbel a indiqué vendredi que sa décision sur une éventuelle inculpation de M. Nétanyahou avait été *« vraiment très difficile à prendre ». « Les différences entre la première version de l'affaire donnée par la télévision israélienne et les conclusions de l'enquête de police apparaîtront clairement »*, a indiqué le procureur, qui a ajouté qu'elle transmettrait sa décision au conseiller juridique du gouvernement, Eliakim Rubinstein, lorsque la rédaction des attendus serait achevée.

Selon elle, un nouvel interrogatoire de M. Nétanyahou – qui a déjà été interrogé pendant quatre heures le 18 février – est inutile. *« Le bureau du procureur dispose de suffisamment de preuves pour conclure et il n'y a pas besoin de complément d'enquête »*, a-t-elle déclaré à la radio.

M. Nétanyahou a toujours repoussé les accusations lancées contre lui en assurant qu'il était victime d'un complot venant d'un média qui lui était hostile. Depuis l'annonce des recommandations de la police, le premier ministre s'est efforcé de mobiliser ses partisans en se déclarant persuadé que la justice l'innocentera. M. Nétanyahou a proclamé qu'il restera premier ministre *« jusqu'à l'an 2000 et même au-delà ».* – *(AFP.)*

Recherche d'un compromis sur les colonisations

L'émissaire américain Dennis Ross a proposé aux Palestiniens d'accepter la colonisation juive de Har Homa sur le site de Djebel Abou Ghneim à Jérusalem-Est en contrepartie de l'application intégrale des accords d'autonomie, a annoncé vendredi 18 avril le négociateur palestinien, Saëb Erakat. Ce dernier a cependant indiqué que l'émissaire américain avait *« clairement compris qu'il était difficile de trouver un compromis ».*

La proposition américaine a* été soumise par M. Ross au président palestinien Yasser Arafat lors de l'entretien qu'il a eu avec lui jeudi soir à Gaza. M. Arafat exige l'arrêt de la colonisation juive avant d'accepter une reprise des négociations avec Israël, alors que les Israéliens demande aux Palestiniens des efforts accrus dans la lutte *« anti-terroriste »*. Selon la radio israélienne, M. Ross aurait proposé au gouvernement israélien un gel de la colonisation juive dans les territoires pendant six mois. – *(AFP.)

Le Japon s'apprête à démanteler l'entreprise publique chargée de son industrie nucléaire

TOKYO
de notre correspondant

Selon le quotidien *Asahi* du samedi 19 avril, le gouvernement japonais aurait décidé le démantèlement de Power Reactor and Nuclear Fuel Development (Donen), l'entreprise publique chargée de la réalisation de la politique nucléaire nippone, fondée sur le bouclage du cycle du combustible. Le journal était le seul, samedi, à écrire que cette décision a été prise à l'issue de la réunion, la veille, d'une commission composée de neuf spécialistes qui étudient la réforme de l'établissement public qui est sur la sellette depuis plusieurs semaines. Aux soupçons d'incompétence dans *la gestion de l'explosion du 11 mars* à l'usine de retraitement de Tokaïmura (préfecture de Ibaraki) s'était ajoutée la découverte de la falsification du rapport sur cet accident. Le ministère de tutelle a déposé plainte à la suite de la rédaction de ce faux document. Il y a eu en outre l'incident à la centrale de Fugen dont les autorités ne furent informées que trente heures plus tard.

RÉORGANISATION

Créée en 1967, Donen a pour mission la recherche et le développement de plusieurs secteurs de l'électronucléaire, en priorité l'enrichissement de l'uranium, la gestion des déchets des centrales et les réacteurs expérimentaux.

Le démantèlement de Donen, s'il est confirmé, pose plusieurs questions. Tout d'abord celle de la réorganisation des activités qui lui étaient dévolues. Le gouvernement envisage de transférer à un nouvel organisme, placé directement sous le contrôle de l'Etat, la branche chargée de l'enrichissement de l'uranium et des opérations liées au traitement du plutonium et des déchets à haute radioactivité. Plus profondément se pose la question de l'avenir de la politique nucléaire nippone fondée sur le bouclage du cycle du combustible. Sera-t-elle maintenue ? Et si c'est le cas, à quel rythme ? Les accidents survenus en 1995 au surgénérateur de Monju (toujours arrêté) puis à l'usine de retraitement de Tokaïmura (dont les opérations ont été suspendues), puis à la centrale de Fugen (également stoppée) ne laissent guère présager que le calendrier (entre 2000 et 2010, 43 % de l'électricité devrait être d'origine nucléaire) pourra être maintenu.

Philippe Pons

Hososhima : saisie de drogue sur un cargo nord-coréen

La police japonaise a saisi, vendredi 18 avril, un lot de soixante-dix kilogrammes d'amphétamines – représentant une valeur de cent millions de dollars – sur un cargo nord-coréen qui mouillait dans le port d'Hososhima, indique le *Washington Post* dans son édition daté 19-20 avril. Le *Ji-Song-2* avait quitté la Corée du Nord, le 5 avril. Cette découverte tend à montrer que le régime de Pyongyang n'hésite pas à recourir au trafic de drogue pour se procurer des fonds alors que la population souffre de malnutrition et que l'avenir du pays est évoqué à New York où s'ébauchent laborieusement des discussions tripartites impliquant les Etats-Unis et les deux Corées. Les négociations devaient reprendre, samedi 19 avril. *Washington et Séoul* espèrent que Pyongyang acceptera leur proposition de participer à des pourparlers de paix – incluant aussi la Chine – dans le but de conclure un traité de paix entre Séoul et Pyongyang mettent fin définitivement à la guerre de Corée (1950-1953).

■ **La récente évolution dans l'accès au marché automobile du Japon** des constructeurs américains est préoccupante, a affirmé Washington, *vendredi 18 avril, dans un* rapport sur l'application de l'accord de 1995 entre les deux pays visant à ouvrir le marché de l'archipel. *« Des tendances troublantes sont apparues au premier trimestre de 1997 »*, a déclaré dans un communiqué Charlene Barshefsky, la représentante de Bill Clin*ton pour le commerce, qui fait* part de *« la déception* [des Etats-Unis] *face à la lenteur de la déréglementation de l'économie japonaise »*. – *(AFP.)*

338
315 +

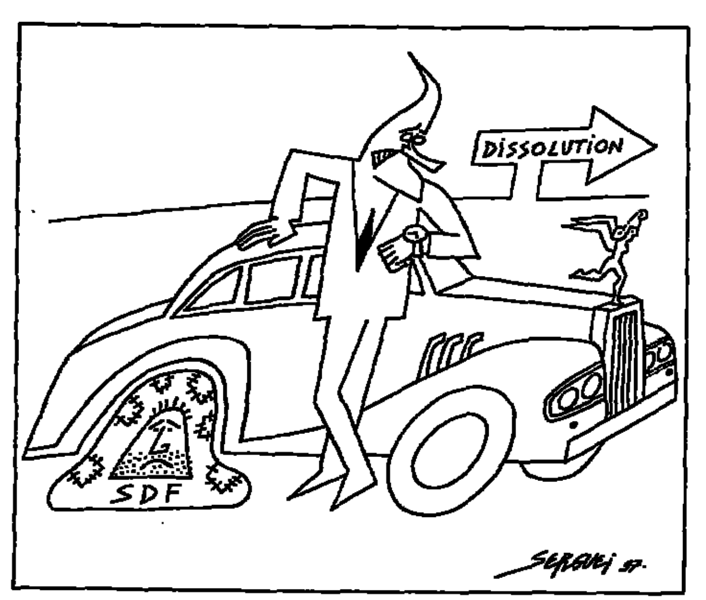
PARLEMENT L'examen du projet de loi sur la cohésion sociale, entamé le 15 avril, se prolonge à l'Assemblée nationale, où onze articles seulement sur les cinquante-deux du projet ont été adoptés. Le gouvernement et les députés tiennent à conduire cette discussion à son terme dans l'hypothèse où l'Assemblée serait dissoute, la droite voulant disposer d'arguments « sociaux » pour une campagne électorale. ● LE TRAVAIL des députés, de droite et de gauche, pour améliorer un texte qu'ils jugent tous insuffisant rend la position du gouvernement parfois difficile. Jacques Barrot a exprimé son impatience vendredi 18 avril. ● EN MARGE DU DÉBAT, des députés socialistes accusent les ministères de bloquer des fonds sociaux européens destinés à des actions locales en faveur des exclus, afin de disposer d'un complément de trésorerie. Bercy oppose un démenti à ces accusations.

Les députés veulent achever l'examen des mesures contre l'exclusion

Le projet de loi sur la cohésion sociale, traduction des engagements de Jacques Chirac durant sa campagne pour l'élection présidentielle, prend davantage de temps que prévu à l'Assemblée nationale, dans un climat obéré par l'hypothèse d'une dissolution

LA « FRACTURE SOCIALE » n'a pas fini de poursuivre Jacques Chirac. En soumettant à l'Assemblée nationale son projet de loi sur le renforcement de la cohésion sociale, le gouvernement a tenté d'honorer tardivement la grande promesse de la campagne du candidat victorieux de l'élection présidentielle de 1995. Or la discussion du texte par les députés semble reproduire les lenteurs de son élaboration. Entamé le 15 avril, l'examen du projet était loin d'être achevé vendredi 18 avril, alors qu'il était prévu pour s'achever... la veille.

Au rythme qu'ils ont pris, les débats devraient se prolonger au-delà de la séance supplémentaire du lundi 21 avril et aboutir à un vote, au mieux, mardi soir. Tant et si bien que ce délai risque aujourd'hui d'entraver le calendrier du président de la République, alors même que celui-ci peut se féliciter de voir prendre forme, enfin, le texte qu'il avait appelé de ses voeux. La page de la « *première partie du septennat* » aurait pu être tournée symboliquement sur le projet de loi contre l'exclusion, mais cette page est l'objet de tant de ratures et de corrections, elle se tourne si lentement, qu'elle pourrait compromettre le calendrier de lancement de la « *deuxième étape* ».



MESURES TROP DÉCALÉES

La discussion s'éternise, en effet, alors même que l'annonce d'une dissolution se précise. Tout le monde, à l'Assemblée, estime que le président de la République ne peut dissoudre au beau milieu de l'examen d'un texte dont le propos est précisément de répondre à son souhait d'inscrire la lutte contre la pauvreté au rang de priorité nationale. L'effet en serait désastreux auprès de l'opinion comme de sa majorité. Malgré leurs critiques sur son manque d'ambitions, les associations de lutte contre l'exclusion se sont mobilisées, les parlementaires se sont investis. Les députés RPR et UDF comptent bien, s'ils doivent faire campagne, se prévaloir devant les électeurs des dispositions qu'ils auront votées. Au demeurant, Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement, leur a assuré, le 17 avril, que l'examen du texte irait à son terme.

L'exclusion et la précarité économique sont devenues des thèmes que ne peuvent plus se permettre de négliger les politiques. Les députés le savent, qui rivalisent, toutes tendances confondues, d'exemples de cette désespérance sociale dont on ne cesse de leur parler dans leurs circonscriptions. Aussi tentent-ils de faire entrer un bout de « réel », un peu de « terrain » dans des mesures jugées trop décalées par rapport à l'ampleur de la crise. Dissoudre avant le vote du texte reviendrait à annuler toute la discussion en cours et à gâcher à la fois ces efforts et cet argument potentiel auprès des électeurs. En revanche, si la discussion va à son terme, si le texte est adopté par l'Assemblée, son avenir peut être moins virtuel : le gouvernement doit le transmettre au Sénat, qui ne peut être dissous et qui en prendra dépôt ; puis il pourra être inscrit à l'ordre du jour d'une éventuelle nouvelle Assemblée.

Dès lors, loin de démobiliser ceux qui, parmi les députés, avaient déjà longuement travaillé sur la copie gouvernementale, la perspective d'une dissolution a renforcé un peu plus les ardeurs. Du côté de l'UDF, c'est certain. « *Les gens attendent que l'on se mobilise sur l'emploi* », tonnait Denis Jacquat (Moselle) après avoir voté, avec les socialistes, pour un amendement sur l'extension des contrats d'initiative locale à certains jeunes, amendement qui a été repoussé de justesse. Tout au long des quatre journées de discussion, ni M. Jacquat, ni Pierre Cardo (Yvelines), ni Claude Malhuret (Allier), deux proches d'Alain Madelin, ne se sont montrés conciliants avec les membres du gouvernement quand leurs propositions étaient en jeu. Au grand dam de Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, qui, à deux reprises, vendredi, a dû en appeler publiquement à l'appui et à la discipline de la majorité. « *Cela commence à suffire !* » a-t-il lâché, excédé.

DROIT DE DISCUSSION

Du côté de l'opposition, il n'est pas question, évidemment, de relâcher la pression si des élections législatives doivent intervenir bientôt. Le groupe communiste joue sa partie. Echaudé par le débat sur l'immigration, le groupe socialiste a mis un point d'honneur à être lui aussi, minutieusement, présent. Tout comme les élus UDF, les députés PS ont travaillé leurs amendements ; sans pour autant jouer l'obstruction, ils en défendent le contenu longuement.

Tout cela n'accélère pas les débats. Rapporteur du projet, Roselyne Bachelot (RPR) n'a pas hésité à batailler plusieurs dizaines de minutes pour obtenir, contre le gouvernement, la délivrance gratuite aux plus démunis de la carte d'identité (*Le Monde* du 19 avril). Vendredi soir, seuls onze articles avaient été adoptés sur les cinquante-deux que compte le texte. Les députés ne sont même pas venus à bout du volet emploi, et restent encore de nombreux chapitres, dont celui de la santé et, surtout, celui du logement, qui concentre une quantité impressionnante d'amendements.

Le gouvernement ne peut envisager d'imposer l'adoption du projet en recourant à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, lequel impose de toute façon un délai de vingt-quatre heures après l'interruption du débat. En engageant sa responsabilité pour faire « tomber » les amendements proposés, alors qu'il a placé son travail sous le signe de la concertation la plus large possible, il priverait les députés du droit de discussion qu'il a accordé à de nombreuses associations et à de multiples organismes.

Il donnerait le sentiment que le texte contre l'exclusion n'aurait été qu'une corvée dont il fallait se débarrasser avant de passer à autre chose.

Jérôme Fenoglio et Caroline Monnot

L'Assemblée permet la création des contrats d'initiative locale

AU QUATRIÈME JOUR, Jacques Barrot se mit en colère. La troisième journée des débats sur le projet de loi de renforcement de la cohésion sociale s'était achevée sur l'impuissance navrée de Xavier Emmanuelli. Vendredi 18 avril, le relais était passé au ministre des affaires sociales, et M. Barrot n'a pas caché son irritation manifeste face à l'indiscipline de sa majorité.

Les incidents ont commencé dès la matinée, quand l'Assemblée s'est penchée sur deux amendements étendant le système de faillite civile en vigueur en Alsace-Moselle à l'ensemble du territoire. Le premier, rédigé par Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), avait été adopté par la commission des affaires sociales, avec l'appui des députés UDF des départements de l'Est, avant que le rapporteur ne décide de lui substituer un amendement de repli d'Yves Van Haecke (RPR, Yonne) prévoyant la constitution d'un groupe de travail sur la question. Le second amendement, rédigé par Georges Gengenwin (UDF, Bas-Rhin), prenait acte quant à lui de certaines « *insuffisances* » de la proposition de M[me] Neiertz et, anticipant sur les réserves de M. Barrot, entourait la mise en faillite civile de garanties supplémentaires.

D'entrée de jeu, le ministre des affaires sociales exprimait son hostilité à toute velléité d'extension du système alsacien et mosellan. « *La faillite civile a pour avantage un apurement total des dettes, mais au prix d'une liquidation complète du patrimoine. Cela ne va-t-il pas fragiliser le débiteur ?* », s'interrogeait M. Barrot. Il plaidait donc pour le groupe de travail. Soutenu par Denis Jacquat (UDF, Moselle), M. Gengenwin s'opposait à ce que l'« *on botte ainsi en touche* ». L'amendement socialiste était mis en discussion. A la surprise générale, il était adopté par onze voix contre dix, les communistes et socialistes ayant voté pour, tout comme M. Jacquat. Eclat de M. Gengenwin, qui jugeait son dispositif meilleur. Explosion du ministre, qui demandait immédiatement une suspension de séance. Il rappelait, à huis clos, M. Jacquat à davantage de discipline majoritaire avant de préciser qu'il demanderait une deuxième délibération sur l'amendement litigieux.

FOUDRES MINISTÉRIELLES

L'après-midi devait être plus calme, M. Barrot ayant présenté des amendements préventifs sur deux des sujets qui pouvaient lui valoir une forte contestation. Cela n'a pas empêché M. Jacquat de s'attirer de nouveau les foudres ministérielles parce qu'il avait voté, avec quelques-uns des députés de son groupe, un autre amendement socialiste, élargissant les contrats d'initiative locale (CIL) à certains jeunes en grande difficulté. Cette disposition n'a été repoussée que d'extrême justesse, l'Assemblée en restant finalement à l'amendement présenté par le gouvernement. Seuls les contrats d'emploi consolidé (CEC) verront leur accès facilité aux jeunes âgés de moins de vingt-six ans et très peu qualifiés.

Le reste de la séance a été plus consensuel. La création de trois cent mille CIL en cinq ans a été adoptée sans qu'aucun député ne vote contre. La majorité l'a approuvée tandis que l'opposition s'abstenait. Mesure-phare de ce chapitre, les CIL constitueront, selon Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), « *un levier fort de lutte contre le chômage et de développement de l'emploi non marchand* ». M. Chamard s'est toutefois associé à Pierre Cardo (UDF, Yvelines) pour observer que le financement résiduel de ces nouveaux contrats, pour lesquels les minima sociaux sont transformés en salaires, risquaient de coûter cher aux collectivités locales les plus pauvres.

M. Cardo a fait adopter un amendement créant dans chaque département un fonds d'initiative locale pour l'emploi, qui mutualisera l'aide complémentaire à apporter aux futurs employeurs des CIL. Pour faciliter l'accès au travail des RMistes, le gouvernement a obtenu le vote d'un amendement allongeant à un an la période de cumul entre l'allocation et le revenu d'une activité professionnelle. Il a créé une « *allocation spéciale de chômage versée par l'Etat* » pour les chômeurs âgés de moins de soixante ans, ayant cotisé pendant au moins quarante ans aux régimes de retraite.

J. F. et C. M.

Les contrats aidés du secteur non marchand

● **Les contrats emploi-solidarité** (CES) s'adressent notamment aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du RMI, aux chômeurs âgés et aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans en grande difficulté. D'une durée de trois mois à douze mois, les CES peuvent être utilisés par les collectivité territoriales, les établissements publics, les personnes morales de droit public, les associations loi de 1901.

● **Les contrats emplois consolidés** (CEC), à temps plein ou partiel, ne peuvent être conclus qu'à l'issue d'un CES et s'adressent donc aux mêmes publics. Leur durée est de douze mois, renouvelables dans la limite de cinq ans.

● **Les emplois de ville** se situent dans le cadre juridique des CEC et sont ouverts aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, titulaires, au plus, d'un bac et résidant dans les grands ensembles et les quartiers dégradés.

● **Les contrats d'initiative locale** (CIL), prévus par le projet de loi de cohésion sociale, s'inscriraient, eux aussi, dans le cadre juridique des CEC. Ils s'adressent aux bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation aux parents isolés (API). Les montants de ces minima sociaux se transformeraient en rémunération des CIL sur la base du SMIC horaire, pour trente heures, au minimum, de travail hebdomadaire.

L'observatoire de la précarité de Montpellier disparaît

MONTPELLIER
de notre correspondant

Créé en octobre 1991 par Bernard Gérard, préfet de l'Hérault et de Languedoc-Roussillon, l'Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration en Languedoc-Roussillon (OPII) disparaîtra début mai, à la suite d'une décision de son conseil d'administration. Pendant plus de cinq ans, il a regroupé des administrations, des laboratoires universitaires et des collectivités locales en mettant à leur disposition des instruments de mesure et de diagnostic des difficultés d'intégration de la population. Une cinquantaine d'études ont été réalisées, sur des sujets aussi variés que le revenu minimum d'insertion (RMI), la précarité des jeunes, l'accès à la santé, les réseaux tziganes ou l'apport de l'immigration espagnole.

Le successeur de M. Gérard, Charles-Noël Hardy, a considéré que l'OPII dérivait vers un fonctionnement de type « bureau d'études ». Bernard Monginet, l'actuel préfet, vient de le suivre dans cette analyse, estimant en outre qu'il n'offre pas de « contrepartie de service » directe pour l'Etat. Il a annoncé qu'il allait supprimer, à compter de 1998, la subvention que le Fonds d'action sociale versait à l'association. Le conseil d'administration a réagi en prononçant sa dissolution et la mise au chômage de ses dix salariés à partir de la fin avril. « *Il ne s'agit pas d'une question d'argent mais de principe*, explique Michel Calvo, le directeur de l'OPII. *On nous retire le mandat de service public interpartenarial qui faisait notre spécificité. Or, il n'est pas question de nous transformer en un bureau d'étude lambda.* »

Sous une forme privée, l'OPII craint de ne plus pouvoir consacrer une part de son travail à l'assistance bénévole, comme il l'a toujours fait en conseillant des enseignants et des responsables associatifs en recherche de projets d'insertion, et en participant à titre gratuit à des tables rondes. Par ailleurs, qui dit bureau d'études dit propriété exclusive des études par le commanditaire ; or, l'OPII a toujours souhaité pouvoir mettre les siennes à la disposition de tous.

Jacques Monin

Des crédits du Fonds social européen seraient bloqués à Bercy

EN MARGE DU DÉBAT sur le projet de loi sur la cohésion sociale, deux députés socialistes, Jacques Guyard (Essonne) et Serge Janquin (Pas-de-Calais), se sont plaints. Un milliard de francs de fonds européens destinés aux financements des programmes locaux d'insertion (PLI) auraient été, disent-ils, bloqués une dizaine de mois par Bercy, alors même que Bruxelles les avait envoyés dans les temps.

« *La trésorerie correspondante est de fait assurée par les associations et les collectivités locales, les plaçant dans une situation difficile* », explique M. Guyard, qui affirme : « *Lors d'une réunion récente que nous avons eue au ministère de l'économie et des finances, le haut fonctionnaire présent a fini par nous dire qu'effectivement, les fonds étaient arrivés depuis longtemps.* »

Le ministère de l'économie dément cette version. Selon lui, un blocage a bel et bien eu lieu, mais en raison d'un contentieux avec la Commission européenne, qui exigeait certaines précisions de la délégation à l'emploi du ministère du travail. Evoquant un financement européen de 900 millions de francs, Bercy souligne n'être qu'un intermédiaire et indique que la moitié de la somme aurait déjà été affectée aux programmes en question, l'autre moitié restant à débloquer par le ministère des affaires sociales. Ce dernier affirme ne pas voir très bien à quoi correspondent ces 900 millions de francs, mais le cabinet de Jacques Barrot fait référence, lui aussi, à un contentieux avec la Commission européenne, qui aurait bloqué des fonds faute d'avoir obtenu des justificatifs suffisants sur certains PLI, notamment celui de Lille.

Cet embrouillamini reflète la complexité des procédures. Entre le moment où un projet de développement ou de reconversion, susceptible de recevoir une subvention européenne, est validé par les autorités françaises et la date à laquelle le bénéficiaire voit son compte en banque crédité, il peut s'écouler des mois et des trimestres. On a beau jeu d'incriminer la lourdeur des circuits financiers et la méticulosité des contrôles entre les préfectures, Bercy, la Datar, les ministères parisiens, la Commission de Bruxelles, aller comme retour.

Il est vrai aussi que le versement de toute subvention communautaire est subordonné à l'engagement concomitant pris par les partenaires publics français de verser leur propre part, ce qu'en comptabilité publique on appelle les « contreparties nationales » de l'aide globale. Les crédits européens transitent parfois par un organisme parapublic, ce qui peut encore allonger les délais. Les crédits du Fonds social européen sont gérés sous la responsabilité du ministère chargé des affaires sociales et de l'emploi.

En temps de disette budgétaire, Bercy, qui intervient à tous les stades de la procédure, peut être tenté de garder par-devers lui pendant deux, trois, huit mois ou plus, des sommes importantes venant de l'Union et qui lui sont bien utiles lorsque les « soudures » posent problème. C'est ce que font les ministres des finances, sans toujours le dire.

François Grosrichard et Caroline Monnot

La dissolution de l'Assemblée nationale serait annoncée au début de la semaine

Le débat continue sur la politique économique à mener

La décision de dissoudre l'Assemblée est prise, selon plusieurs responsables de la majorité. *L'annonce pourrait en être faite dès lundi par le chef de l'Etat.* Les états-majors politiques se préparent donc à une campagne électorale de plus en plus probable, tandis que les experts de l'Elysée s'interrogent sur la définition des orientations économiques sur lesquelles va être menée celle-ci.

JEAN-PIERRE DENIS a repris du service. Lui que l'on disait sur le départ, tenté d'ici quelques mois d'abandonner son poste de secrétaire général-adjoint de l'Elysée pour passer au privé, s'est vu assigner un travail délicat : définir les orientations économiques sur lesquelles va se mener la prochaine campagne électorale. *Bis repetita*... Déjà, pendant l'hiver 1994-1995, c'est à cet homme-clef que Jacques Chirac avait confié la mission, à première vue impossible, de faire la synthèse entre les propositions républicaines d'un Philippe Séguin, et celles, nettement plus libérales, d'un Alain Madelin.

Cette fois encore, donc, Jean-Pierre Denis doit coucher sur le papier sinon un programme, du moins quelques grandes orientations. Certes, d'une élection à l'autre, les circonstances ont changé : hier, c'est le président de l'Assemblée nationale qui avait été le plus écouté et le candidat avait fait campagne contre la *« fracture sociale »*, alors qu'aujourd'hui, ce sont les idées du patron d'Idées-action qui sont en vogue. Cap à droite : l'inflexion sera libérale. Franchement libérale. Pour autant, la tâche du conseiller du chef de l'Etat est-elle simple ? Loin s'en faut, car chacune des grandes thématiques sur lesquelles il travaille pose des problèmes en cascade.

D'abord, il y a l'Europe. C'est, en effet, la raison principale que le chef de l'Etat veut avancer pour justifier la dissolution. Mais, pour respecter les critères de convergence, il faudra parvenir à contenir la dérive des déficits publics. En clair, les Français seront appelés à des sacrifices. Mais lesquels ? C'est la première équation à résoudre.

Ensuite, il y a la baisse des impôts. Depuis plusieurs mois, le chef de l'Etat a invité le gouvernement à accélérer la cadence. Nicolas Sarkozy, dont la disgrâce est visiblement finie et que l'on consulte à nouveau régulièrement, y tient beaucoup. Alain Madelin aussi, qui a récemment applaudi des deux mains le projet permettant de mieux rémunérer certains sportifs, au cri de *« nous sommes tous des footballeurs »*. Mais, compte tenu de ces déficits, où trouver des marges pour promettre de nouvelles baisses d'impôts, sans être taxé de démagogie ? C'est le deuxième casse-tête.

CRISE FINANCIÈRE

Enfin, il y a l'Etat. Puisque celui-ci traverse une crise financière sans précédent, ne faut-il pas accélérer la réduction des effectifs de la fonction publique ? Au-delà, ne faut-il pas accélérer les privatisations et surtout revoir le périmètre même de l'Etat, c'est-à-dire céder totalement au privé des secteurs, comme ceux de France Télécom ou Gaz de France, qui devaient rester dans l'orbite public ?

Au total, quelle sera donc la tonalité de la campagne ? Jacques Chirac choisira-t-il, pour reprendre la classification utilisée par un dirigeant dans la confidence, un *« libéralisme échevelé »*, modèle Madelin, un *« libéralisme plus tempéré »*, version Juppé ou Sarkozy, ou une rigueur accrue, tendance Arthuis ? En fait, c'est le paradoxe de la campagne qui s'annonce. Rien ne semble encore vraiment décidé... mais tout l'est. Brutalement dit, les thèmes de campagne sont encore en pointillé, mais la décision est prise : il y aura dissolution. A entendre François Bayrou, cela ne fait plus l'ombre d'un doute. La date de l'annonce par le chef de l'Etat est même arrêtée. Ce sera *« d'ici à jeudi »*, s'est risqué le ministre de l'éducation nationale. Plus catégorique, mais sous le registre de la confidence, l'un des négociateurs affirmait que le chef de l'Etat avait fixé irrémédiablement la date de son allocution : ce sera lundi.

Lundi, justement, les dirigeants de l'UDF ont prévu de se réunir au siège de la confédération pour *« faire le point »* sur la campagne. Le lendemain se tiendra l'ultime réunion avec le RPR pour boucler la liste des investitures de la majorité. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, n'est pas aussi avancé qu'eux, et a reconnu, sur France-Inter, qu'il n'était *« pas prêt »* pour des élections anticipées qui seraient *« un coup de force »*. Jean-Marie Le Pen, quant à lui, a décidé de reporter le voyage qu'il devait faire en Slovaquie du 21 au 24 avril pour rencontrer le Parti national slovaque.

A gauche, on prépare la rencontre du 29 avril entre socialistes et communistes. *« Pour faire vraiment une politique de gauche, oui, il faut des ministres communistes »*, s'est exclamé Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, vendredi soir sur France 2. Jean-Pierre Chevènement n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer une éventuelle dissolution : *« Ce que veut le gouvernement, c'est donner carte blanche à la finance »*, a-t-il tonné sur France 3-Franche-Comté.

Serein, Alain Juppé, lui a adressé ce conseil : *« Le propre d'un homme politique, c'est qu'il doit être toujours prêt. » « Il faut se calmer, ne nous agitons pas »*, a-t-il ajouté. Très calme, Jacques Chirac a visité deux heures durant, vendredi, le chantier du musée du Louvre. Sans souffler mot.

Récit du service France

Les contraintes du calendrier

● **Constitution** : l'article 12 de la Constitution, qui confère au président de la République le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, prévoit que, dans ce cas, les élections législatives *« ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus »* après la promulgation du décret. Si la dissolution intervenait lundi 21 avril, le premier tour de scrutin, compte tenu des jours fériés et des « ponts » du mois de mai, ne pourrait être organisé avant le dimanche 25 mai. Les élections pourraient également être organisées les 1er et 8 juin si la dissolution était prononcée à partir du mardi 22 avril.

● **2002** : l'un des objectifs d'une victoire à des élections anticipées serait d'assurer à M. Chirac une majorité à l'Assemblée jusqu'en 2002, terme de son septennat. Ce n'est pas tout à fait exact, car, selon le code électoral, les pouvoirs de l'Assemblée expireraient le premier mardi d'avril 2002, et les élections législatives, cette année-là, devraient avoir lieu dans les soixante jours qui précèdent, soit en février ou en mars. Or l'élection présidentielle, elle, n'interviendra qu'en avril et mai, vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs de M. Chirac.

La vente d'un fonds de livres racistes est examinée en appel

L'UEJF dénonce une supercherie juridique

PEUT-ON assimiler le fonds de commerce d'une librairie à celui d'une épicerie ou d'une mercerie, surtout quand ce fonds comprend des ouvrages racistes, antisémites *et néo-nazis ?* C'est la question que pose Mark Knobel, chercheur au centre Simon-Wiesenthal, à la suite de la mise en vente du stock de l'Aencre – librairie parisienne bien connue des nostalgiques du Troisième Reich et des extrémistes de droite, toutes tendances confondues – et sa reprise éventuelle par la Société européenne d'éditions et de diffusion (SEDE), appelée Celtic-Librairie nationale.

Les propriétaires de cette société sont Gilles Sereau et Gilles Soulas. Le premier, proche du Front national, gère Ambassy, une société de sécurité qui recrute dans les milieux du GUD. Le second, militant de la première heure au Front national dont il a été au moins une fois candidat (aux élections régionales de 1986), est spécialisé dans les services de « Minitel rose ».

Le tribunal de commerce de Paris devrait confirmer ou infirmer, à la demande de la société civile Pereire et de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) qui ont fait appel, la cession du fond accordée à la SEDE le 23 janvier par le juge-commissaire Rioult. La société Pereire, propriétaire des murs, conteste les termes de la vente. L'UEJF, qui s'est portée partie civile, souligne que la librairie l'Aencre avait été condamnée par ordonnance de référé du 7 mai 1996 à ne pas diffuser un certain nombre d'ouvrages racistes ou faisant l'apologie du nazisme, parfois même interdits, faisant partie du stock de la librairie.

MONTAGE DE SOCIÉTÉ

Le 15 janvier 1996, l'UEJF avait fait constater par huissier que cette librairie, dont le Front national a fait plusieurs fois la publicité, proposait, sur ses rayons ou dans des tiroirs que les clients étaient invités à ouvrir, des livres ou revues interdits à la vente, interdits d'exposition ou de vente aux mineurs tels que : *Les Protocoles des sages de Sion* ; *Comment reconnaître le juif*, de Georges Montandon ; *Le Péril juif*, de Marcel Jouhandeau ; le *Testament* d'Adolph Hitler ; *Après le chaos, nous !* de Goebbels ; *Les Noms hébraïques* ; la revue *Révision* ; les *Annales d'histoire révisionniste* ou la *Revue d'histoire révisionniste*... L'UEJF, représentée par maître Stéphane Lilti, avait obtenu l'interdiction de diffusion à la suite de ce constat.

Dans un premier temps, la librairie l'Aencre a fait appel. Parallèlement eut lieu un curieux ballet commercial et un montage de société que dénonce également l'UEJF. Trois jours après l'interdiction de diffusion d'un certain nombre de ses livres, les propriétaires de l'Aencre décident une augmentation de capital ; en septembre, le gérant, Eric Miné, démissionne pour céder sa place à Philippe-André Duquesne ; le 23 décembre, l'Aencre demande sa liquidation judiciaire. Une autre librairie ouvrait pendant ce temps à Toulon : la librairie Alaïs portant l'enseigne l'Aencre de Toulon, créée par une société mise sur pied le 29 juillet, la société Occidentale des éditions du Var dont les actionnaires sont quasiment les même que ceux de l'Aencre et dont le gérant est M. Miné. Enfin, le 2 janvier était créée la fameuse société européenne de diffusion et d'édition aujourd'hui repreneuse du stock de l'Aencre et dont Thierry Dreschmann est nommé gérant. Thierry Dreschmann était actionnaire de l'Aencre et est actionnaire de la société occidentale des éditions du Var (librairie Alaïs)...

Autant d'éléments sur lesquels l'UEJF souhaite que le tribunal de commerce se penche avant de prendre sa décision. Comme le souligne Mark Knobel, les libraires de l'extrême droite sont coutumiers de ces tours de passe-passe. En 1993 déjà, la librairie révisionniste et néo-nazie Ogmios, fermée en septembre, rouvrait ses portes en novembre sous le nom de La librairie. Celle-ci fermant ses portes début 1995, l'Aencre était créée pour, expliquait l'équipe dans un tract, *« relever le flambeau »*.

Christiane Chombeau

Nicole Notat prend la parole pour combattre la résignation

IL Y A DES CONDITIONNELS de pure civilité. Nicole Notat, pour qui *« être chef, c'est d'une certaine façon être ennemi du consensus mou »*, aurait pu tout aussi bien recourir au présent de l'indicatif, « je veux vous dire », au moment de livrer ses vérités de syndicaliste et de femme. Son premier ouvrage, coécrit avec Hervé Hamon – un des deux auteurs de *La Deuxième Gauche*, sous-titré *Histoire intellectuelle et politique de la CFDT* (Ramsay, 1982) –, tombe à point nommé pour la « tsarine », à mi-parcours de son deuxième mandat à la tête de la CFDT et alors que celle-ci voit le nombre de ses adhérents augmenter (*Le Monde* du 16 avril). Fière de ses origines campagnardes et de son trajet de militante, Mme Notat, bientôt âgée de cinquante ans, affirme son tempérament énergique.



BIBLIOGRAPHIE

La secrétaire générale de la CFDT ne renie rien et va de l'avant. Elle revient longuement sur le conflit de l'hiver 1995, qui avait vu la CFDT adopter une position singulière dans le paysage syndical en soutenant la réforme de l'assurance-maladie en dépit du mouvement social qui s'était levé. *« Quand j'entends des militants ou des intellectuels soutenir que le mouvement social est par nature porteur de progrès, d'évolutions positives, je leur réponds que non. Tout dépend du sens du conflit. Il y a des conflits novateurs, il y a des conflits conservateurs »*, explique-t-elle.

Ce n'est pas sans une certaine délectation que Mme Notat admet que la CFDT avait commis dans cette période trois *« transgressions »*, dont la deuxième *« consistait à parier qu'un gouvernement de droite, impopulaire de surcroît, finirait peut-être par conduire à son terme une réforme socialement positive »*.

« Au total, je considère que cette épreuve a été plus clarificatrice que lourde d'inconvénients pour la CFDT. Et je crois que la crise de décembre 1995 était salutaire », conclut-elle.

Trancher, voire diviser, être plus *« dérangeant »* que *« ronronnant »*, assumer les conséquences de ses propos et de ses actes : autant d'attitudes que Mme Notat revendique. Forte d'un projet, *« le syndicalisme de transformation sociale »*, elle n'épargne pas ses partenaires et règle volontiers ses comptes. Elle fustige le CNPF en se demandant *« ce que c'est »* : il a *« tantôt l'allure d'un vaisseau fantôme et tantôt celle d'un bateau ivre »*. Ayant perdu *« ses motivations fondatrices, l'anticléricalisme, l'anticommunisme »*, Force ouvrière *« réagit par une sorte de glaciation, de refus de mesurer les changements accomplis et subis »*.

« RÉFLEXES CORPORATISTES »

Quant à la CGT, *« elle ne transcrit pas la pertinence de ses diagnostics dans sa pratique revendicative »* et pratique *« un syndicalisme qui s'arrête au milieu du gué »*. Elle n'oublie pas les syndicats SUD, créés par des cédétistes en rupture de ban : *« Commment ne pas s'inquiéter de l'émergence de syndicats – dont SUD est le prototype – qui fondent leur radicalité sur des réflexes corporatistes extrêmes dans les secteurs où ils s'implantent et, ailleurs, sur un discours révolutionnaire à bon compte, aussi incantatoire qu'impuissant ? »*

Mme Notat délivre des satisfecit à Edmond Maire et à Jacques Delors, dont elle se sent proche, mais plus généralement à des hommes ou femmes politiques tant de gauche – Catherine Trautmann est *« une amie »* – que de droite – Philippe Séguin *« quand il était ministre du travail et des affaires sociales »*. Elle affirme sa confiance dans les combats menés par la CFDT, au premier chef la réduction du temps de travail et la construction européenne, et plaide pour que la France ne se laisse pas gagner par la résignation.

Alain Beuve-Méry

★ ***Je voudrais vous dire*, Seuil-Calmann-Lévy, 195 pages, 98 francs.**

Michel Charasse poursuit le Syndicat de la magistrature

L'ANCIEN MINISTRE socialiste Michel Charasse a annoncé, vendredi 18 avril, l'engagement immédiat d'*« actions judiciaires appropriées pour défendre* [son] *honneur »* contre le Syndicat de la magistrature (SM) et les quotidiens *Libération* et *France-Soir*. Il reproche aux deux journaux de le présenter, dans des articles, parus vendredi, consacrés aux amendements relatifs à l'action des magistrats qu'il a présentés au Sénat, comme *« cité dans des dossiers d'affaires actuellement à l'instruction »*. Il reproche au SM des propos, cités par *Libération*, mettant en cause son *« implication personnelle »* dans un dossier judiciaire, précisant n'être *« actuellement intéressé que par des procédures judiciaires dans lesquelles il est plaignant parce que victime »*.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAUX : les internes d'Ile-de-France ont voté vendredi 18 avril** *« l'arrêt de la grève totale des soins lundi »* et opté pour *« poursuivre le mouvement sous d'autres formes »* après cinq semaines de grève. Ils ont prévu de déposer un nouveau préavis pour le 1er mai. *« Il n'y avait plus de raison objective de continuer, mais on sort fiers du travail des internes qui ont posé le premier pas pour obtenir un Grenelle de la santé »*, a déclaré le président du comité de grève, Olivier Charrois.

■ **CAP : la Convention pour une alternative progressiste**, animée par l'ancien ministre communiste Charles Fiterman, a déclaré, vendredi 18 avril, que le Parti socialiste prend *« une grave responsabilité à s'entêter dans une stratégie libéralo-centriste au moment où la société est en recherche de solutions nouvelles, fussent-elles extrémistes »*.

■ **PÊCHE : le préfet de la région Martinique**, Jean-François Cordet, a invité, vendredi 18 avril, les marins-pêcheurs martiniquais à la *« prudence dans leurs déplacements en mer afin qu'ils ne se trouvent pas dans les eaux de Sainte-Lucie »*, Etat indépendant situé au sud de la Martinique. Les pêcheurs avaient bloqué des rues de Fort-de-France avant d'être reçus à la préfecture. L'arraisonnement, la semaine dernière, d'une embarcation par les gardes-côtes de Sainte-Lucie, qui avaient infligé une forte amende aux pêcheurs et gardé leur bateau comme caution, est à l'origine du mécontentement.

■ **PARCS NATURELS : le *Journal officiel* publie,** *samedi 19 avril*, un décret signé d'Alain Juppé et de Corinne Lepage portant classement du parc naturel régional de la Montagne de Reims, en Champagne-Ardenne. Un autre décret renouvelle pour dix ans le classement du parc naturel régional du Queyras, en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ **CANAL RHIN-RHÔNE : des opposants à la construction** du canal à grand gabarit ont muré l'entrée des bureaux de la Société de réalisation de la liaison fluviale (Sorelif) Saône-Rhin à Montbéliard. Cette opération symbolique a été organisée le 17 avril par le Comité de liaison anti-canal (CLAC) Nord-Franche-Comté, qui regroupe plusieurs associations de défense de l'environnement.

338
315 +

ÉDUCATION Plusieurs milliers de maîtres auxiliaires (MA) vivent de plus en plus mal leur situation de précarité. A Toulouse, où il y a quelques mois plusieurs d'entre eux avaient fait une grève de la faim, quelques MA nous ont dit leur détresse, leur souhait de trouver un emploi stable. ● POUR LA PORTE-PAROLE de la coordination, Annick Vespérini, la seule solution passe par *« le réemploi et la titularisation de tous les MA sans concours ni discrimination de nationalité »*. Une position jugée jusqu'au-boutiste par le SNES, qui estime que les dernières propositions du ministre François Bayrou – attaché au principe du concours pour accéder à la fonction publique – constituent *« une avancée »*. ● SELON UN RÉCENT RAPPORT de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, il y a en France 33 334 maîtres auxiliaires, dont 5 249 sans emploi et 7 794 en suppléance.

33 334 maîtres auxiliaires en mal de titularisation et de reconnaissance

A Toulouse, ces « intérimaires » de l'enseignement nous ont confié leur détresse et décrit la situation de précarité dans laquelle nombre d'entre eux se trouvent actuellement. L'auxiliariat fait figure de mal chronique que l'éducation nationale semble incapable de résorber

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

« Est-ce que je suis une bonne ou une mauvaise enseignante ? » Mireille souhaiterait qu'enfin l'éducation nationale réponde à sa question. Titulaire d'un BTS de gestion et maître auxiliaire (MA) depuis neuf ans, elle n'en peut plus d'être une « sans-grade » perpétuellement *« à l'essai »*. En décembre 1996, *« poussée par la colère »*, elle a participé aux premières grèves de la faim lancées à Toulouse par la Coordination nationale des collectifs de non-titulaires de l'éducation nationale. A quarante-cinq ans, Mireille, qui élève seule sa fille âgée de treize ans, ne sait pas ce qui l'attend à la prochaine rentrée : un emploi ou le chômage. Elle qui a enseigné l'économie, la gestion, le secrétariat, la bureautique à des élèves de BEP, de seconde, de terminales technologiques et à des étudiants de BTS, elle, qui a toujours eu de bons rapports d'inspection, ne s'est vu proposer aucun poste à la rentrée 1995. Après des années d'enseignement, elle a fini par accepter d'être « pionne », de peur qu'un refus l'élimine de la liste des MA.

« FRACTURE SOCIALE »

A la rentrée 1996, elle obtient un congé-formation pour préparer le Capet (concours du professorat technique) qu'elle passera en mai. Depuis, elle *« révise »* seule chez elle les cours du Centre national d'enseignement à distance (CNED). *« Cette situation est difficile. Je n'ai plus l'âge d'être étudiante*, explique-t-elle. *J'aurais aimé avoir des cours où l'on réponde à mes interrogations en termes de pédagogie. J'ai l'impression de m'être fait complètement avoir. Si j'échoue, j'ai très peur de me retrouver sans rien. Le concours, c'est une manière de nous envoyer au chômage. »*

Ils sont nombreux ceux qui, comme Mireille, ont le sentiment, après des années d'enseignement, de ne plus savoir qui ils sont et où ils vont. Après un BTS de technico-commercial, Carole s'aperçoit très vite qu'elle s'est trompée de voie et se tourne vers l'enseignement. N'ayant pas obtenu de bourse pour poursuivre ses études à l'université, sa seule solution pour intégrer l'éducation nationale passe par l'auxiliariat. En 1992, Carole obtient, dans l'académie de Toulouse, un poste à temps plein de professeur de technologie. Il en sera ainsi jusqu'en juin 1996, parfois à soixante-dix kilomètres de son domicile, mais peu importe, elle travaille. Puis, plus rien. Elle qui n'a jamais été *« une militante »*, a éprouvé le besoin, *« pour moi et pour les autres »*, dit-elle, d'entamer une grève de la faim de vingt-deux jours en décembre. *« Cette décision est difficile à expliquer mais il fallait que je le fasse. »*

Il aura fallu ces actions extrêmes, relayées dans d'autres villes, pour que le ministre de l'éducation entame, début janvier, des discussions sur le devenir des maîtres auxiliaires et annonce le réemploi du 1er mars au 30 juin des MA ayant au moins trois années d'ancienneté. La contestation est partie de Toulouse davantage du fait de quelques fortes personnalités, dont celle d'Annick Vespérini, MA en documentation – devenue par la suite porte-parole de la coordination – que d'une situation locale des MA plus aiguë que dans le reste de la France.

« Le problème devait forcément se poser », concède Abdel Aïssou, secrétaire général adjoint et directeur des ressources humaines au rectorat de l'académie de Toulouse. *« Nous sommes désormais dans une logique de fracture sociale. Les MA ont une moyenne d'âge de 35-40 ans et un besoin impératif de travailler »*, admet-il. Au-delà de la diminution des réemplois à la rentrée 1996, qui a engendré la colère des MA se retrouvant au chômage après plusieurs années d'ancienneté, est venu s'ajouter le problème des conditions de leur titularisation. *« Ces deux questions sont distinctes »*, estime M. Bayrou, pour qui les concours doivent demeurer la seule voie d'accès à un poste de titulaire.

« Aidez-nous à les passer », rétorque Joséphine, mère de deux enfants et MA depuis 1985. Cette femme âgée de trente-neuf ans n'a pas supporté que le rectorat la renvoie au Fonds d'aide sociale lorsqu'elle s'est inquiétée de n'avoir qu'un remplacement de quelques semaines après des années de postes à temps plein. *« Je ne demande pas l'aumône, je demande un travail. J'aime ce métier, mais j'ai le sentiment aujourd'hui d'être méprisée. Ce qui est proposé par le ministère équivaut à un plan d'exclusion et non d'intégration »*, explique-t-elle. Si elle ne refuse pas l'idée de passer des concours – bien qu'elle préférerait que des inspections soient organisées pour évaluer la valeur professionnelle des MA –, Joséphine aimerait pouvoir s'y préparer de manière intense, par le biais d'une formation. Mais, par-dessus tout, elle regrette qu'on ne l'ait pas avertie de la précarité de sa situation. *« J'avais des postes à l'année reconduits à chaque rentrée. Je ne me suis jamais affolée. Aujourd'hui, on m'explique qu'on ne me doit rien, je trouve cela immoral. »*

Christophe est plongé dans la même inquiétude. Ayant pour bagage un CAP-BEP de chaudronnerie et un stage au Centre de formation des professeurs de technologie, il ne peut même pas passer le concours réservé. Depuis 1985, il a obtenu des postes d'enseignement en collège sans que la question de ses diplômes ne soit jamais abordée. Après avoir accepté à la rentrée 1996 un emploi de surveillant dans deux établissements distants de quatre-vingts kilomètres, il a été nommé, début janvier, professeur de dessin technique dans un établissement d'enseignement adapté pour une durée de six mois. Agé de trente-sept ans, père de deux petites filles, Christophe redoute que ce poste auprès d'enfants en difficulté soit le dernier. *« Je n'en peux plus d'être stressé. Je n'ai pourtant pas l'impression d'être exigeant en demandant à pouvoir rester dans cet établissement difficile »*, explique-t-il.

Annick Vespérini n'en démord pas : *« Nous demandons le réemploi et la titularisation de tous les MA sans concours ni discrimination de nationalité. »* Ce jusqu'au-boutisme d'une femme qui dit n'avoir, personnellement et professionnellement, plus rien à perdre, heurte un certain nombre d'enseignants titulaires qui, disent-ils, en ont *« bavé »* pour réussir les concours. Annie Garric, secrétaire départementale du SNES toulousain, qui a accueilli les grévistes de la faim dans les locaux de son syndicat, concède que le soutien des titulaires a été *« très mitigé »*. Pour elle, la résorption définitive de l'auxiliariat passe par l'augmentation du nombre de titulaires remplaçants et, plus globalement, par la création de postes. A Toulouse, titulaires et non-titulaires se retrouvent au moins sur un point : si l'éducation nationale fait vraiment partie des priorités, elle ne doit pas être victime de restrictions budgétaires.

Sandrine Blanchard

Deux concours spécifiques

Le concours réservé, mis en place dans le cadre de la loi Perben de 1996 sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, aura lieu le 29 mai ; il offre 2 700 postes. Les maîtres auxiliaires (MA) peuvent s'y inscrire sous trois conditions : avoir quatre années d'ancienneté effective, avoir été en poste entre le 1er janvier et le 14 mai 1996, être titulaire d'une licence ou d'un diplôme bac + 2, suivant qu'ils enseignent dans l'enseignement général ou technique. Environ 14 500 MA sont concernés. Les candidats passeront une épreuve écrite d'admissibilité et un oral d'admission. Un concours interne spécifique, créé en 1993, offre cette année 2 390 postes pour les MA ayant cinq années d'ancienneté.

L'histoire sans fin des « soutiers de l'enseignement »

L'HISTOIRE des maîtres auxiliaires (MA) n'en finit pas de se répéter. Depuis plus de vingt ans, les différents ministres de l'éducation nationale ont tenté de diminuer le nombre de ceux qu'on appelle *« les soutiers de l'enseignement »*. En 1975, René Haby annonce un plan de titularisation exceptionnelle, destiné à *« résorber l'auxiliariat »*. Quatre ans plus tard, alors que près de 20 000 MA ont été titularisés, Christian Beullac considère que désormais *« l'auxiliariat ne peut être qu'un travail d'appoint »*. Puis, en 1983, un nouveau plan de titularisation, concrétisé par le loi Le Pors, a pour objectif de sortir, en cinq ans, 47 000 MA de leur situation précaire. On pense alors que ces « sans-grade », recrutés pour boucher les trous, pallier le manque d'effectifs d'enseignants et combler les postes vacants, vont disparaître. Mais l'éducation nationale, dans l'incapacité de recruter par concours l'ensemble des personnels dont elle a besoin, ne peut éviter de recourir à l'auxiliariat, embauchant par milliers des jeunes fraîchement sortis de leurs études supérieures, des hommes et des femmes cherchant à sortir du chômage ou à la recherche d'un nouveau parcours professionnel.

11 % DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE

En janvier, un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) comptabilise 33 334 maîtres auxiliaires (soit 11 % des effectifs enseignants du secondaire), dont 5 249 sans emploi et 7 794 en suppléance. Retour à la case départ. Le problème de ces personnels sans statut est une nouvelle fois posé, mais leur situation est d'autant plus critique que les temps ont changé.

Le métier d'enseignant n'a jamais attiré autant d'étudiants à la porte des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Non seulement la crise du recrutement est passée, mais l'heure est aux restrictions budgétaires et à la baisse du nombre de postes offerts aux concours (*Le Monde* daté 26-27 janvier). Derrière ces *« variables d'ajustement »* qui permettent au système de tourner se cachent des situations humaines difficiles. Depuis une dizaine d'années, les maîtres auxiliaires, recrutés après le dernier plan de titularisation, ont vieilli, additionnant des années d'enseignement. Ils admettent mal aujourd'hui de pas avoir d'assurance quant à leur avenir. Les plus anciens estiment que leur expérience professionnelle, souvent vécue dans des établissements dits « difficiles », devrait avoir la valeur d'un concours. Selon l'Igaen, 49 % des MA ont au moins quatre années d'ancienneté effective (dont 19 % plus de sept années) et 30 % entre quatre et sept ans.

Refusant la proposition de la Coordination nationale des non-titulaires favorable à une intégration directe sur liste d'aptitude sans concours – comme ce fut le cas par le passé –, François Bayrou a fait valoir son attachement au principe du concours pour accéder à la fonction publique. Lors de sa dernière réunion, le 2 avril, avec les représentants de la Coordination et de l'Intersyndicale d'enseignants, le ministre de l'éducation nationale a proposé le réemploi des MA ayant au moins trois années d'ancienneté à la prochaine rentrée *« en fonction des moyens d'enseignement qui pourront être dégagés à cet effet »*, l'ouverture de 5 090 postes aux concours spécifiques et réservés, une mission de l'inspection générale qui sera chargée dans chaque académie de dégager des heures supplémentaires en faveur de l'emploi et l'arrêt du recrutement de nouveaux MA.

Si le SNES, syndicat majoritaire chez les enseignants du secondaire, considère ses propositions comme *« une avancée »*, la Coordination parle de *« gâchis »*, s'insurge contre des concours qu'elle juge *« discriminatoires »* et qui, selon elle, annoncent *« une nouvelle vague de licenciements »*.

S. Bl.

Les mille et un fichiers informatisés de la police technique et scientifique

LES INDICES biologiques qui ont confondu l'auteur de huit viols commis de 1989 à 1995 ; les empreintes digitales retrouvées sur une bombe déposée le long de la ligne du TGV Paris-Lyon par l'un des organisateurs des attentats islamistes de 1995, qui ont permis de démanteler le groupe de Khaled Kelkal ; les traces papillaires figurant sur un exemplaire du *Dauphiné libéré* retrouvé en 1993 dans le véhicule des auteurs d'un vol à main armée en Haute-Savoie au cours duquel un policier avait été tué et qui ont conduit à l'interpellation des « braqueurs » : la sous-direction de la police technique et scientifique (PTS), dont le siège délocalisé a été inauguré vendredi 18 avril à Ecully (Rhône) par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a apporté une aide décisive aux enquêteurs. Des résultats qu'aurait goûtés Alphonse Bertillon, le patron du service parisien de l'identité judiciaire, qui, en 1902, fut le premier en France à identifier un assassin grâce aux empreintes laissées sur le lieu du crime.

Au sein de la direction centrale de la police judiciaire, la PTS dispose désormais de moyens importants. Le service de l'identité judiciaire (photo, vidéo, empreintes digitales) assure la diffusion des techniques d'investigation dans l'ensemble des services de police. Il gère le fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) qui permet d'attribuer les traces papillaires relevées sur les lieux d'infraction aux plus de 760 000 fiches individuelles correspondant à des personnes précédemment interpellées pour des crimes ou délits. A défaut de traces digitales exploitables, l'identité judiciaire a recours à des portraits-robots établis, grâce aux déclarations des témoins ou des victimes, dans une base de données d'images informatisées. Implantés à Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse, les cinq laboratoires de police scientifique ont traité plus de 14 000 affaires en 1996 (expertises de balistique, de documents, de biologie, d'incendies et d'explosions, de toxicologie ou de stupéfiants). Quelque 2 600 dossiers portant sur des analyses génétiques (sang, sperme, bulbe de cheveux, peau, etc.) ont été traités dans les laboratoires policiers.

CENTRALISATION TARDIVE

Mémoire de la police judiciaire, le service de la documentation criminelle gère notamment le fichier des personnes recherchées (plus de 350 000 fiches) et le fichier des véhicules volés (plus de 500 000 voitures, camions, cyclomoteurs ou bateaux répertoriés). Ces deux fichiers centraux sont accessibles sur les milliers de terminaux-écrans répartis dans les unités de gendarmerie et de police. Un autre fichier, le système de traitement de l'information criminelle (STIC-Canonge), a remplacé les myriades de fiches cartonnées qui, jadis, classaient les photographies des malfaiteurs connus selon leurs caractéristiques physiques. Présentant aux victimes des photographies en mosaïque de quatre ou neuf clichés, le STIC-Canonge a permis l'an passé d'identifier 6 799 malfaiteurs et de résoudre 5 587 affaires.

Il avait fallu attendre le plan de modernisation de la police nationale, en août 1985, pour que la PTS, laissée en déshérence pendant des décennies, redevienne une priorité sous l'impulsion du ministre de l'intérieur Pierre Joxe. Le *« tueur de vieilles dames »*, Thierry Paulin, avait entre-temps profité tragiquement des retards de l'investigation scientifique. En 1984, il avait assassiné, dans leurs appartements parisiens, huit personnes âgées. Peu après, Thierry Paulin avait été interpellé à Toulouse pour un délit sans gravité et ses empreintes digitales, recueillies à l'occasion, avaient dormi dans un fichier local. En 1986, l'assassin avait encore frappé une dizaine de fois à Paris, laissant ici et là ses traces papillaires. Faute de fichier national, personne n'avait pu, à l'époque, faire le rapprochement avec le petit délinquant identifié à Toulouse.

Erich Inciyan

La colère morale des facteurs de Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

C'est en ouvrant sa boîte aux lettres qu'un facteur de Montpellier, syndiqué à la CGT, a découvert avec stupeur, sous un emballage plastifié, *Le Journal de la colère*. Une publication de quatre pages, éditée gratuitement depuis plusieurs années à titre individuel et sans numéro de commission paritaire par Gabriel Favier, ancien propriétaire de cinéma qui fut aussi agent immobilier à Montpellier.

Dans son dernier numéro, l'auteur prend la défense du Front national, qu'il considère comme un parti *« social-démocrate »*. Il dénonce la *« propagande obsédante des médias et des politiciens »* achetés contre une *« poignée de pétrodollars »*, qui *« lavent le cerveau des Français afin de leur imposer la présence de huit millions d'immigrés non européens dont ils ne veulent pas »*. L'éditorial réhabilite la mémoire du sénateur américain McCarthy (initiateur d'une chasse aux sorcières, il se fit connaître dans les années 50 pour ses positions violemment anticommunistes), un *« homme de valeur »*, et rappelle que, si Hitler a pris le pouvoir, c'est avant tout à cause de *« la montée du péril communiste en Europe »*. Les *« politicards »* corrompus méritent une *« exécution par guillotine »*, peut-on lire encore... Et un article insultant à l'égard de M. Badinter insiste pour que soient exécutés *« sans pitié »* les pédophiles meurtriers d'enfants.

Le facteur a aussitôt informé ses collègues, qui, comme lui, ont refusé de continuer de diffuser cette publication. *« Nous ne sommes absolument pas contre la liberté d'expression*, explique Lucien Trémélat, responsable départemental de la CGT-PTT. *Mais nous sommes contre les campagnes qui incitent à la haine. Et ce qui est écrit dans ce torchon, c'est une incitation au racisme et à la xénophobie. C'est donc un délit. »*

Cette réaction a embarrassé la direction de La Poste, qui avait passé un contrat de plus de 3 000 francs avec l'éditeur pour la diffusion de 16 000 exemplaires dans plusieurs quartiers de la ville. Consulté auparavant pour avis, le service juridique du service public avait estimé que *Le Journal de la colère* ne présentait aucun caractère raciste. La crainte d'une réaction de l'éditeur a aussi joué dans cette affaire. La Poste n'a pas voulu prendre le risque d'être poursuivie pour *« ne pas avoir respecté une règle d'égalité d'accès à une diffusion à laquelle a droit tout citoyen »*, précise Bertrand Mazzocchi, directeur de la production à la direction de La Poste de l'Hérault.

Pour terminer la distribution, La Poste a donc eu recours à des facteurs contractuels qui ont remplacé les titulaires récalcitrants. La distribution a pris fin, jeudi 17 avril, quatre jours après avoir débuté, et elle a coûté plus cher que prévu. Après cette période de tension dans l'entreprise, la direction fait aujourd'hui savoir que, compte tenu du caractère discutable du journal incriminé, elle respectera la liberté de non-distribution de ses employés. Et qu'elle ne prendra aucune sanction.

Jacques Monin

Une filière de trafic de cocaïne démantelée à Paris

LA POLICE a brutalement interrompu, vendredi 18 avril, une filière de trafic de cocaïne qui partait de Colombie et plongeait jusqu'au cœur de la *jet set* parisienne. L'interpellation d'un revendeur, mercredi 16, sur une péniche amarrée au port des Champs-Elysées, a permis aux enquêteurs de démanteler un réseau très structuré et de saisir quelque 19 kg de cocaïne, ce qui constitue *« la plus grosse prise sur un lieu de consommation jamais effectuée en France »*.

Considéré comme le *« grossiste »* de l'organisation, un jeune homme de vingt-sept ans, de nationalité française, se présentant comme *« juriste »*, a été interpellé. A son domicile ont été découverts un scanner permettant d'intercepter les communications policières, des pistolets, des billets d'avion pour Miami et Medellin (Colombie), ainsi qu'un ordinateur dont les fichiers contenaient la comptabilité du réseau et la liste de ses clients. L'examen de ces fichiers a permis aux enquêteurs de déduire que les trafiquants commercialisaient une récente livraison de 45 kg de cocaïne.

La liste des clients comprendrait, elle, quelque 80 noms et numéros de téléphone, dont certains issus *« du monde du spectacle, du journalisme et des nuits parisiennes »*, a-t-on indiqué de source proche de l'enquête. Surpris par la police en descendant de la péniche, un dentiste et un comédien célèbre ont été interrogés puis relâchés. D'autres acheteurs pourraient être questionnés, sur commission rogatoire du juge d'instruction Marie-Paule Moracchini, mais ne devraient guère être inquiétés. *« Ils auront le souci de savoir que nous savons »*, ironisait, samedi 19 avril, un enquêteur.

H. G.

La mairie de Nogent-sur-Marne mise en cause dans l'affaire de l'école « radioactive »

Un « bilan complet du site » après fermeture est recommandé

Dans un rapport remis au juge Martine Vezant, l'expert judiciaire Paul Genty demande que soit réalisé, *« en urgence »*, un bilan complet de la radioactivité régnant dans et autour de l'école Marie-Curie de Nogent-sur-Marne, installée sur le site d'une ancienne usine d'extraction de radium à partir d'uranium.

DU CÔTÉ de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), la rentrée scolaire s'annonce perturbée. Un nouvel épisode est venu s'ajouter à la saga de l'école Marie-Curie, construite en 1969 sur un site radioactif. Le rapport de Paul Genty, l'expert nommé par le juge d'instruction de Créteil Martine Vezant après la plainte contre X déposée par une mère de famille (*Le Monde* daté 26-27 mai 1996), met en évidence de graves carences et une opacité manifeste dans la gestion du dossier. Il estime qu'*« il faut en urgence, et le doute subsistant, qu'un bilan complet de ce site soit réalisé »*, indiquant que *« les mesures et les travaux ne pourront se faire qu'après fermeture de l'école »*.

Daté du 31 mars et remis au juge Vezant le 1er avril, le compte-rendu d'expertise, que *Le Monde* a pu se procurer, retrace la genèse de cette affaire. M. Genty révèle l'existence de *« trois propriétaires différents, tous parfaitement au courant de la situation »*. Il ajoute que des *« contrôles et mesures ont été réalisés à partir de 1964 (...) par le laboratoire municipal de la préfecture de police »*, à la demande de la municipalité. La radioactivité du site ne fit alors aucun doute.

La ville de Nogent-sur-Marne devait acquérir l'endroit quelques mois plus tard pour y bâtir un groupe scolaire, *« après déclaration d'utilité publique décrétée par le préfet »*. *« Il est paradoxal que l'état radioactif de ces lieux particuliers ne soit* [pas] *mentionné dans cet acte de vente »*, souligne l'expert, qui juge *« significatif »* le fait que le permis de construire n'ait pas été retrouvé. Au cours de ses investigations, M. Genty dit en outre avoir constaté que *« certains organismes* [avaient] *des difficultés à retrouver leurs archives »*.

Selon son rapport, *« la municipalité aurait dû prendre déjà quelques précautions, mais aussi les différents organismes, dont le préfet du Val-de-Marne »*, d'autant plus qu'à l'époque de la construction, *« divers courriers avertissaient déjà la municipalité nogentaise, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, la direction générale de la santé, l'architecte, des risques associés à ce choix »*.

« QUADRILLAGE FIN »

Différents travaux de protection radiologique ont été effectués depuis, mais de nombreuses inconnues demeurent. L'expert précise qu'on ignore encore ce qu'il est advenu des déchets produits par l'ancienne usine d'extraction du radium de l'uranium installée là au début du siècle. Avant toute décision définitive, il recommande la réalisation, par *« deux entreprises différentes »*, d'*« un quadrillage fin »* destiné à localiser *« tous les déchets radioactifs, en qualité et quantité »* et à déterminer *« leur situation en profondeur »*.

Le niveau de contamination de la nappe phréatique, peu profonde, reste lui aussi ignoré. Déplorant qu'*« aucune des personnes ayant vécu sur ce site et dans son entourage n*[ait] *eu un suivi médical approprié »*, l'expert estime nécessaire *« la recherche de pollution radioactive en les environs immédiats du site industriel »*. La rue du Port, où sont érigés de nombreux immeubles d'habitation, pourrait être concernée...

Le *« langage hermétique »* et le caractère *« confus »* des précédents rapports techniques constituent, selon M. Genty, une circonstance atténuante expliquant des *« décisions parfois inopportunes ou incomplètes »*. Il n'en reste pas moins que *« la municipalité nogentaise a fait au minimum par rapport aux normes »* et *« n'a pas désiré faire au mieux »* en appliquant le principe des recommandations internationales en matière de radioprotection : *« As low as possible »* [aussi bas que possible].

Sous la pression des parents d'élèves et après avoir organisé un référendum, Estelle Debaecker (divers droite), qui avait mis fin, en juin 1995, au règne de Roland Nungesser (RPR) à la mairie, a fait fermer l'école en décembre 1995. Elle a rouvert ses portes en mai 1996, après cette conclusion de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) : *« La source principale d'émanation du radon* [gaz cancérigène] *a été tarie. »*

« Les responsabilités (...) *sont réparties surtout entre la municipalité quelle que soit son antériorité et la préfecture (DASS, DDE, DPC), qui ont permis non seulement que la situation de contamination des lieux perdure, mais qui ont favorisé aussi la construction du groupe scolaire en ne se documentant pas par exemple auprès du SCPRI* [prédécesseur de l'OPRI] », conclut l'expert, qui ajoute à la liste la société Yab, propriétaire d'origine du terrain.

Le juge d'instruction pourrait prochainement ordonner le *« bilan complet »* du site préconisé par l'expertise. Des mises en examen pourraient suivre, dont les chefs sont déclinés dans le présent rapport : risques causés à autrui, délit d'omission de porter secours, délit d'abstention de combattre un sinistre de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes. Lundi 21 avril, quelque cinq cents élèves rentreront de vacances dans les classes de maternelle et de primaire de l'école Marie-Curie.

Laurence Folléa

L'aile nord de la Grande Arche fermée pour raisons de sécurité

LA SÉCURITÉ des quelque 2 000 personnes travaillant dans l'aile nord de la grande Arche de La Défense à Puteaux (Hauts-de-Seine) a été jugée suffisamment menacée pour que les lieux soient provisoirement fermés par le maire (RPR) de la ville, Charles Ceccaldi. Malgré la décision de fermeture, prise par arrêté municipal et confirmée, vendredi 18 avril en référé, par le tribunal de grande instance de Nanterre, les employés ont poursuivi normalement, vendredi, leur journée de travail.

Une inspection de routine avait été effectuée, mercredi 16 avril, par la sous-commission départementale de sécurité et d'incendie. Les défauts et malfaçons constatés vont de l'absence de mesure du potentiel calorifique du mobilier, demandé lors d'une précédente inspection le 23 mars 1994, à des défaillances dans le verrouillage des portes, la protection et la détection des incendies. En attendant une nouvelle inspection, prévue lundi 21 avril, les exploitants des locaux, AXA Immobilier et la Caisse des dépôts et consignations, devront payer une astreinte de 1 000 francs par heure de retard à l'exécution des travaux.

Le plan « Vigipirate » est renforcé

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a annoncé, dans un entretien publié, vendredi 18 avril, par le quotidien *Le Progrès*, le renforcement du dispositif « Vigipirate ». *« En accord avec le premier ministre, j'ai non seulement décidé de maintenir le plan "Vigipirate", mais aussi de le renforcer en certains endroits »*, a déclaré M. Debré, justifiant cette décision par *« le contexte et l'approche d'échéances électorales »* en Algérie, où les élections législatives doivent se tenir le 5 juin. Réactivé après l'attentat du 3 décembre 1996 dans une rame du RER parisien à la station Port-Royal (4 morts), attribué aux islamistes, le plan « Vigipirate », qui associe l'armée à la surveillance des points *« sensibles »*, mobilise actuellement *3 130* policiers et militaires sur l'ensemble du territoire. Le 10 janvier, M. Debré avait estimé que ce dispositif était appelé à *« se pérenniser »* (*Le Monde* daté 12-13 janvier).

DÉPÊCHES

■ **CORSE : François Santoni, chef du mouvement nationaliste corse A Cuncolta naziunalista, a été placé, vendredi 18 avril, sous** mandat de dépôt par le juge d'instruction parisien *Gilbert Thiel. Il* avait été mis en examen, mardi 15, dans une affaire de tentative de racket contre un entrepreneur portugais. François Santoni, déjà détenu depuis le 18 décembre 1996 pour son implication dans une affaire de tentative d'extorsion de fonds contre le complexe touristique de luxe du golf de Sperone (Corse-du-Sud), instruit par le juge Jean-Louis Bruguière, est désormais sous le coup de deux mandats de dépôt.

■ **IMMIGRATION : une jeune femme de vingt-deux ans, qui fait la grève de la faim à Tours** (Indre-et-Loire) depuis le 20 mars pour s'opposer à l'expulsion de son compagnon algérien, a été hospitalisée, vendredi 18 avril après-midi, *« pour un bilan de santé global »*. Delphine Bossoreille a indiqué que son hospitalisation ne remettrait en cause ni sa grève ni son *« projet de mariage fixé au samedi 26 avril »* avec *Méliani Benama, trente ans.*

■ **JUSSIEU : les travaux de désamiantage de première urgence et** de mise en sécurité des locaux du campus universitaire de Jussieu à Paris ont été achevés au début de la semaine, a indiqué, vendredi 18 avril dans un communiqué, le ministère de l'éducation nationale, précisant que le grand chantier de désamiantage commencerait à la prochaine rentrée universitaire.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Louise et Dima,
Les familles **Doumerc** et **Khanine**
ont la joie de souhaiter la bienvenue à

Marguerite,

née le 10 avril 1997, à Paris.

118, rue d'Assas,
75006 Paris.

Décès

– Rennes. Lorient. Le Havre. Paris. Le Mans.

Jean-Michel Boucheron,
Christine Leonard-Boucheron,
Patrick et Philippe Boucheron,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 avril 1997, de

M. Fernand BOUCHERON,
né le 31 octobre 1910,
ancien instituteur de la Sarthe,
ancien élève de l'ENSET,
ancien professeur
du collège technique du Havre,
proviseur honoraire
des lycées Colbert de Lorient
et Joliot-Curie de Rennes,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Rebecca Dalmedico,
son épouse,
Amy Dahan Dalmedico,
sa fille,
Maxime Dahan,
son petit-fils,
Les familles Harari, Sislian, Attias, à Paris, Tel Aviv, Montréal et Milan,
ont la tristesse de faire part du décès de

David DALMEDICO,

survenu à Paris, le 16 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ils rappellent le souvenir de son gendre,

Gérard DAHAN,

décédé le 11 juin 1996.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 21 avril, à 15 h 15, entrée porte principale.

66, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Mme André Deresse,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DERESSE,

rappelé à Dieu le 17 avril 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Germain de Fontenay-le-Fleury (Yvelines), 5, rue Pierre-Curie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Parc Montaigne,
1, square Bernard-Palissy,
78330 Fontenay-le-Fleury.

– Mme Irène Lecomte,
son épouse,
Bernard et Monika Lecomte,
Christian et Véronique Lecomte,
Catherine et Etienne Vallès,
Françoise et Andrzej Bednarski,
ses enfants,
Michaël, Sidonie, Mélanie, Léonard, Alice, Victor, Patricia et Barbara,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LECOMTE,
ancien professeur aux Langues orientales,
directeur de l'édition française
de l'Encyclopédie de l'Islam,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 avril 1997, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e.

170, rue Ordener,
75018 Paris.

– Mme Renée Pradalès,
son épouse,
Mme Annie Pradalès,
sa fille,
Henri et Frédérique Kebabdjian,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pradalès,
Mme Martine Pradalès
et M. Christian Fyferling,
Mathias et Aurélie Fyferling,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul PRADALÈS,

survenu le 17 avril 1997, à Paris-14e, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le mardi 22 avril, à 9 h 45, au cimetière de Montmartre (avenue Rachel, Paris-18e).

43, rue Lévis,
75017 Paris.

– Joseph Rivoire,
son frère,
Mme Jacques Rivoire,
sa belle-sœur,
Renée Heron,
son amie,
Les familles Rivoire, Martin,
font part du décès de

Marguerite RIVOIRE,

survenu en son quatre-vingt-dix-septième anniversaire.

Elle a rejoint dans la paix du Seigneur

Françoise CASTELAIN,

qui l'a précédée le 12 octobre 1996.

Une messe sera célébrée le lundi 21 avril 1997, à 8 h 30, en l'église Sainte-Marguerite-Marie-des-Joncs-Marins, Le Perreux (Val-de-Marne), avec la participation de l'Action catholique ouvrière.

L'inhumation aura lieu à Lamure-sur-Azergues (Rhône), à la suite de la cérémonie religieuse célébrée en l'église du village par son neveu, M. le chanoine Pierre Martin, le lundi 21 avril, à 16 heures.

« Un visage de lumière de la Jeunesse ouvrière catholique féminine. »

Ni fleurs ni couronnes.

Dons pour les plus défavorisés.

– La Chorale mixte des lycées d'Annecy
a le regret de faire part du décès de

Roger VOGUET,
son fondateur,
chef de chœur.

– Les familles Tresmontant-Larrauri,
Les éditions François-Xavier de Guibert,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude TRESMONTANT,
membre correspondant de l'Institut,

rappelé à Dieu le 16 avril 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mardi 22 avril, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Degas,
75016 Paris.
3, rue *Jean-François-Gerbillon,*
75006 Paris.

– Mlle Marie-Laure Bonnaud,
a la tristesse de faire part du décès de sa mère, à la fin d'une vie riche et généreuse,

Line VAUTRIN,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 12 avril 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 avril, à 9 heures, en l'église Notre-Dame des Victoires, Paris-2e.

18, avenue du Bel-Air,
75012 Paris.
(*Le Monde* du 18 avril.)

– Jean-Louis Zoël,
son époux,
Kilian Shelly,
son fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Louis ZOËL,
née Marie-Paule SCOTTO-D'APOLLONIA,

survenu à Rambouillet, en mars 1997.

Ses obsèques *religieuses ont été* célébrées dans l'intimité familiale.

Ses cendres reposent dans le caveau de famille, au cimetière de Tesson (Charente-Maritime).

Remerciements

Il y a de l'utopie
Dans le brin d'herbe

Et sans cela
Il ne pousserait pas.

Art poétique, 1989.

– Profondément touchés par les témoignages d'affection et l'hommage rendu à

GUILLEVIC,
5 août 1907,
19 mars 1997,

nous remercions de tout cœur celles et ceux qui s'associent à notre deuil.

Lucie Guillevic-Albertini,
Simone Guillevic,
Sylvie Girouard,
Sa famille et ses proches.

47, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Messes anniversaires

– *In memoriam.*

Une messe sera célébrée le mercredi 23 avril 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul MATHIAS,

décédé le 9 avril 1987.

Anniversaires de décès

– Le 19 avril 1996,

Jacques ALEXANDRE

quittait les siens.

Pour son épouse et ses amis, il est toujours présent.

– *Il y a un an, le 21 avril 1996*, disparaissait

Simone BRUET-BONHOMME.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Bénédicte Fremont et Benoît Bruet.

– L'inoubliable sainte laïque

Claire, Cayo HAUSMANN

nous quitta le 20 avril 1994.

Willy, *inconsolable.*

– Il y a un an,

David LEIBA

nous quittait.

Nous ne l'oublierons jamais.

– Il y a six ans, le 20 avril 1991,

Philippe PERRONO

quittait ce monde pour rejoindre son père,

Pierre PERRONO,

décédé le 24 décembre 1990.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent d'intention à

Monique, Patricia, Pascal et Paola.

– Il y a cinq ans, le 21 avril 1992,

Denise SENÈZE

mourait, dans sa cinquante-troisième année.

Frédéric Senèze,
son mari,
Laure et Julien,
ses enfants.

– Il y a dix ans, le 21 avril 1987,

François TRONIK

nous a quittés.

Il reste toujours vivant dans nos cœurs.

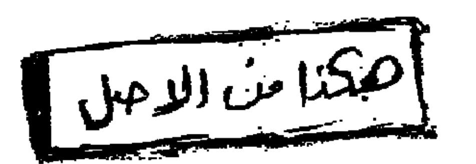
Soutenances de thèses

– **Anne PIERRE DUPLESSIX** a soutenu sa thèse de doctorat en informatique : **« Etude et réalisation d'une liaison série à 1 G baud indépendante du codage des données »**, le 4 avril 1997, à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-6e. Le jury lui a décerné la mention « très honorable ».

Concert

Récital exceptionnel
de Ruggero Raimondi
pour l'Association française
des sclérosés en plaques

Lundi 21 avril 1997, 20 h 30, Théâtre de l'Athénée, 24, rue Caumartin, Paris-9e.
Renseignements tél. : 01-47-42-67-81.
Ravel, Ibert, Fauré, Duparc, Moussorgski.
Anne-Marie Fontaine au piano.



HORIZONS

ENQUÊTE

En soixante-quinze ans, le N° 5 de Chanel a ensorcelé des générations de femmes. Une formule inchangée, un flacon tout en sobriété. Ni la guerre ni les modes n'ont altéré le « parfum du siècle », qui a survécu à sa créatrice et reste le plus vendu à travers le monde



ED FEINGERSH/MICHAEL OCHS ARCHIVES

Marilyn Monroe, dit la légende, ne portait pour dormir que quelques gouttes de N° 5. Mais nul n'a jamais dit qu'elle n'en portait que pour dormir...

N° 5, l'éternel parfum de femme

IL aura attendu ses soixante-quinze ans, bientôt soixante-seize, pour oser prendre des couleurs. Timidement : une surchemise signée Andy Warhol habille pendant deux mois le célèbre étui blanc liseré de noir. Une touche de modernité pour chatouiller l'éternel. Depuis trois quarts de siècle, le N° 5 de Chanel est LE parfum par excellence. Un mythe. Mais pas une ride. C'est encore le « jus » le plus vendu du monde, selon le *Financial Times*. Créé à l'aube des temps modernes, le N° 5 est un parfum universel, un parfum « global », qui plaît partout et à toutes. Il a séduit les grands-mères, puis les mères. Aujourd'hui, il fait encore rêver les filles. Un phénomène.

Les succès exceptionnels ont toujours une part de mystère. Comme tous les grands parfums, le N° 5 est le fruit d'un heureux mélange : un « jus » unique et une belle image. Cela n'explique pas comment il est devenu « le parfum du siècle », se jouant de la dépression comme de la guerre, survivant à sa créatrice et triomphant de la concurrence mondiale, comme il avait jadis émergé de l'artisanat de luxe. D'autres parfums ont traversé l'épreuve du temps. Certains ont suscité un bref moment des engouements comparables. Aucun n'a, si longtemps, connu la même fortune. Son secret ? L'alliance de trois génies : celui de son créateur, Ernest Beaux, qui l'a rêvé et conçu ; celui de Gabrielle Chanel, qui l'a choisi, lancé et incarné pendant un demi-siècle ; et enfin celui, plus secret, de la famille Wertheimer, propriétaire des parfums Chanel depuis l'origine, qui l'a financé, fabriqué et savamment développé jusqu'à nos jours.

« Créer un parfum, c'est comme composer une musique », disait Ernest Beaux. Ce parfum si parisien serait le lointain écho d'une ballade romantique aux confins des steppes russes. Après la révolution de 1917, Ernest Beaux, né à Moscou d'un père français, a servi les alliés auprès des armées russes blanches. A la fin des hostilités, les hasards de la guerre l'ont amené dans le Grand Nord, au-delà du cercle polaire, à l'époque du soleil de minuit, là où *« les lacs et les fleuves exhalent un parfum d'une extraordinaire fraîcheur »*, racontera-t-il longtemps après. De cette odeur serait née l'idée du N° 5. Démobilisé en 1919, Ernest Beaux rejoint la société des Parfums Rallet, ex-parfumeur des tsars, repliée près de Grasse, capitale mondiale des essences. Il est chargé de mettre au point des compositions originales destinées aux grands couturiers, un marché encore vierge. Gabrielle Chanel sera la première séduite. Le N° 5 a déjà pris corps, avant qu'elle ne le *« découvre »*. La petite histoire, racontée par Françoise Sagan dans son livre *Il est des parfums*, assure qu'il a été proposé à Coty qui l'a refusé : *« Trop cher. »*

« Qu'est-ce qui coûte le plus cher là-dedans ? », demande Coco, lorsqu'elle rencontre Beaux à Grasse en 1920, par l'intermédiaire de son amant d'alors, le grand-duc Dimitri. *« Le jasmin. Rien n'est plus cher. » « Eh bien ! mettez-en davantage ! Je veux faire le parfum le plus cher du monde. »* Beaux, en fournisseur docile, obéit. Le résultat déçoit. Trop riche, trop étouffé. Alors Ernest Beaux a l'idée de génie, qui fera du N° 5 le premier parfum moderne, et un chef de file incontesté. Il utilise massivement une matière de synthèse, les aldéhydes, dont la propriété est d'exalter les odeurs. Le résultat, cette fois, est révolutionnaire. Dotée d'un flair inné de la qualité, Gabrielle Chanel reconnaît « son » parfum parmi les cinq échantillons présentés par Beaux. C'est le cinquième. Ce sera le N° 5, chiffre fétiche de Coco, superstitieuse et férue de symbolique.

Il est lancé officiellement le 5 mai 1921, dans sa nouvelle boutique parisienne, au 31, rue Cambon : *« Jouez le 5 ! »* Le succès est immédiat. Coco a trente-huit ans, elle a inventé le jersey, la jupe plissée, le tweed, la robe noire, le hâle, le pantalon. Elle a libéré les femmes engoncées de la Belle Epoque en supprimant chichis, baleines et fanfreluches. Le nouveau parfum, comme sa mode, étonne par sa simplicité sophistiquée. Pas de flacon tarabiscoté : une simple fiole carrée, inspirée d'un étui à parfum tiré d'une trousse pour homme de la maison Charvet. Pas de nom à rallonge. Une odeur qui n'appartient qu'à lui *et* n'évoque aucune de ces violettes ou de ces roses fort en vogue jusque-là. Le N° 5 est résolument moderne, comme le cubisme, les arts décoratifs, Picasso, Cocteau, Reverdy, que Mademoiselle Chanel fréquente en ces Années folles.

Coqueluche des riches clientes de la rue Cambon, le N° 5 pâtit pourtant de sa fabrication artisanale. Le flacon, fragile, parfois mal rempli, ferme mal. La production de Rallet ne suit pas les ventes. Le fondateur des Galeries Lafayette, Théophile Bader conseille à Gabrielle de s'allier à des vrais professionnels et lui présente les frères Wertheimer, propriétaires de la maison Bourjois. L'accord est vite conclu. En avril 1924, la société Les Parfums Chanel est fondée. Une eau de toilette et une eau de Cologne N° 5 sont lancées. Le nouveau flacon, à facettes, doté d'un bouchon de taille émeraude, prend sa forme définitive. Enfin presque : par la suite, il sera subtilement modifié tous les quinze ou vingt ans, pour tenir compte de l'air du temps.

Mademoiselle Chanel préside le conseil d'administration de la nouvelle société mais ne détient que 10 % du capital. Pensant écouler l'essentiel de la production par la vente directe dans ses boutiques, avec de fortes marges, elle ne réalise pas alors qu'elle a cédé son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Pourtant, dès 1925, les objectifs sont ambitieux : Etats-Unis, Amérique du Sud, Europe, Australie, les Wertheimer voient grand et multiplient filiales et comptoirs de vente. En cinq ans, le chiffre d'affaires est multiplié par quinze. La crise de 1929 casse l'élan et gâte les relations entre Coco et ses associés. Persuadée d'avoir été dupée, elle engage avec une âpreté toute auvergnate une bagarre procédurière qui durera quinze ans.

Le N° 5 est résolument moderne, comme le cubisme, les arts décoratifs, Picasso, Cocteau, Reverdy, que Mademoiselle Chanel fréquente en ces années folles

1939, la guerre. Mademoiselle Chanel ferme brutalement ses ateliers et met sur le carreau ses trois mille employées. *« Ce n'est pas un temps pour faire des robes. »* Le N° 5 va-t-il mourir avec la maison de couture ? Au contraire, il profite de l'occupation pour devenir le parfum universel. Par quel miracle ? En 1940, les frères Wertheimer se réfugient aux Etats-Unis. La maison Bourjois y possède déjà une usine. Mais, pour y fabriquer le N° 5, manque l'essentiel : la formule, gardée dans un coffre à Paris, et surtout les précieuses essences, jasmin, rose de mai, etc., stockées à Grasse. Selon le magazine *Forbes*, les frères Wertheimer confient à un jeune agent américain, H. Gregory Thomas, qui dirigera plus tard Chanel Inc. à New York, la périlleuse mission de les rapatrier. Mission réussie : le N° 5 sera le seul parfum de luxe à être produit outre-Atlantique pendant toute la guerre. A la Libération, le « Number Five » est devenu pour toute l'Amérique LE parfum français, et les GI font la queue rue Cambon.

Car, en France aussi, les parfums Chanel ont réussi à survivre. Grâce à l'entremise de Félix Amiot, un industriel ami de la famille Wertheimer, la société a échappé aux appétits des Allemands, et dûment « aryanisée », comme les lois de Vichy l'exigent, elle poursuit sa production pendant toute l'Occupation. Coco a-t-elle trahi et cherché au passage à récupérer « ses » parfums, profitant de ses nouvelles amitiés allemandes, comme l'écrit Edmonde Charles-Roux ? Ce n'est pas prouvé. Mademoiselle Chanel, qui avait quitté le conseil d'administration en 1934, s'y retrouve en 1940, aux côtés de Félix Amiot. En 1942, lorsque le baron Robert de Nexon, le nouveau PDG – et le mari de sa tante Adrienne –, veut, pour contourner les restrictions, remplacer les essences naturelles du N° 5 par des produits de synthèse, elle s'y oppose. La société réduira la vente des extraits et se rattrapera sur les eaux de Cologne, perdant au passage un bon quart du chiffre d'affaires. Qu'importe, l'image est sauve.

EN 1940, les parfums Chanel faisaient en Europe 26 millions de francs (de l'époque) de chiffre d'affaires. En 1947, lorsque les frères Wertheimer reprennent les rênes de la société, le chiffre atteint 335 millions, et sans compter les Etats-Unis ! Coco, réfugiée en Suisse, reprend procès et manœuvres – elle tente de lancer des parfums sous la marque M[lle] Chanel. Un arrangement est finalement conclu avec la famille Wertheimer. Elle abandonne définitivement sa participation en échange de coquettes royalties : 2 % sur les ventes mondiales de « ses » parfums, soit environ 1 million de dollars par an, plus le paiement de son train de vie... Ce qui expliquera sans doute son choix de vivre au Ritz, tous frais payés !

Les années 50 sont celles du triomphe, surtout aux Etats-Unis. En 1953, Chanel utilise pour la première fois la publicité télévisée pour un parfum. En février 1954, Marilyn Monroe débarque à Tokyo. A la question : *« Que portez-vous pour dormir ? »*, elle répond : *« Seulement quelques gouttes de N° 5. »* La réplique – apocryphe ? – fera le tour du monde. Plusieurs années plus tard, elle donnera l'idée à Jacques Helleu, directeur artistique de Chanel, d'associer l'image du parfum à une femme symbole, reconnue comme la plus belle du monde : après Lauren Hutton et Jean Schrimpton, ce sera Catherine Deneuve, puis Carole Bouquet.

1954, c'est aussi le retour de Mademoiselle Chanel sur la scène de la couture après quinze ans de retraite, qui ont fait le jeu de nouveaux venus, comme Christian Dior ou Pierre Balmain, qu'elle méprise. A Pierre Balmain qui lui demandait quel était, après elle, le meilleur couturier elle répondit, féroce : *« Mais vous, monsieur, bien sûr, il faut bien que la province s'habille ! »* La première collection est un bide, mais dès la troisième l'Amérique et l'Europe s'enflamment à nouveau. Géniale, Coco, à soixante et onze ans, a inventé, avec son petit tailleur, le « total look ». Le succès ne se démentira pas jusqu'à sa mort, en 1971. Coco était une grande créatrice, pas une femme d'affaires : son come-back s'est traduit par une faillite financière. C'est Pierre Wertheimer qui, une fois encore, la sauve, rachetant au passage la maison de couture...

LE FLACON...

... EN 1921

... EN 1921

... EN 1924

... EN 1950

... EN 1970

... EN 1986

CONSÉCRATION en 1959 : le flacon du N° 5 entre dans la collection permanente du Musée d'art moderne de New York. En France, le parfum va moins bien. Distribué par les agents Bourjois, il pâtit d'un réseau hétéroclite et de la concurrence de nouveaux « jus ». *« Il s'embourgeoise »*, disent les mauvaises langues. Au milieu des années 60, les ventes plafonnent. La reprise en main est spectaculaire. Pierre Wertheimer décédé, une nouvelle génération prend la suite. Le catalogue est nettoyé des lotions, eaux de Cologne, etc. ; les points de vente sont ramenés de trois mille à mille, une partie des vieux stocks est rachetée et détruite. Les ventes redécollent.

En 1974, une troisième génération de Wertheimer arrive au pouvoir. Alain, petit-fils de Pierre, n'a que vingt-cinq ans, mais il a hérité du génie commercial de son aïeul. *« La troisième génération réagit comme les précédentes, c'est une des raisons du succès,* raconte un ancien dirigeant de la maison. *Ils ont tous le même souci de la qualité à tous niveaux. »* Tout en entretenant savamment la légende Chanel, la société s'adapte à l'explosion du marché du luxe : après les cosmétiques, elle se lance dans les bijoux, la maroquinerie, le prêt-à-porter, et les montres, sans porter ombre à la marque, au contraire. *« Le luxe ne perdure que parce qu'il met le rêve à la portée des classes moyennes »*, explique Denis Stoclet, sociologue de la consommation.

En 1984, Karl Lagerfeld prend la direction de la maison de couture. Sa fantaisie, ses mannequins vedettes, Inès de la Fressange puis Claudia Schiffer redonnent un coup de jeune à la marque et au N° 5, lequel, devenu le numéro un mondial défend royalement son rang face aux armées de nouveaux « parfums marketing ». Son image, mélange subtil de classicisme et de provocation, n'a cessé d'évoluer avec les générations, savamment gérée par Jacques Helleu : *« Un bon coup de pied tous les dix ans... »* Le « jus », lui, reste intact, couvé par le « nez » maison, qui, comme ses prédécesseurs, veille à l'intégrité des composants. Lorsque la production de l'irremplaçable jasmin de Grasse fléchit dangereusement, victime de la spéculation immobilière et de la concurrence internationale, la société Chanel signe en 1987 un contrat d'exclusivité avec le principal producteur local, afin de protéger ses précieuses essences. *« Aujourd'hui, un parfum a une durée de vie de trois ans,* explique la propriétaire de Carla, la première parfumerie de Neuilly. *Seuls les grands tirent leur épingle du jeu. Il y a dans le N° 5 une continuité dans la qualité qui, plus que tout, explique son succès. »*

« Je veux un parfum de femme à odeur de femme », disait Coco à Ernest Beaux. Il demeure, éternel.

Véronique Maurus

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Mobutu doit partir

MOBUTU SESE SEKO doit partir et Laurent-Désiré Kabila a le devoir d'organiser des élections démocratiques le plus rapidement possible : telles sont les deux évidences qui s'imposent aujourd'hui si l'on veut que le Zaïre, ce pays martyrisé par plus de trente ans de guerres civiles et de dictature, soit sauvé. Prétendre que ces deux exigences sont impossibles à réaliser serait très justement perpétrer l'hypocrisie qui a permis de conforter jusqu'à présent le régime dictatorial.

Mobutu doit se retirer. En quittant le pouvoir dans la dignité *après avoir régné pendant plus* de trente ans dans la vénalité, le président zaïrois ne rachètera pas ses fautes – l'Histoire l'a déjà jugé – mais pourrait éviter de nouveaux malheurs à son pays, notamment celui d'affrontements armés à Kinshasa, la capitale. Qui pourrait croire encore que le maréchal est le garant de l'unité d'un pays à la dérive ? Une armée régulière qui, partout dans le pays, pille et viole avant de fuir, une administration déliquescente, une économie en lambeaux, des régions entières qui, depuis déjà longtemps, ont fait sécession : l'unité du Zaïre de Mobutu est un leurre, le dernier sans doute imaginé par les *défenseurs d'un régime déliquescent.*

Pour ne pas encore altérer l'image qu'il a donnée de son pays, et, partant, d'une certaine Afrique, le président zaïrois ne peut plus tergiverser et tous ceux qui font actuellement le *voyage de Kinshasa* se doivent de l'aider à plier bagages.

Laurent-Désiré Kabila, lui, a un devoir : faire en sorte que le prochain régime qui s'installera à Kinshasa soit issu des urnes et non des armes. Qu'il évite ainsi d'être entâché du péché originel de Mobutu, celui d'avoir conquis le pouvoir par la force, la corruption et la ruse. L'histoire, ici comme ailleurs, a amplement démontré qu'en matière de démocratie, il est vite trop tard et que les plaies de la dictature ne se cicatrisent jamais totalement.

Un pays voudrait se libérer : voilà l'essentiel. Le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), hier inconnu d'une grande partie des populations du Shaba-Katanga ou du Kasaï, a certainement compris que l'accueil enthousiaste qu'il reçoit au fur et à mesure de la progression de ses troupes, témoigne *d'abord de la joie d'être* libéré de la dictature et de la prévarication. Il ne peut la confisquer à son seul profit et celui de ses amis. Partout où ils en ont eu la possibilité, les Zaïrois, et ce fut particulièrement visible au Shaba, ont aussi montré à ceux qui les ont libérés qu'ils ne voulaient pas d'une nouvelle dictature.

Il doit prendre acte de cette maturité en organisant, au plus vite, des élections en bonne et due forme. Prétendre que l'Afrique n'est pas mûre pour cette démocratie *« formelle »*, argument ressassé pendant des décennies pour justifier toutes les dérives tyranniques, n'est qu'un argument néo-colonial.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une campagne de francophobie

LES RELATIONS franco-égyptiennes paraissent n'avoir jamais été aussi cordiales. Le Caire et Alexandrie se disputent nos écrivains, nos artistes, nos conférenciers. Ce n'est plus de l'euphorie, c'est de l'enthousiasme.

Mais une presse assez importante – *sans* doute *mal informée* sinon inspirée – n'en continue pas moins, à propos de l'Afrique du Nord et de l'Indochine, de mener contre la France une campagne dont la véhémence n'est pas exempte parfois de trivialité. L'ar*gument traditionnel de la solidari*té des peuples « opprimés » n'est valable que dans la mesure où c'est l'intérêt véritable de ces peuples qui inspire de telles campagnes. Le cas est loin d'être prouvé dès qu'il s'agit des activités de *la Ligue arabe*. Et quelle portée peuvent avoir les clameurs de « *Libérez nos frères arabes !* » lorsque ceux qui les profèrent n'ont pas su résoudre eux-mêmes leurs propres problèmes, et sont aux prises avec les difficultés de la question anglo-égyptienne ?

La campagne de francophobie fait flèche de tout bois. Le récent discours du sultan à Tanger a été *longuement commenté. Ses allu*sions à la solidarité musulmane ont été reprises avec enthousiasme. Seul le journal *Al Kotla*, peu soucieux d'apporter une pierre à l'édifice du fanatisme musulman, souligne que la réalisation *éventuelle du khalifat ferait naître* des problèmes que les Arabes n'ont aucun intérêt à voir poser. C'est cependant le même journal qui, interprétant la bagarre survenue à Casablanca entre Sénégalais et Marocains, lui donne pour titre « *Une sauvage* agression colonialiste ».

(20-21 avril 1947.)

LE COURRIER DES LECTEURS Les lecteurs disposent de plusieurs moyens pour faire prévaloir leurs droits face aux rédacteurs. Le plus simple est la demande d'un rectificatif, à laquelle *Le Monde* répond positivement, aussi souvent que possible, en corrigeant ses erreurs. Le plus lourd est le recours aux tribunaux lorsqu'une personne s'estime victime, par exemple, *d'une diffamation* ou d'une atteinte à sa vie privée. Entre les deux, figure le droit de réponse, garanti par la loi, à condition qu'il respecte certains critères. Sa bonne application suppose que chacune des parties accepte les règles du jeu.

En vertu de la loi sur le droit de réponse...

par Thomas Ferenczi

LE MONDE reçoit chaque semaine de nombreuses demandes de droit de réponse. Il rejette une partie d'entre elles et donne satisfaction à l'autre partie. Ces droits de réponse sont publiés en général sous le titre « correspondance » et suivis, exceptionnellement, d'une mise au point de la rédaction.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Pour tenter de dissiper des malentendus, dont témoignent certaines lettres reçues par le médiateur, il n'est pas inutile de rappeler les règles de cette procédure. La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui est à la base de la législation actuelle, précise, en son article 13, que *« le gérant sera tenu d'insérer, dans les trois jours de leur réception ou dans le plus prochain numéro s'il n'en était pas publié avant l'expiration des trois jours, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique, sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, sans préjudice des autres peines et dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu »*. A quelques nuances près (le directeur de la publication a remplacé le gérant, l'amende a été portée à 25 000 francs, les quotidiens ont été distingués des autres périodiques), cette disposition est toujours en vigueur : elle définit ce qu'on appelle le droit de réponse.

L'exercice de ce droit est l'une des garanties offertes aux citoyens pour les protéger contre *les excès de pouvoir des journalistes*. Seules peuvent en bénéficier les personnes mises en cause – nommées ou désignées (c'est-à-dire identifiables, même si leur nom n'est pas cité). Des lecteurs non directement concernés ne peuvent donc pas s'en réclamer, comme certains le font quelquefois, pour répondre à des articles avec lesquels ils ne sont pas d'accord. D'autres règles limitent la mise en œuvre du droit de réponse : aux termes de la jurisprudence, il ne doit porter atteinte ni à l'ordre public, aux lois ou aux bonnes mœurs, ni aux intérêts d'un tiers, ni à l'honneur ou à la considération du journaliste qui a écrit l'article. En revanche, il n'est pas nécessaire d'être attaqué dans l'article pour acquérir le droit d'y répondre. Même un article favorable ouvre ce droit.

Toutefois, la justice peut estimer qu'il y a abus de droit lorsqu'un parti politique, par exemple, se sert de cette disposition pour développer ses thèses en répondant systématiquement aux opinions exprimées par un journaliste. Ainsi le tribunal correctionnel de Paris a-t-il donné tort au Front national, le 12 septembre 1996, en soulignant notamment que le droit de réponse *« ne saurait tendre à instituer une tribune libre ouverte à toute personne nommée ou désignée dans un journal »*. Ce jugement a été confirmé en appel. Il est important pour la liberté de la presse que la procédure du droit de réponse ne soit pas détournée de son objet.

A l'inverse, sauf cas d'abus de droit, *Le Monde* doit se plier sans mauvaise grâce aux exigences de la loi en insérant les réponses demandées, dès lors que son avocat, Me Yves Baudelot, lui a fait savoir que celles-ci répondent aux critères légaux. Il n'est pas normal que le journal temporise dans l'espoir de lasser le demandeur et que celui-ci, s'il est dans son droit, soit contraint de multiplier lettres et appels téléphoniques pour obtenir satisfaction.

Le dialogue, même vif, requiert, de part et d'autre, un minimum de bonne foi.

JEANNE AU BAIN

A l'aube du troisième millénaire, une commission nommée par M. Juppé a découvert dans une grammaire cette horreur : *« Il lui parle pour qu'elle ne s'ennuie pas »* ! Et, dans un dictionnaire, cet exemple à ne pas suivre : *« Le président prend un bain de foule, Jeanne prend un bain de soleil. »* Pour une fois que Jeanne ne montait pas à cheval, ne prenait pas d'assaut Orléans, c'est bien sa chance. Etre prise dans une rafle antimachiste... Enseignant le français depuis vingt ans, j'avoue : j'ai parfois utilisé ce genre d'exemples. Mais je promets de venir à résipiscence : désormais, je ne pécherai plus. Je dirai : *« La diva prend un bain de foule »* et *« Elle riait pour qu'il ne se prît pas trop au sérieux »*. Mais une diva, un rire... Est-ce encore autorisé par les commissaires de M. Juppé ?

G. Le Roux,
Perros-Guirec (Côtes-d'Armor)

ETHIQUE ET ESTHÉTIQUE

On l'a assez répété pour s'en louer : depuis la mort des idéologies, l'art se rit des injonctions morales et des frontières politiques de plus en plus incertaines. Dès lors, au nom de quel principe condamner ces critiques de l'art moderne qui, dans cette même logique, en *arrivent à flirter avec Krisis*, revue d'extrême droite revisitée ? Dans ses *Entretiens*, Breton raconte ainsi sa rupture définitive avec Eluard : il avait eu la stupéfaction d'entendre son ami alléguer qu'*« un poème de lui se défendait n'importe où, de par ses qualités intrinsèques »* et qu'il avait, non moins volontiers qu'à d'autres revues, *« collaboré à des publications fascistes en Allemagne et en Italie »*. L'ode d'Eluard à *« Joseph Staline »* et son *« cerveau d'amour »* n'a pas dû arranger les choses, mais Breton n'était pas le seul alors à penser que fascisme, stalinisme et capitalisme sont « intrinsèquement » ennemis de l'art. Ce rapport éthique-politique-esthétique fut le ressort de l'inventivité d'un mouvement d'avant-garde sans lequel les critiques chercheraient encore l'art moderne. Que fassent défaut les conditions d'une telle alliance et tout, jusqu'au pire, devient possible. On l'a vu avec *Krisis*. On en verra d'autres, assurément, quand l'intelligentsia, réconciliée autour de ses grands écrivains, commémorera la naissance d'Aragon, le fou du PC qui *« a couvert les cris »* de millions de victimes du bruit *« de ses ritournelles affectées »* (J.-P. Garnier et L. Janover, *Le Monde*, 11 janvier 1983).

Louis Janover,
Paris

LA CRISE OU LA MODERNITÉ

Voilà deux ans que je vis à l'étranger. Quelque part loin des réalités de l'Hexagone. Rien ne me manque vraiment de la France. Peut-être suis-je un enfant de la mondialisation qui n'a pas de patrie. Mais je ne crois pas. Je crois que c'est la « crise » qui m'a donné envie de regarder ailleurs. La crise de se retrouver entouré de jeunes sans rêves. La crise de parler de chômage *avant de vivre son ambi*tion. La crise de penser qu'avant la France était grande. La crise tout court, tous les jours. [...] Et puis, je suis arrivé ici, un pays de l'autre monde, un pays de pauvres. Et j'ai vu les enfants dans la rue et la misère partout. Mais pas la crise. Juste des sourires sur tous les visages, une joie simple et peu gourmande. La joie de gagner quelques pièces au feu rouge. La joie de se battre encore quand il n'y a plus rien. Alors, j'ai pensé à toute cette volonté, cette énergie qui serait bonne à voir en France. Une énergie nouvelle, celle du départ où l'on n'a rien à perdre. Parce que c'est vrai, les Français, on est vraiment des enfants gâtés. On a tout, et on ne fait rien. On se plaint, c'est tout. [...] Ici, la France, ce n'est pas la crise. C'est une vision d'avance, une modernité assurée. C'est le progrès de l'homme pour l'homme. Le seul vrai progrès. Alors, quand je lis, dans mon quotidien du bout du monde, qu'hier la France a fêté le nouveau siècle, je me demande comment. Et quand je vois que les mots du rendez-vous sont *« imaginer, savoir, partager et créer »*, je frémis. Je frémis de savoir que la France veut changer. Et je suis fier d'être Français parce que voir notre futur comme ça, c'est autre chose que de parler de crise, de chômage ou de PIB.

Renaud Collet,
par courrier électronique

GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES

La lettre du docteur Arié, publiée dans *Le Monde* daté 30-31 mars, annonce comme établis des faits pourtant très discutables.

1. Il y a trop de spécialistes en France. Sur quels critères ? Le chiffre absolu ? Le coût économique ? L'argument essentiel *devrait être médical*. Veut-on dire que le nombre excessif de spécialistes pourrait mettre en danger la santé de la population ? Ce n'est pas le cas, au contraire, dans les provinces du nord de la France où le supplément de morbi-mortalité a été attribué, avec d'autres causes, à une sous-spécialisation relative. Dans ces provinces, ne pourrait-on affirmer, après ces statistiques et aussi fallacieusement que mon confrère, qu'il y a trop de généralistes et pas assez de spécialistes ?

2. La nécessité de filières de soins. Si le critère est économique, les résultats de pays voisins [...] ne sont pas probants. Le déficit allemand n'a rien à nous envier, et si, en Angleterre, les prix sont contenus, c'est essentiellement parce qu'une part croissante de la population se soigne à ses frais, dans un secteur privé en pleine expansion. Quoi qu'il en soit, des expérimentations vont avoir lieu et les résultats sont imprévisibles. Sur le plan médical, pourquoi faudrait-il confier la responsabilité principale de la santé aux médecins dont les études ont été les plus courtes ?

Docteur Claude Bersay,
Paris

POUR LE « BRACELET ÉLECTRONIQUE »

Face au projet d'instauration du « bracelet électronique » en guise de substitut à certaines peines de prison, on observe, parmi d'autres, deux attitudes contrastées. D'un côté, les ultras de tous les excès, les doctrinaires de toutes les rigidités ; au nom d'une vision d'idéologues, d'une conception perverse des libertés et des droits de l'homme, ils s'effarouchent, ou font mine de s'effaroucher, devant les risques de dérive de cette nouvelle façon d'exécuter une peine. Et puis, il y a ceux qui ont connu [...] la prison, avec sa fonction criminogène *d'usine à récidive, et, plus grave*ment s'il est possible, son pouvoir d'atteinte à ce qui fait la dignité de la personne. Ceux-ci ne soupèsent pas au gramme près les risques éventuels de cette novation. Ils savent que, dans une démocratie, tout substitut à la prison peut être bénéfique. [...] Donnons la parole aux prisonniers, actuels et anciens. Ils ont payé pour avoir le droit d'exprimer leur avis.

Albert Pétrequin,
Vienne (Isère)

Fin du chômage en 2006 ?

Suite de la première page

Dès lors que, dans une dizaine d'années, tout est censé s'arranger, pourquoi changer quoi que ce soit ? Ainsi, évite-t-on de se poser la question de la mutation. D'autre part, cela revient à admettre une forme de déclin puisque c'est en pariant sur le vieillissement de la population que l'on parvient à régler nos problèmes dans la durée. Une attitude pour le moins inquiétante, car elle fait fi du sort réservé aux jeunes générations et du poids de la dette sociale qui leur sera transmise, mais aussi parce qu'elle pourrait témoigner d'un sentiment d'attentisme dans un pays où les « vieux » deviennent majoritaires et jugent des options à leur aune.

Non seulement, ce qui se prépare ne règle en rien la question du chômage, mais aboutit, démographiquement, à alourdir *le poids* des plus âgés dans la population active. A continuer ainsi, la part des jeunes dans l'activité, qui était de 9,4 % en 1995, descendra à 7,6 % en l'an 2000 et à 7,3 % en 2015. Dans les années qui viennent, le nombre des moins de 25 ans, actifs, devrait baisser de *500 000, tandis que l'essentiel de la* progression proviendra de la catégorie des 25-54 ans. Ces derniers, qui représentaient 60 % des actifs il y a vingt cinq ans, iront jusqu'à 84 % en l'an 2000. Au tournant du millénaire, ce sont ensuite les effectifs des 55 ans et plus qui, seuls, augmenteront. Une évolution qui serait accentuée si l'âge de la retraite venait à être relevé.

En fait, la démographie devrait être plutôt source de préoccupations. Un pays vieilli, à la main-d'œuvre âgée, est-il en mesure de faire face aux défis de l'avenir ? Son dynamisme risque d'être compromis. C'est d'ailleurs ce qui amène l'Insee à étudier, entre autres scénarios, des hypothèses où le taux de fécondité remonterait. A mots couverts, elle envisage même l'apport de l'immigration.

Sur le fond, ce débat renvoie à une interrogation plus décisive. A regarder les pays étrangers, à commencer par les Etats-Unis, on *peut déduire qu'il existe un rap*port entre l'augmentation de la population et la croissance de l'emploi, synonyme d'une évolution plus modeste du chômage, voire de sa décrue. En vingt ans, par exemple, la population américaine s'est accrue de 45 millions, le solde des emplois nets se situant *aux alentours de 37 millions*, alors que le chômage est resté au même niveau sur l'ensemble de la période. Là aussi, l'immigration a joué un rôle qui explique, par ailleurs, le développement des « petits boulots », mal rémunérés, avec peu ou pas de couverture sociale. Ainsi sont apparus les « travailleurs pauvres » (*working poors*) qui occupent un emploi tout en ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

De la même façon, la forte croissance obtenue pendant les Trente Glorieuses coïncide, en France, avec la montée en puissance de la génération du « baby boom ». Aujourd'hui, son vieillissement entraîne celui de la population active, provoque un déplacement du centre de gravité de l'économie en faveur des plus âgés et déforme la pyramide des âges dans les entreprises. Une évolution qui dessine cette baisse du nombre d'actifs disponibles que certains analystes voient comme le moyen de faire baisser le chômage. Mais peut-on se réjouir d'une telle issue ?

Alain Lebaube

RECTIFICATIFS

« DES AFFAIRES TRÈS SPÉCIALES »

Dans nos éditions du 4 avril, nous avons commis une erreur regrettable, désobligeante à l'égard d'un confrère. Le coauteur du livre *Des affaires très spéciales* (Plon), au côté d'Yvan Stefanovitch, est Jacques-Marie Bourget, grand reporter à *Paris-Match*, et non pas Gilbert Le Cavelier, comme nous l'avons malencontreusement écrit. Emu que nous ayons cité à la place de son nom celui d'un ancien militant du Service d'action civique (SAC), Jacques-Marie Bourget précise que *« [sa] vie se situe aux antipodes des idéologies d'extrême droite »*. Nous prions nos deux confrères de nous excuser pour cette regrettable méprise.

ZAÏRE

Une erreur technique a rendu incompréhensible une partie de notre article sur la situation au Zaïre (*Le Monde* du 19 avril). Il fallait notamment lire que M. Kabila demeure ferme sur sa volonté de chasser le maréchal Mobutu du pouvoir, mais qu'il serait prêt, selon des sources proches des négociations, à lui ménager une *« porte de sortie honorable »*.

PRIVATISATION L'Etat ne détiendra plus que 17,3 % du groupe d'informatique lorsqu'il aura vendu, dans les jours qui viennent, une nouvelle tranche d'actions représentant 11,5 % du capital. ● LE PRIX auquel le Trésor cédera ces titres sera connu mardi 22 avril. Il devrait s'établir dans une fourchette de 34 à 39 francs, contre 11 francs lors de la première étape de la privatisation en 1995. ● LA BOURSE accueillera les titres ainsi placés alors que les précédentes cessions d'action Bull s'étaient faites de gré à gré. Le PDG de Bull, M. Descarpentries, a entamé une tournée européenne pour séduire les milieux financiers. ● LE GOUVERNEMENT privilégie de plus en plus le marché pour privatiser les entreprises publiques. Il a fait ce choix pour la banque Hervet, qui doit être introduite en Bourse avant l'été, selon des modalités qui restent encore à définir.

Le PDG de Bull veut séduire les marchés financiers

Les 11,5 % du capital du constructeur informatique que l'Etat s'apprête à vendre, à un prix compris entre 34 et 39 francs, seront placés en Bourse. Jean-Marie Descarpentries a l'ambition de faire du groupe qu'il dirige « une valeur de croissance »

COMPARÉ à la tournée mondiale de trois semaines qu'entamera Michel Bon, le PDG de France Télécom, à partir du 6 mai pour convaincre les investisseurs internationaux de participer à la mise en Bourse de 25 à 30 % du capital de l'entreprise, la série de présentations entamée lundi 14 avril par le PDG de Bull, Jean-Marie Descarpentries, peut paraître bien modeste. Lui ne « vend » auprès des milieux financiers que 11,5 % de ses actions, dont le Trésor va se défaire.

De la première opération l'Etat espère retirer 30 à 50 milliards de francs. De la seconde, 600 millions de francs seulement, chiffre dérisoire comparé aux 11,7 milliards d'argent frais réinjectés par l'Etat dans Bull avant sa privatisation. Pourtant, voir M. Descarpentries vanter les mérites du titre Bull, d'Edimbourg à Francfort, neuf jours durant, relève du miracle.

L'homme ne rechigne d'ailleurs pas à rendre hommage au patron de France Télécom, qui détient 17,7 % du capital du groupe d'informatique, pour avoir accepté que ce placement intervienne à quelques semaines de la mise en Bourse de sa propre société, en dépit du risque. Membre du conseil d'administration de Bull, M. Bon est également président de son comité finances et audit. *« Il nous a dit* : "OK, passez les premiers" », se réjouit Jean-Marie Descarpentries.

DÉMANTÈLEMENT ÉVITÉ

Etalant tableaux et graphiques sur une table encombrée de dossiers, il déploie son argumentaire. *« L'informatique, bien gérée, est un secteur très rentable »*, lit-on sur l'un de ses papiers. Pour l'heure, le constructeur informatique français ne peut faire état que de deux exercices bénéficiaires consécutifs : 306 millions de francs en 1995, et 376 millions en 1996 (pour un chiffre d'affaires de 24 milliards). Mais le groupe revient de loin : en octobre 1993, à l'arrivée de M. Descarpentries à sa tête, il affichait plus de 5 milliards de francs de pertes, et sa privatisation semblait devoir inéluctablement déboucher sur une vente par appartements.

Moins de quatre ans plus tard, Bull n'a pas été démantelé, même si son PDG, appelé pour sa réputation de redresseur, a cédé les activités jugées trop difficiles à rendre rentables, comme la fabrication de micro-ordinateurs. Quant à la privatisation, elle a bel et bien été réalisée, les actionnaires publics détenant moins de 50 % du capital depuis le mois de février. Et voici maintenant l'ancien champion français des subventions saisi d'un rêve de carrière en Bourse.

Mardi 22 avril, le ministère des finances indiquera à quel prix il cédera un nouveau paquet d'actions, pour ne plus conserver que 17,3 % du capital de Bull. Le chiffre devrait s'établir dans une fourchette de 34 à 39 francs, alors que la première vente de titres par l'Etat s'était faite au prix de 11 francs.

« MESSAGE DE CONFIANCE »

Cette cession prendra la forme d'une opération boursière, conduite par SBS Warburg et Crédit agricole-Indosuez, tandis que les deux premiers désengagements de l'Etat, en 1995 et en février 1997, s'étaient faits de gré à gré.

Cette fois, indique M. Descarpentries, il s'agit *« d'ouvrir le capital au marché financier, aux particuliers et au personnel »*. Les 14 600 salariés déjà actionnaires n'avaient bénéficié d'aucune condition préférentielle lors des dernières cessions par l'Etat afin, dit le PDG, d'adresser *« un message de confiance aux clients »*. Ils pourront, cette fois, payer 20 % moins cher que le public, en vingt-quatre mensualités.

Bull, sous l'appellation quelque peu vieillotte de Compagnie des Machines Bull (CMB), est déjà coté à Paris sur le marché au comptant, ainsi que sur les Bourses allemandes et suisses, mais le « flottant » ne porte que sur 3 % du capital. A partir du 2 mai, les transactions pourront porter sur 13 % à 15 %. *« Mon objectif est de pouvoir aller au règlement mensuel »*, indique M. Descarpentries. Mais tout cela n'est, dans l'idée du PDG, qu'un hors-d'œuvre. Ce qu'il veut, c'est *« acclimater le marché, faire connaître Bull et le secteur high-tech »*. Sous la houlette de ce patron, le constructeur informatique veut devenir une *« valeur de croissance »* et pouvoir ainsi attirer des capitaux lorsqu'il en aura besoin. *« Je ferai une augmentation de capital sur un mouvement stratégique »*, prévoit M. Descarpentries, pour qui le temps des acquisitions pourrait revenir bientôt.

Le marché européen, sur lequel il a concentré ses forces mais qui est entré en léthargie depuis 1990, lui permettra-t-il de réussir ce rebond ? M. Descarpentries *« parie sur son réveil »*. Il lui paraît impensable que le Vieux Continent ne participe pas à cette révolution high-tech dont les Etats-Unis tirent leur dynamisme économique.

Anne-Marie Rocco

L'Etat ne conservera que 17,3 % du capital

Le pré-placement des actions mises en vente par le Trésor a commencé le 14 avril. L'opération s'achèvera à la fin du mois et la cotation, actuellement suspendue, reprendra le 2 mai. Le capital de Bull se répartira alors ainsi :

- **Actionnaires industriels** (inchangé) : France Télécom (17,7 %), NEC (Japon, 17,7 %), Motorola (Etats-Unis, 17,7 %), Dai Nippon Printing (Japon, 5,5 %), IBM (Etats-Unis, 0,7 %).
- **Personnel** : 10 % (contre 8 % actuellement).
- **Etat français** : 17,3 % (contre 28,8 %).
- **Particuliers et institutionnels** : 13,4 % (contre 3,1 %).

Bercy préfère le marché au gré à gré pour privatiser

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a encore dans la bouche le goût amer des privatisations par cession de gré à gré ratées. L'échec de la première tentative de vente de Thomson n'est pas le seul. Le CIC, la Société française de production (SFP), la Société marseillaise de crédit, trois dossiers difficiles parmi d'autres, sont encore dans tous les esprits.

ANALYSE
Il s'agit d'une opération technique et transparente

Pour relancer la privatisation de la Banque Hervet, Bercy a donc opté pour une solution de marché, annonçant, vendredi 18 avril, le lancement d'une offre publique de vente avant l'été (*Le Monde* du 19 avril). Quant à l'opération Bull, menée en trois étapes sur deux ans, elle a mêlé les deux formules.

Pour privatiser, l'Etat a le choix entre deux techniques : la cession de gré à gré ou la mise sur le marché, dans le cadre d'une offre publique de vente, désormais dénommée offre à prix ferme. En cas de gré à gré, le gouvernement prend la décision de céder l'entreprise à un ou plusieurs repreneurs. L'offre à prix ferme, en revanche, passe par une cession de titres cotés en Bourse.

« La privatisation par cession de gré à gré est devenue très complexe compte tenu du contexte politique » explique un proche du dossier Hervet. Il faut tenir compte de tous les paramètres, et notamment de la réaction des salariés et des politiques locaux, comme l'ont montré les dossiers CIC ou Crédit Foncier. *« Le ministre est aussi obligé de faire un choix en opportunité et doit démontrer que ce choix est objectif car il sera immanquablement contesté »*.

Un tel choix n'est pas toujours simple à défendre. *« Premier cas de figure*, explique un banquier d'affaires, *l'Etat vend une entreprise qui va bien. Il court alors le risque d'être accusé de favoriser ses « amis politiques » dans son choix »*. Le dossier Thomson l'a montré. *« Mais c'était la même chose lorsqu'Air France a vendu Méridien, une opération de privatisation de second rang. Accor et Forte ne se sont pas fait de cadeaux »*, rappelle-t-il. Ou encore lorsque le tandem Havas-Hachette et Bouygues se sont opposés pour la première tranche de privatisation de TF 1, certes réussie, en 1987.

Deuxième cas de figure : *« L'Etat vend une entreprise en situation difficile. Là, les acheteurs ne se précipitent pas ou exigent une garantie de passif »*. Dans ce cas, il est difficile de faire jouer la concurrence entre les offres, gage de transparence. Quant à l'octroi d'une garantie de passif, souvent utilisée par les vendeurs dans le secteur privé, il n'a jamais été autorisé par la Commission de privatisation, dont le rôle est de s'assurer que l'Etat ne cède pas une entreprise au-dessous du prix minimum qu'elle fixe. Une garantie de passif permet à l'acheteur de faire réviser le prix à la baisse s'il découvre un risque imprévu. *« C'est un des points qui avait fait échoué la privatisation de la Banque Hervet il y a trois ans et qui a empêché de privatiser le Crédit lyonnais de gré à gré »*, note un proche de ces dossiers. Aujourd'hui, aucun groupe n'accepte de se porter acquéreur d'une banque sans garantie.

JAMAIS DE LOUPÉ

Opter pour le marché permet d'éviter ces risques. L'opération est technique et transparente, avec le marché pour juge de paix. En outre, il n'y a jamais eu de loupé. *« En fait, l'Etat rend la main. Il laisse faire le marché. Si un groupe veut prendre le contrôle de la société privatisée, c'est la loi du marché qui jouera »*, relève un banquier.

C'est sans doute là dessus que tableront les acheteurs d'actions Banque Hervet, pariant sur l'intérêt d'un grand groupe bancaire pour la petite banque.

Mais, même si M. Arthuis estime que *« la situation financière de la banque Hervet est telle qu'elle ne nécessite pas d'actionnaire de référence »*, les déboires des banques moyennes à actionnariat dispersé ces dernières années, comme Pallas Stern ou la Compagnie BTP, privatisée en 1987, incitent à la prudence.

Sophie Fay

La direction de TAT-Air Liberté a engagé des discussions avec les grévistes

Pendant le week-end, 65 % des vols devaient être assurés

Marc Rochet, le PDG de TAT et Air Liberté, les deux filiales françaises de British Airways, a entamé dans la nuit de vendredi à samedi des discussions avec des représentants de l'intersyndicale. Les personnels navigants de TAT et Air Liberté sont en grève illimitée depuis le 9 avril, pour protester contre leurs conditions de travail et les modalités d'harmonisation du statut des personnels des deux compagnies en cours de fusion.

MARC ROCHET, le PDG de TAT et Air Liberté, les deux filiales françaises de British Airways, a entamé, dans la nuit de vendredi 18 à samedi 19 avril, des discussions avec des représentants de l'intersyndicale.

Vers 18 heures, une partie des quelque 200 salariés des deux compagnies, qui étaient rassemblés devant le siège, ont forcé l'entrée d'Air Liberté et investi les locaux. Un délégué syndical et un commandant de bord ont été reçus par M. Rochet, qui leur a demandé que les manifestants évacuent les locaux avant d'engager toute discussion. Ceux-ci ont quitté les lieux vendredi vers minuit et se sont rendus dans les bureaux de l'intersyndicale en attendant le résultat des négociations.

Samedi, les hôtesses et stewards et les pilotes de TAT et d'Air Liberté ont entamé le 11e jour d'une grève illimitée. Selon la direction, 65 % des vols, en moyenne, devaient être assurés samedi et dimanche.

Les grévistes s'opposent aux conséquences de la prise en location gérance de TAT par Air Liberté, effective depuis le 1er avril, qui préfigure une fusion ultérieure. Côté TAT, ils réclament que l'harmonisation des statuts entre les deux compagnies ne se fasse pas par le bas : ils craignent de voir leurs conditions de travail alignées sur celle d'Air Liberté, réputée pour être devenue la compagnie aérienne française aux coûts les plus bas, à un prix social jugé trop élevé par ses salariés (*Le Monde* du 19 avril).

Côté Air Liberté, les syndicats réclament l'intégration des contrats à durée déterminée (une centaine aujourd'hui), la mise en place d'un treizième mois et un temps de repos hebdomadaire de 48 heures, contre 36 heures aujourd'hui. Sur les deux derniers points, la direction du groupe, qui constitue désormais le deuxième transporteur aérien français, a donné son accord. *« Pour le treizième mois, sa mise en place devra se faire progressivement, sur quatre ans »*, affirme Marc Rochet.

PIQUE-NIQUE

Un geste dont les partenaires sociaux ne se satisfont pas. Vendredi, ils ont organisé un pique-nique devant le siège d'Air Liberté à Orly, pendant que se déroulait un comité d'entreprise extraordinaire, au cours duquel M. Rochet a rappelé la situation économique du groupe. Pour l'exercice comptable achevé le 31 mars 1997, Air Liberté a perdu 1,6 milliard de francs et TAT 200 millions. Le budget de l'exercice en cours prévoit une perte de 500 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs. Vendredi, la Fédération des syndicats des transports dans l'Union européenne (FST) a apporté son soutien aux salariés en grève de TAT-Air Liberté, dans une résolution publiée à Paris par le syndicat français d'hôtesses et stewards SNPNC. La FST *« condamne la tentative d'imposer à tous les salariés de TAT-Air Liberté les pires conditions de travail et de salaires »*.

Alors que le marché européen du transport aérien est totalement ouvert à la concurrence depuis le 1er avril, les syndicats craignent que cette compétition ne s'exerce au détriment des conditions de travail. Dans cette perspective, la FST reproche à British Airways d'être la première *« dans la recherche de nouveaux moyens de réduire les coûts du travail »*.

Virginie Malingre

La coopération entre Ford et Mazda passe à la vitesse supérieure

TOKYO
correspondance

Henry Wallace, le président de Mazda, a annoncé, jeudi 17 avril, que le constructeur automobile d'Hiroshima et l'américain Ford allaient synchroniser leurs cycles de production et mettre en commun un certain nombre de plates-formes de véhicules. Cette rationalisation, attendue, permettra aux deux sociétés de développer, entre autres, des moteurs, des systèmes de transmission et des suspensions communs à des modèles de chacune des deux marques.

En avril 1996, Ford a repris en main Mazda. Il a augmenté sa part dans le capital du constructeur nippon de 25 % à 33,4 %, et envoyé à sa tête un de ses vice-présidents, l'Ecossais Henry Wallace. La mise en commun des plates-formes de production avait déjà été annoncée comme le meilleur moyen de réduire les coûts, en vue principalement du marché asiatique, *« très forte priorité »*, avait annoncé M. Wallace. Le savoir-faire de Mazda en matière de petite et moyenne voiture est déterminant pour Ford. C'est principalement ce segment qui devrait faire l'objet des regroupements annoncés. M. Wallace n'a pas révélé quels allaient être les modèles concernés, mais il a affirmé que les regroupements seraient substantiels.

« IMAGES INDÉPENDANTES »

« Toutefois, la synchronisation ne s'appliquera pas à toutes les voitures. Nous continuerons à avoir des modèles uniques et à maintenir des images indépendantes. Nous partagerons des plates-formes là où les chevauchements sont les plus importants », a-t-il ajouté. Les analystes estiment que la mise en commun des plates-formes et la synchronisation des cycles devraient concerner la Mazda Familia et la Ford Escort, deux petites voitures déjà conçues sur une plate-forme commune, ainsi que les Ford Mondeo et Mazda Capella.

Selon le quotidien économique *Nikkei*, Mazda devrait développer un moteur pour une nouvelle voiture de sport qui sortira des usines de Ford en Ohio en 1998-1999, et qui équipera également les européennes Mondeo et Escort. L'intégration des modèles devrait être effective à partir de 2001-2002. En revanche, Mazda cessera, comme prévu, la production de mini-voitures (moins de 660 cm³). C'est par ce secteur que la société avait commencé dans l'automobile. Elle s'en était retirée en 1977 pour y revenir en 1989, en collaboration avec Suzuki, puis toute seule. Suzuki reprendra la fabrication des modèles Mazda jusqu'à nouvel ordre.

Mazda se recentrera sur une gamme plus restreinte de produits. Le lancement réussi à l'automne 1996 du Demio, une sorte de mini-Espace, d'une cylindrée d'1,3 litre, vendu à moins de 1 million de yens (environ 47 000 francs) pour le bas de gamme, aurait permis à Mazda d'augmenter sa part de marché au Japon de 4,8 % à 5,1 % de janvier à mars 1997. Le Demio, développé avec l'aide de Ford, ne devrait pas être commercialisé en Europe, où il entrerait en concurrence avec un modèle fabriqué par Ford pour Mazda, la Mazda 121.

A peine quinze mois auront suffi pour développer et lancer le Demio sur le marché japonais. Un temps record : il faut plus de deux ans à la plupart des constructeurs automobiles. M. Wallace compte bien utiliser cet atout, grâce au programme Digital Innovation, pour ramener le temps de développement de l'ensemble des modèles produits par Mazda à dix-huit mois, puis à quinze mois d'ici cinq ans. Mazda aurait pour cela investi 18 milliards de yens sur quatre ans, rapportait le *Financial Times* du 22 janvier.

REDRESSEMENT FINANCIER

M. Wallace a indiqué que les résultats de Mazda pour l'exercice 1997 (clos le 31 mars) ne devraient pas comporter de surprise et que le redressement financier de la société se poursuivait. Ils seront annoncés le 23 mai. En novembre dernier, la société prévoyait pour 1997 un bénéfice avant impôt de 11 milliards de yens (environ 5,2 milliards de francs), le premier après trois années de pertes. Comme les autres constructeurs, Mazda a bénéficié de la perspective d'augmentation de la TVA au 1er avril : les ventes d'automobiles au Japon ont bondi de près de 10 % au premier trimestre 1997 par rapport à celui de 1996.

Brice Pedroletti

La Banque de France supprimerait environ mille emplois

Un grand nombre de caisses devraient disparaître

UN AN après la longue grève menée – en vain – par les centres industriels de la Banque de France contre la suppression de 800 emplois, les syndicats de l'Institut d'émission monétaire s'attendent à l'annonce d'un plan social portant, selon la CFDT, sur *« plus de 1 000 emplois »* sur un total d'environ 15 600 *« équivalents temps plein »*.

Cette fois, ce ne sont plus les imprimeries qui sont concernées, mais le réseau des succursales. Selon les syndicats, l'annonce sera faite lors d'un *« conseil général »* (l'équivalent du conseil d'administration) extraordinaire mercredi 30 avril, puis lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire, mardi 13 mai. Ordre du jour de ces réunions dont la direction ne confirme pas la tenue : la restructuration du réseau et l'*« optimisation »* – pour reprendre la terminologie officielle – des succursales parisiennes.

Dès le 4 octobre 1996, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, avait indiqué qu'il souhaitait réduire le nombre de succursales en donnant à chacune une assise départementale. Les syndicats ont rapidement fait leurs calculs : sur les 170 caisses institutionnelles – celles qui gèrent la circulation fiduciaire et entretiennent des relations avec les autres banques, – environ 80 devraient disparaître. Les 35 *« caisses allégées »* qui, d'ores et déjà, n'ont plus de relations avec les autres banques, mais ne travaillent qu'avec les particuliers, vont également être fermées.

Alors que la loi sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995 ne permet pas à la Banque de France de fermer des succursales en province, les syndicats reprochent à la direction de fermer les caisses, qui, bien souvent, constituent l'une des principales activités desdites succursales ! Paris n'étant pas soumis au même régime, deux succursales sur quatre devraient disparaître : celle située dans le quartier de la Bastille et celle du boulevard Malesherbes. Selon le Syndicat national autonome (SNA), ces deux fermetures entraînent la suppression de 150 emplois sur les 1 000 menacés.

INTERSYNDICALE

Si la direction peut faire valoir que le statut du personnel le met à l'abri de tout licenciement, les syndicats rétorquent que les fermetures entraîneront la suppression d'environ 600 emplois d'agents de surveillance, qui, eux, ne bénéficient pas du statut protecteur.

Une intersyndicale doit se réunir lundi 21 avril pour déterminer les modalités d'action. Elle permettra de voir si tous les syndicats adoptent la même position. Le SNA, première organisation (37,5 % des voix aux élections des comités d'entreprise), la CGT (15 %), la CFDT (13 %), FO (11 %) et le syndicat indépendant et chrétien (5 %) font généralement cause commune, mais la position de la CFTC (15 %) et de la CGC (2,5 %) est parfois plus hésitante sur les modalités d'action. Il serait surprenant que les centres industriels se mobilisent massivement pour le maintien de l'emploi dans le réseau alors que, en 1996, la solidarité des employés de la banque avec les ouvriers était restée très limitée.

Frédéric Lemaître

Le PDG d'Air France soutient la politique d'Alain Juppé

LE PRÉSIDENT D'AIR FRANCE, Christian Blanc, tout en s'affirmant *« homme de gauche »*, apporte son soutien à la politique économique menée par Alain Juppé dans un entretien paru dans l'hebdomadaire *Paris Match* du 24 avril. *« Je suis un homme de gauche, par référence à une éthique. Pour moi, les valeurs de dignité de l'homme, de combat contre l'injustice et de l'intérêt général ne sont pas des mots vides de sens »*, déclare M. Blanc. *« En revanche, lorsque je regarde le débat économique, je le juge totalement artificiel. Et je me sens plus proche d'hommes classés à droite qu'à gauche,* affirme-t-il, *j'estime que la politique qu'Alain Juppé est en train d'expliquer au pays est la plus adaptée »*.

Christian Blanc ajoute *« ne pas être du tout intéressé par une carrière politique, ne serait-ce qu'à cause du repositionnement qu'elle opère entre les gens classés à droite et ceux classés à gauche »*.

DÉPÊCHES

■ **EDF : les factures d'électricité des particuliers** vont baisser de 3,2 %, en moyenne, en 1997, à compter du dimanche 20 avril, dans le cadre du contrat d'entreprise entre l'Etat et EDF. La baisse devrait être de 9,2 % pour les artisans, les commerçants et *« les petites PME »* et de 2,7 % et de 5,7 % pour les industriels, les collectivités locales et *« les autres PME »*, selon le ministre de l'économie, Jean Arthuis. La baisse serait chiffrable à 10 milliards de francs.

■ **HBL : l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC et autonome)** des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL), filiale des Charbonnages de France, a lancé, vendredi 18 avril, un appel à une grève unitaire de vingt-quatre heures à partir du mercredi 23 avril à minuit.

■ **EUROCOPTER : la société franco-allemande a enregistré une perte** nette consolidée de 450 millions de francs en 1996. Elle est devenue le premier fabricant mondial d'hélicoptères, devant l'américain Sikorsky, avec un chiffre d'affaires de 9,45 milliards. Eurocopter envisage une nouvelle réduction de ses effectifs de 300 emplois en 1998.

■ **RENAULT : les syndicats belges** de Renault appellent les 3 100 salariés de l'usine de Vilvorde à cesser le travail le jeudi 24 avril. 500 d'entre eux mèneront une *« action-surprise »* en Belgique.

■ **MICROSOFT : le titre du numéro un mondial de logiciels pour micro-ordinateurs**, coté sur le Nasdaq, a terminé vendredi 18 avril au niveau record de 107-5/8 dollars. Il avait annoncé la veille, pour le premier trimestre 1997, un bénéfice net par action de 79 cents – en hausse de 16 cents sur les prévisions des analystes et de 35 cents par rapport au premier trimestre 1996.

■ **AIRTOUCH** : les activités de téléphone cellulaire de US West Media Group ont été rachetées par AirTouch, à un prix estimé à cinq milliards de dollars (29 milliards de francs) ont annoncé, vendredi 18 avril, les deux groupes américains de télécommunications. Prévu depuis trois ans, ce rapprochement vise à créer une seule compagnie de radiotéléphone.

■ **AGF : l'assureur acquiert 14 % supplémentaires du groupe** Euler (ex-SFAC), sa filiale d'assurance-crédit pour 765 millions de francs. Les AGF détenaient déjà 68 % du capital d'Euler, après avoir cédé à Suisse de Ré leur participation dans le réassureur SAFR. Selon le quotidien *Les Echos* du 18 avril, les AGF s'apprêteraient à lever environ 4 milliards de francs sur le marché.

■ **SUEZ : la BNP a déclaré ne plus détenir que 1,42 % du capital** de Suez après avoir cédé 5 millions d'actions à la holding belge Electrafina, filiale du Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) d'Albert Frère, qui détiendra ainsi 11,6 % de Suez, soit 7,4 % de Suez-Lyonnaise.

L'incertitude politique affecte les marchés français

La perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale inquiète les investisseurs. Les taux d'intérêt sont remontés, tandis que la monnaie cédait un peu de terrain face au deutschemark

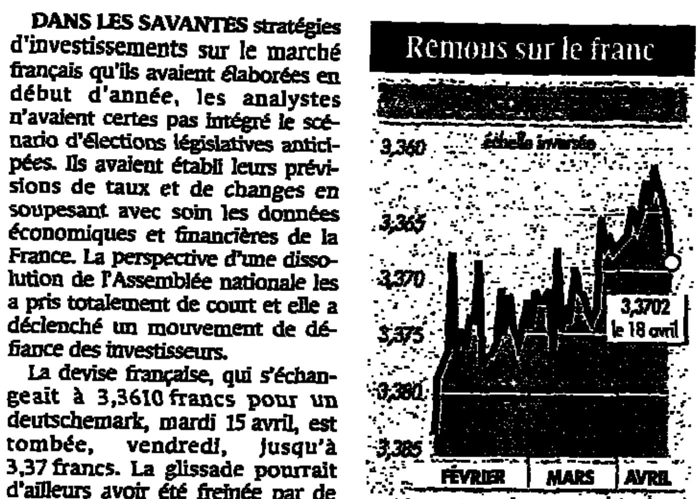
Les rumeurs d'élections législatives anticipées ont provoqué des remous sur les marchés financiers français. L'écart de taux à long terme entre la France et l'Allemagne, qui s'établissait à 0,15 %, lundi 14 avril, s'est réduit à 0,05 % vendredi. Les rendements à court terme se sont tendus, les opérateurs anticipant un relèvement des taux directeurs de la Banque de France en cas de dérapage du franc. Le cours de la devise française est passé de 3,3615 à 3,37 francs pour 1 deutschemark. Aux Etats-Unis, les marchés obligataires se sont redressés après l'annonce d'une faible hausse des prix à la consommation (+ 0,1 %) au mois de mars. En Allemagne, enfin, la Bundesbank a choisi, jeudi, de ne pas abaisser ses taux directeurs, tandis que son président, Hans Tietmeyer, s'est déclaré hostile à *« un nouvel affaiblissement du deutschemark »*. Le dollar s'est replié à la suite de ces propos.

DANS LES SAVANTES stratégies d'investissements sur le marché français qu'ils avaient élaborées en début d'année, les analystes n'avaient certes pas intégré le scénario d'élections législatives anticipées. Ils avaient établi leurs prévisions de taux et de changes en soupesant avec soin les données économiques et financières de la France. La perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale les a pris totalement de court et elle a déclenché un mouvement de défiance des investisseurs.

La devise française, qui s'échangeait à 3,3610 francs pour un deutschemark, mardi 15 avril, est tombée, vendredi, jusqu'à 3,37 francs. La glissade pourrait d'ailleurs avoir été freinée par de discrètes interventions de la Banque de France. Les mouvements ont été plus significatifs sur les marchés de taux d'intérêt. L'écart de rendement à dix ans entre la France et l'Allemagne s'est ainsi réduit de 0,15 % à 0,05 %. Les taux à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre, mesurés par les cours du contrat Pibor 3 mois du Matif, sont remontés de 3,29 %, mercredi, à 3,50 % vendredi.

Ce mouvement de hausse est directement lié aux anticipations de resserrement de la politique monétaire française en cas de dérapage du franc. Les opérateurs n'oublient pas qu'en mars 1995, en pleine campagne présidentielle, la Banque de France n'avait pas hésité à relever ses taux directeurs pour défendre sa devise. Elle pourrait agir de même pour des élections législatives.

Remous sur le franc



Le franc a cédé du terrain face à la monnaie allemande, victime des incertitudes économiques et surtout politiques.

Certains analystes ne croient pas à ce scénario. Ils estiment d'abord qu'avant d'utiliser l'arme des taux, l'institut d'émission pourra puiser dans ses réserves de change, sans doute plus importantes qu'on ne le prétend généralement : de nombreux opérateurs ont cru déceler, au cours des dernières semaines, des achats suspects de deutschemarks contre francs. Ils jugent ensuite que le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France est, dans sa composition actuelle, plus souple qu'il ne l'était il y a deux ans, avec l'arrivée de Pierre Guillen et de Jean-René Bernard, proches du président de la République, Jacques Chirac. En s'opposant à une hausse impopulaire des taux, ces deux personnalités pourraient démontrer – ce qu'elles n'ont pas fait jusqu'à présent – qu'elles sont bien les *« colombes »* qu'on avait présentées à l'origine.

Le marché obligataire français risque donc, au cours des prochaines semaines, de vivre au rythme des sondages, ce qui pourrait se traduire par une importante volatilité des cours. Le scénario – de rêve pour les marchés – d'une victoire de la droite suivie d'une inflexion de la politique économique française dans le sens d'un libéralisme accru est occulté par celui – catastrophe, aux yeux des investisseurs – d'une période de cohabitation avec un gouvernement socialiste désireux de renforcer le rôle de l'Etat dans la vie écononomique.

Il n'est pas certain que la structure nationale du marché obligataire français – les étrangers ne possèdent plus que 10 % de la dette publique française – suffise à le mettre à l'abri des remous. En cas d'élections législatives, les gestionnaires français pourraient bien accroître la part de liquidités dans leurs portefeuilles ou chercher au-delà des frontières, le temps de la campagne électorale, des placements moins risqués. Les conséquences économiques négatives d'une campagne électorale, qui constitue une période d'attentisme pour les décisions d'investissements et de consommation, constitueraient une incitation supplémentaire pour placer des capitaux hors de France.

Le double frein sur la croissance – monétaire, à travers la remontée des taux d'intérêt, et psychologique, avec la paralysie des agents économiques – augmenterait les difficultés budgétaires de la France. Elles sont grandes, si l'on en croit les sombres pronostics de la direction du budget (*Le Monde* du 18 avril), faisant état d'un possible dérapage du déficit public à 3,8 % du produit intérieur brut en 1997. Jusqu'à présent obnubilés par le dérapage des finances publiques allemandes, les marchés financiers s'aperçoivent que les politiques d'assainissement budgétaire menées dans les pays voisins rencontrent des difficultés du même ordre.

Les événements français ont éclipsé l'actualité internationale. Aux Etats-Unis, l'annonce d'une hausse modeste des prix à la consommation au mois de mars (+ 0,1 %) a rassuré les investisseurs et éloigné, momentanément, la perspective d'un nouvelle hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans est revenu, d'un vendredi sur l'autre, de 7,17 % à 7,06 %.

La Bundesbank, enfin, n'a pas réservé de bonnes surprises aux opérateurs. Malgré l'annonce d'une baisse de l'indice du climat des affaires mesuré par l'institut de conjoncture IFO (à 92,4 points en mars après 93,6 points en février), démontrant que la reprise économique reste hésitante outre-Rhin, elle a choisi de laisser inchangés ses taux directeurs. Son président, Hans Tietmeyer, a affirmé, jeudi, que *« l'accentuation de la croissance de la masse monétaire M3 au début de l'année et la valeur externe du mark justifient l'une et l'autre la poursuite d'une politique inchangée »*. Il a également précisé que la Bundesbank *« ne veut pas d'un deutschemark faible »*. A la suite de ces propos, le billet vert, qui était monté jusqu'à 1,7365 mark et 5,8410 francs mardi, ses cours les plus élevés depuis février 1994, s'est replié, pour terminer vendredi à 1,7146 mark et 5,7770 francs.

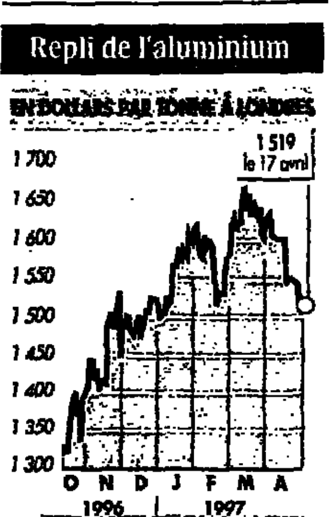
Pierre-Antoine Delhommais

L'euro plébiscité par les professionnels

Les professionnels des marchés obligataires croient à l'euro, selon les résultats d'une enquête réalisée par la banque Paribas auprès de 86 investisseurs d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient. Ils sont 100 % à penser que la monnnaie unique sera lancée, 97 % d'entre eux estimant que la date du 1er janvier 1999 sera respectée. En novembre 1995, moins de la moitié d'entre eux pensaient que l'euro verrait le jour en 1999. Ils étaient 76 % en juin 1996 et 86 % en janvier 1997. Tous les investisseurs interrogés pensent que l'Allemagne, la France et les Pays-Bas participeront au lancement de la monnaie unique. La proportion reste très élevée pour le Luxembourg (99 %), la Belgique (98 %) et l'Autriche (94 %). Elle est de 76 % pour l'Irlande, 40 % pour l'Espagne et 36 % pour la Finlande, et tombe à 17 % pour l'Italie et le Portugal, 12 % pour le Danemark, 2 % pour la Suède, 1 % pour le Royaume-Uni et 0 %, enfin, pour la Grèce.

MATIÈRES PREMIÈRES

Repli de l'aluminium



L'ALUMINIUM s'affiche à la baisse sur le marché londonien des métaux (LME). Les prix et les stocks, tout a diminué. On comptait pourtant sur une diminution des réserves mondiales pour soutenir les cours. Leur forte réduction en février – 72 000 tonnes – n'a pas empêché le recul des cours. De 1 612 dollars par tonne – pour le contrat de référence – en janvier, au plus haut depuis sept mois, ils sont retombés à 1 580,5 dollars la semaine dernière, pour finir à 1 559,5 dollars le 16 avril (1 523,5 dollars au comptant).

L'Institut international de l'aluminium de première fusion (International Primary Aluminium Institute, IPAI) a annoncé des stocks mondiaux à 3,077 millions de tonnes pour février, contre 3,149 millions en janvier. L'aluminium brut a vu ses réserves fondre de 110 000 tonnes à 1,552 million de tonnes. Si ce mouvement n'a pas eu d'influence en sens inverse sur les prix, c'est que, outre le fait que l'aluminium s'est aligné sur la tendance baissière suivie par les métaux de base, il correspondait en réalité à un restockage chez les consommateurs et non à une reprise de la demande.

AMÉLIORATION EN VUE

Les professionnels n'attendent pas vraiment d'amélioration dans les mois à venir : la demande est traditionnellement plus faible au second semestre. Les perspectives risquent d'être également bouchées en raison de la mise sur le marché de nouvelles capacités : chez le courtier Billiton, on estime à 629 000 tonnes celles qui seront mises en service cette année et à 439 000 celles qui le seront en 1998. On compte encore sur les pays asiatiques pour tirer la demande.

Rompant la morosité, le londonien Metal Bulletin Research (MBR) reste optimiste : il prévoit une amélioration de la consommation et même une consolidation des prix en 1997 et 1998. Pour MBR, les prix devraient se situer entre 1 640 et 1 870 dollars la tonne au cours de cette période et s'envoler au-dessus de 2 300 dollars en 1999. Il estime aussi que la demande occidentale devrait connaître 4,6 % de mieux cette année.

Carole Petit

Marché international des capitaux : la vogue du taux variable

UNE CATÉGORIE d'émissions internationales est très en vogue : celle dont la rémunération varie à intervalles réguliers en fonction de l'évolution du loyer de l'argent à court terme telle que les reflètent les principaux taux de référence bancaires sur le marché monétaire. Dans la plupart des cas, en dollars et en marks notamment, il s'agit du Libor ; pour ce qui est du franc français, le calcul se fait à partir du Pibor (les initiales de ces sigles étant celles de Londres et de Paris).

A ces taux de référence, qui changent sans cesse, on ajoutera ou l'on retranchera un certain pourcentage déterminé d'avance (le plus souvent une faible fraction) qui restera le même jusqu'au remboursement de l'emprunt. Pour évaluer la différence, positive ou négative, les spécialistes tiennent compte de la qualité des débiteurs, de la taille et de la durée de la transaction et également de l'état momentané du marché. Le rendement absolu n'est pas connu au départ. Il sera adapté tous les mois, tous les trimestres ou tous les semestres. Lorsque le loyer de l'argent monte ou menace de le faire, comme c'est le cas actuellement, ces emprunts contractés pour plusieurs années bénéficient de la faveur de très nombreux investisseurs.

En dépit des efforts déployés pour standardiser et unifier l'ensemble du marché international des capitaux, le compartiment des emprunts à taux variable n'a pas encore atteint partout le même degré de développement. Il reste beaucoup plus mûr en dollars que dans les grandes devises européennes, qui, par conséquent, sont moins fréquemment utilisées par les emprunteurs de premier plan. La situation est tout autre que celle des transactions classiques à taux fixe. En deutschemarks, par exemple, certains débiteurs, soucieux de leur réputation, hésitent encore à s'endetter à taux variable. Ils préfèrent le taux fixe, qui leur semble plus prestigieux parce que, dans le passé, les opérations à taux variable étaient souvent des quasi-prêts bancaires.

L'ÉGYPTE FAIT SON ENTRÉE

En francs français, les transactions internationales à taux variable dépendant du marché monétaire sont très rares, et très peu d'intermédiaires financiers s'en occupent. Le Crédit commercial de France s'en est fait une spécialité, et, conjointement avec la Commerzbank, il a dirigé le seul nouvel emprunt de la semaine, en francs. Celui-ci, d'un montant de 3 milliards et d'une durée de deux ans, a été contracté par une banque allemande, Hypothekenbank in Essen. Les obligations sont des lettres de gage, ces *Pfandbriefe* allemandes qui, dans leur pays, sont privilégiées du point de vue de la protection de l'épargne. C'est la seconde émission de ce genre en France. La qualité a été reconnue par Standard & Poor's, qui leur a donné sa meilleure note. Les investisseurs qui auront acquis les titres au prix d'émission peuvent compter sur un revenu qui changera tous les trimestres et qui sera nettement inférieur au taux du Pibor. Le niveau est très bas, et beaucoup jugent l'opération trop ambitieuse.

Pour ce qui est des emprunts de moindre qualité, la liste des candidats continue de s'allonger. La plupart d'entre eux veulent émettre des obligations à taux fixe. Il est à nouveau fort question de la Fédération de Russie, qui a retenu le dollar pour sa deuxième apparition de l'année, et de la ville de Moscou, qui devrait se lancer bientôt, en dollars, monnaie que pourrait aussi choisir l'Egypte pour faire son entrée sur le marché international des capitaux. On commence à parler de la Chine, à qui l'on prête l'intention de lever des fonds en marks. L'Amérique latine sera bien représentée ces prochaines semaines. L'Equateur sera en vedette, de même que le Brésil, qui concentre son activité sur les marchés européens.

Le Brésil entend se procurer prochainement des ressources à très long terme en lires, et du point de vue français, c'est lui qui promet de retenir le plus l'attention. Il s'apprête à contracter un emprunt d'un milliard de francs dont le coupon et l'échéance, dans cinq ans, seront les mêmes que ceux de deux autres transactions libellées en schillings autrichiens et en florins néerlandais, de façon à fusionner les trois émissions lorsque l'euro existera. Si ce triptyque avait vu le jour en fin de semaine, le coupons seraient de 6,75 % l'an. La direction de l'emprunt français a été confiée à Paribas. La monnaie allemande a, pour l'instant, été écartée. Il semble que ce ne soit que partie remise, et l'on évoque déjà la possibilité d'un quatrième emprunt brésilien qui viendrait à échéance en même temps et qui, émis un peu plus tard cette année en marks, serait converti en euros le moment venu, et s'assimilerait aux trois autres.

Christophe Vetter

Wall Street repart de l'avant, laissant les places européennes à leurs préoccupations domestiques

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 2,83%	↗ + 4,88%	↘ – 1,05%	↗ + 0,93%	↗ + 0,13%
18 352,14 points	6 703,55 points	2 547,56 points	4 310,50 points	3 344,39 points

IGNORANT presque le rebond de Wall Street et les statistiques publiées cette semaine outre-Atlantique, ainsi que la vigueur du dollar, les places européennes ont, dans leur ensemble, vu leur tendance très nettement influencée par les événements domestiques.

Wall Street termine la période sur un gain de 4,88 %, faisant largement oublier le mauvais score de la semaine passée. Londres et Francfort finissent respectivement la semaine sur un gain de 0,93 % et de 0,13 %. Paris, qui a fini par accorder crédit aux rumeurs de remaniement et de dissolution, affiche une perte hebdomadaire de 1,05 %. La Bourse de Tokyo, portée par un fragile optimisme, a fait fi du seuil de résistance des 18 000 points et s'est inscrite en hausse de 2,83 %, à 18 352,14 points.

La grande Bourse new-yorkaise a gagné 311,86 points cette semaine, n'affichant qu'une seule séance de baisse. Elle rattrape ainsi presque la moitié de la baisse de près de 10 % qu'elle a accusée entre mi-mars et mi-avril. Alors même que l'indice récupère le terrain perdu, les analystes n'estiment pas le marché sorti d'affaire pour autant. *« Il y a eu de nombreux achats à bon compte cette semaine, mais dans l'ensemble le marché est encore irrégulier »*, a observé Eugene Peroni, de Janney - Montgomery Scott.

A la Bourse de Paris, jusqu'à jeudi, les investisseurs n'avaient accordé que peu de crédit aux rumeurs de remaniement ministériel et de dissolution de l'Assemblée nationale. Ces rumeurs n'ont finalement pris une relative consistance qu'au cours de l'avant-dernière séance de la semaine. Les conséquences se sont fait rapidement sentir sur les marchés : dès vendredi, alors que les places européennes étaient orientées à la hausse, les valeurs françaises perdaient rapidement 1,19 % à l'ouverture, avant de céder 2 %. Selon certains analystes, l'annonce d'une dissolution de l'Assemblée nationale devrait entraîner l'indice CAC 40 sous les 2 500 points.

Les investisseurs étrangers redoutent, en fait, une période de cohabitation avec un gouvernement socialiste dont le programme économique, se moquait un opérateur, *« prévoit la création de 700 000 emplois dont 350 000 à caractère public »*.

BAISSE DU SECTEUR AUTOMOBILE

Plus sérieusement, ils redoutent un renforcement du rôle de l'Etat dans la vie économique. En revanche, ils ne verraient pas d'un mauvais œil une victoire de la droite et la mise en œuvre d'une politique économique plus libérale qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Toutes ces craintes ont pesé sur les valeurs françaises, qui ont terminé la séance de vendredi sur un recul de 2,59 %, à 2 547,56 points. En cinq séances, l'indice CAC 40 a finalement perdu 1,05 %. Depuis le début de l'année, l'indice-phare de la Bourse de Paris affiche toujours un gain de 10,01 %.

Du côté des valeurs, on retiendra la baisse générale du secteur automobile, et plus particulièrement celle de Peugeot SA. Le titre de la firme automobile termine la semaine sur un recul de 7,57 %, à 586 francs. De nombreux analystes ont révisé leurs estimations sur les performances futures du groupe après l'annonce de résultats 1996 très décevants et de perspectives peu encourageantes. Ils pensent que le titre est souvent surévalué et que le groupe n'est pas suffisamment bien armé pour remonter la pente, en 1997, dans un contexte de guerre des prix sur le marché européen.

La Bourse de Londres a nettement progressé sur l'ensemble de la semaine écoulée, suivant Wall Street à bonne distance. L'indice Footsie a terminé, vendredi, à 4 310,5 points, 39,8 points au-dessus de son niveau de la fin de semaine précédente, soit une hausse de 0,93 %. Les à-coups de Wall Street n'ont trouvé qu'un faible écho à Londres, où l'attente du scrutin du 1er mai a commencé à peser sur les échanges. La victoire du Parti travailliste ne fait plus de doute pour les investisseurs, mais ces derniers s'interrogent sur les intentions du Labour en matière de fiscalité des entreprises et des placements. Malgré les déclarations d'amitié faites aux milieux des affaires, la Bourse pense que les placements financiers seront une cible facile pour dégager des fonds que Gordon Brown, responsable des finances du Labour, a promis de ne pas prendre aux ménages.

Francfort est peut-être la place européenne qui a le plus suivi Wall Street cette semaine. Le marché allemand a alterné coups de déprime et accès d'enthousiasme, l'indice DAX terminant finalement sur un petit + 0,13 %, au gré des sautes d'humeur de la Bourse américaine et des fluctuations du dollar. La Bourse allemande, en quête d'impulsions propres, aura du mal à échapper aux influences venues d'outre-Atlantique, alors que le climat boursier américain s'est notablement assombri, ces dernières semaines, estime la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire, qui pronostique un niveau de 3 150 à 3 400 points pour le DAX dans les prochains mois à condition que le deutschemark ne s'apprécie pas.

La Bourse de Tokyo devrait poursuivre son raffermissement au cours de la semaine à venir grâce au retour progressif de l'optimisme sur le marché. *« La perception de la situation économique est en train de changer »*, estime Tetsuya Ishijima, stratégiste à l'Okasan Economic Research Institute, notant que les principales banques ont commencé à revoir à la hausse leurs prévisions économiques pour l'année fiscale qui se terminera le 31 mars 1998.

François Bostnavaron

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AVRIL 1997

GÉNÉTIQUE Le comité d'experts chargé d'éclairer les instances européennes sur les enjeux éthiques, sociaux et humains du développement des biotechnologies doit rendre, fin mai, au président de la Commission, Jacques Santer, un avis sur le clonage à la suite de la « création » de l'agnelle Dolly par des chercheurs écossais. ● RÉUNIS à Bruxelles vendredi 18 avril sous la présidence de Noëlle Lenoir, ces experts n'ont pas caché leur perplexité et leur relative impuissance devant l'initiative développée par l'Eglise raëlienne en matière de clonage humaine. ● CETTE SECTE « ufologique », qui enseigne que la vie a été apportée sur Terre par des extraterrestres, a créé une société commerciale implantée aux Bahamas dont l'objet est de favoriser le clonage humain. ● POUR L'HEURE, il n'existe pas de droit international permettant de contrôler de telle initiatives.

Les instances internationales ne peuvent pas interdire le clonage humain

Alors qu'une secte « ufologique » propose pour un peu plus de 1 million de francs de cloner des enfants dès que cela sera possible, il apparaît que la communauté internationale n'a les moyens ni de contrôler ni de sanctionner des pratiques qui seraient contraires à l'éthique

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Depuis l'annonce du clonage d'une agnelle, Dolly, par une équipe de chercheurs en Ecosse, de nombreuses inquiétudes ont été formulées sur les conséquences d'une extension de cette technique à l'être humain.

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a ainsi demandé le 24 février un avis sur le clonage à des experts. Composé de neuf membres, ce groupe pluridisciplinaire est chargé de conseiller la Commission européenne sur les enjeux éthiques, sociaux et humains du développement des biotechnologies en Europe. Leurs conclusions devraient être connues fin mai.

Réuni vendredi 18 avril sous la présidence de Noëlle Lenoir à Bruxelles, le groupe de conseillers de la Commission annonce d'ores et déjà qu'il fera un bilan des pratiques actuelles en matière de clonage animal en Europe et en Amérique du Nord. Il réalisera aussi un bilan bénéfices-risques des applications potentielles du clonage animal.

« LA MANIÈRE LA PLUS OUVERTE »

Il envisagera enfin la problématique du clonage humain *« de la manière la plus ouverte possible, en établissant la liste des arguments en faveur de cette technique et de ceux qui s'opposent à sa mise en œuvre »*.

En théorie, le principe de la transposition à l'homme de la technique du clonage animal est unanimement condamné dans les pays de l'Union européenne. Le conseil des ministres et le Parlement européen l'ont expressément formulé dès 1994.

En pratique toutefois, la question soulevée est celle de savoir s'il faut dès maintenant aller au-delà de la seule interdiction du financement des futures recherches conduites au sein de l'Union européenne sur le clonage humain. Faut-il, en d'autres termes, organiser dès maintenant une réglementation ? *« Le contexte est à la fois éthique et juridique »*, résume Mme Lenoir.

Les experts européens réunis à Bruxelles ont fait valoir que l'aspect éthique était, à leurs yeux, relativement éclairci. Le contexte juridique est toutefois beaucoup plus complexe, dans la mesure où la compétence réglementaire de la Commission européenne en matière de recherche scientifique n'existe pas en tant que telle. Les laboratoires financés par la Commission européenne sont de ce point de vue dans une situation équivalente aux laboratoires américains financés sur des fonds fédéraux.

QUEL CONTRÔLE ?

Reste que dans ce contexte, les experts de la Commission n'ont pas caché leur perplexité et leur relative impuissance devant l'initiative développée par l'Eglise raëlienne. qui a créé aux Bahamas une société commerciale de recherche sur le clonage humain. Le problème posé par cette secte « ufologique » *« déborde très largement celle du clonage. Elle porte sur la capacité que la communauté internationale a de contrôler, voire de sanctionner, des pratiques qui sont contraires à l'éthique et qui s'organiseraient à travers le monde*, nous a déclaré Mme Lenoir. *Au-delà des pratiques non éthiques au plan de la recherche scientifique, une telle question pourrait être posée dans d'autres secteurs, comme ceux de l'évasion fiscale, du blanchiment de l'argent ou de l'exploitation des enfants. A cet égard, il existe un arsenal, celui de la législation supranationale. Il nous faut toutefois reconnaître que l'efficacité pratique de cet arsenal est loin d'être absolue. Pour ce qui est de la Communauté européenne, il faut rappeler qu'il n'existe pas de droit pénal communautaire, ce droit demeurant national. Pour autant, des réflexions sont conduites qui pourraient déboucher sur un possible système de sanctions »*.

« L'Unesco a, parallèlement, toujours sur la question du clonage humain, une démarche éthique à dimension universelle, ajoute Mme Lenoir. *Celle-ci ne devrait toutefois pas conduire à la définition de textes contraignants. Le constat général dans ce domaine est pourtant de parvenir à la définition d'une position internationale forte, car, dans ce domaine, il y a le feu. »*

Jean-Yves Nau

L'Eglise raëlienne crée « la première compagnie de clonage humain » pour en financer la recherche

DANS UN COMMUNIQUÉ diffusé par Internet le 11 mars, l'Eglise raëlienne a annoncé la création de *« la première compagnie de clonage humain »*. Au cours d'une conférence de presse qui a ensuite été donnée dans un salon de l'Hôtel Flamingo, à Las Vegas (Nevada, Etats-Unis), le fondateur du mouvement, Claude Vorilhon, qui se fait appeler Raël, a indiqué que le but de cette société commerciale domiciliée aux Bahamas serait de soutenir les recherches scientifiques sur le clonage des êtres humains. Et de proposer dès maintenant ces procédés *« aux parents potentiellement désireux d'avoir un enfant qui serait le clone de l'un d'eux »*.

Cette annonce est un défi à tous les responsables politiques et religieux : après l'émotion née de la création en Ecosse d'une brebis par clonage d'une cellule adulte, ils avaient solennellement condamné la mise en œuvre de cette technique dans l'espèce humaine. Baptisée Valiant Venture, la société de l'Eglise raëlienne a été fondée avec l'aide d'un groupe d'investisseurs dont l'identité n'a pas été rendue publique.

UN PAYS MYSTÉRIEUX

« Il s'agit d'une société privée, construite selon les règles actuellement en vigueur, et qui publiera des comptes de résultats », a déclaré au *Monde* Brigitte Boisselier, spécialiste de chimie physique, titulaire de diplômes universitaires français et américains, par ailleurs directeur scientifique de Clonaid, le service de Valiant Venture spécialisé dans l'oeuvre d'assistance aux parents potentiellement désireux d'avoir un enfant qui sera le clone de l'un d'eux.

« Nous envisageons, dit-elle, *de construire un laboratoire dans un pays où le clonage humain n'est pas illégal, mais dont je préfère taire le nom, compte tenu des passions que déchaîne aujourd'hui un tel sujet. Nous entendons subventionner d'autre part les travaux des équipes scientifiquement spécialisées dans ce domaine, notamment celles qui, aux Etats-Unis et ailleurs, ont vu ces derniers temps leurs subsides réduits ou supprimés par leurs autorités de tutelle. »*

« Le financement nécessaire à cette recherche ne proviendra pas directement de l'argent que notre mouvement a pu réunir durant vingt-trois années, mais de celui des investisseurs et de celui provenant de personnes qui pourraient bénéficier des services de Clonaid », précise Mme Boisselier.

Clonaid a décidé de facturer 200 000 dollars (1,16 million de francs) ce *« service de clonage »*, cette assistance étant proposée *« aux parents fortunés du monde entier »*.

UN MILLION DE CLIENTS ESPÉRÉS

« Clonaid ouvrirait aussi un service appelé Insuraclone, qui, pour la somme de 50 000 dollars [290 000 F], *fournira l'échantillonnage et le stockage de cellules d'un enfant vivant afin de pouvoir en créer un clone dans le cas de son décès dans un accident ou à cause d'une maladie incurable. Dans le cas d'une maladie génétique, les cellules seront préservées jusqu'à ce que la science puisse les réparer génétiquement afin de recréer l'enfant ou l'adulte. »*

Clonaid espère *« pouvoir servir plus d'un million de clients intéressés dans le monde entier par ses services et développer un partenariat avec plusieurs laboratoires »*.

Brigitte Boisselier pense que d'ici deux ans son mouvement pourra annoncer *« la conception d'un être humain par clonage »*. Selon elle, il s'agit d'une technique *« relativement simple, dont il est illusoire de penser qu'elle ne sera jamais mise en œuvre dans l'espèce humaine »*. *« Le penser, c'est nier l'évidence*, poursuit-telle. *Aujourd'hui, on reproduit avec le clonage la même erreur que celle commise avec la fécondation* in vitro. *»*

Quelle analyse les responsables de l'Eglise raëlienne font-ils des réactions univoques des dirigeants politiques et religieux qui, au lendemain de l'annonce de la création de Dolly, ont d'emblée condamné le clonage au sein de l'espèce humaine ?

« De telles réactions ne sont que la traduction de nos peurs collectives, argumente Mme Boisselier. *Il y a une aspiration de chacun à prolonger au maximum son existence. Une quête effrénée de la longévité. Avec l'arrivée du clonage, surgit la crainte que cette technique soit la propriété de quelques-uns, la peur de ne pas y avoir accès pour telle ou telle raison. Les réactions collectives que nous observons ne traduisent que la peur, et j'ai envie de dire la médiocrité, d'une majorité. J'ajoute qu'aux Etats-Unis la sensibilité d'une partie de l'opinion est notablement différente de ce que l'on peut observer en* Europe, et que tout le monde, outre-Atlantique, ne condamne pas a priori *le clonage des êtres humains. »*

Pour les responsables de l'Eglise raëlienne, l'urgence est d'organiser au mieux la diffusion d'une technique qui sera *« immanquablement »* mise en œuvre un jour ou l'autre et qui, si l'on neréfléchit pas collectivement suffisamment tôt, risque fort de ne pas se développer dans de bonnes conditions.

J.-Y. N.

Une simple affaire de temps ?

Combien de temps faudrait-il pour mettre au point une technique de clonage d'un être humain adulte ? La réussite du procédé mis en œuvre par les chercheurs du Roslin Institute d'Edimbourg (qui consiste à transférer le noyau d'une cellule d'un organisme adulte au sein d'un ovule « activé » dont on a préalablement retiré le noyau) a bouleversé nombre de données biologiques tenues pour définitives. Et les avis divergent quant aux délais nécessaires pour développer un tel procédé – et améliorer son rendement – chez les autres mammifères.

En toute hypothèse, cette technique, une fois codifiée, ne réclamera pas d'installations sophistiquées, puisqu'il ne s'agit que de réaliser des manipulations cellulaires du même type que celles effectuées dans les laboratoires de biologie de la reproduction.

Une secte d'« athées » réunis par leur lien avec les extraterrestres

L'HISTOIRE de l'« Eglise raëlienne » a commencé en décembre 1973 dans le Massif central, lorsque Claude Vorilhon, alors jeune journaliste français, dit avoir été abordé par un extraterrestre qui l'a appelé Raël et qui lui aurait confié un message *« s'adressant à toute l'humanité »*.

Pour les membres de ce mouvement, la Bible écrite en hébreu fait référence à Elohim *(« ceux qui sont venus du ciel »)*, terme *« qui fut injustement traduit par : Dieu »*.

« La Genèse biblique raconte l'œuvre des Elohim sur notre planète. A partir de matières chimiques dites inertes, et grâce à une parfaite maîtrise de la génétique, les Elohim ont créé scientifiquement en laboratoire toutes les formes de vie existantes sur terre. Tous les grands prophètes, comme Moïse, Bouddha, Jésus ou Mahomet, furent des messagers de ces extraterrestres. Né de l'union d'un de ces extraterrestres avec une fille de la Terre, Jésus était chargé de créer un mouvement diffusant les messages bibliques en prévision de notre époque », soutient l'« Eglise raëlienne ».

CONTRE L'ÉVOLUTION

Pour Brigitte Boisselier, l'« Eglise raëlienne » compterait environ 50 000 membres ou sympathisants, répartis dans une cinquantaine de pays. *« Nous sommes parfaitement athées*, dit-elle, *et nous sommes réunis par la conviction qu'il existe d'autres êtres ailleurs dans l'Univers et que ces êtres peuvent avoir des liens particuliers avec nous. »*

Pour l'« Eglise raëlienne », chaque acquis de la biologie, et notamment de la biologie moléculaire, est un élément plaidant en faveur de ses thèses et contre la théorie évolutionniste.

La démonstration de la possibilité du clonage des mammifères adultes conforte ses adeptes dans leurs convictions. L'« Eglise raëlienne » a officiellement été classée parmi les sectes par la récente commission d'enquête parlementaire conduite sur ce thème (*Le Monde* du 11 janvier 1996).Les observateurs des sectes qualifient cette Eglise de *« secte ufologique »*, l'ufologie étant la croyance dans l'existence de plusieurs mondes habités, des visiteurs de l'espace et d'extraterrestres.

J.-Y. N.

Le haut et le bas de l'Univers

UN AXE traverserait l'Univers, et la lumière se déplacerait dans le vide à deux vitesses différentes, selon une étude de deux physiciens américains qui remet en cause la théorie de la relativité d'Einstein et celle du Big Bang.

Cette thèse, à paraître lundi 21 avril dans la revue *Physical Review Letters*, est fondée sur l'observation de l'orientation des champs électriques dans les ondes radio émises par 160 galaxies. *« Il semble y avoir un axe absolu, une sorte d'étoile du nord cosmologique qui oriente l'Univers »*, souligne John Ralston, de l'université du Kansas. Cet axe donnerait à la lumière une trajectoire en « tire-bouchon » et permettrait de définir *« un haut et un bas dans l'espace »*, note son collègue Borge Nodland, de l'université de Rochester. Une particule, l'« axion », pourrait expliquer cette asymétrie. *Mais elle reste à découvrir. « Peut-être le Big Bang n'a-t-il pas été parfaitement symétrique »*, suggèrent les chercheurs, qui évoquent également la thèse d'un Univers jumeau, reflet du nôtre.

Des ballons français vont explorer le « trou » d'ozone au-dessus de l'Arctique

L'OZONE est une modeste molécule constituée de trois atomes d'oxygène. Cet élément très simple, présent en faible quantité dans la stratosphère terrestre, entre 15 et 40 km d'altitude, est pourtant d'une grande importance pour la vie sur Terre, car il protège les être vivants et les plantes contre les rayons ultraviolets du soleil.

Toute diminution de la couche d'ozone peut être lourde de conséquences. Aussi, la découverte en 1985 d'un *« trou »* d'ozone au-dessus de l'Antarctique pendant le printemps austral, se reproduisant d'année en année, a-t-elle conduit les Etats à prendre des mesures destinées à réduire les émissions de *chlorofluorocarbones* (CFC) *et de* bromures de méthyle, principaux responsables de la disparition de l'ozone.

Pendant longtemps, l'Arctique a semblé être épargné, en raison notamment d'une température plus élevée qu'en Antarctique, d'environ 12 °C, et *d'hivers moins longs.* Las ! en 1994 les instruments de mesure des scientifiques y détectaient un autre trou d'ozone, plus petit de moitié que son homologue austral, représentant une déperdition d'ozone de 18 %. L'année suivante, en 1995, la campagne européenne Sesame (Second European Stratospheric Ozone and Mid-Latitude Experiment) constatait une perte de 32 %, niveau qui sera maintenu en 1996 (30 %) et en 1997 (30 %).

Les scientifiques étant des gens précis, ils ont besoin de conforter leurs observations. Dans cet objectif, le CNES (Centre national d'études spatiales) vient d'effectuer entre le 1er et le 25 mars, en collaboration avec le National Institute for Environmental Studies japonais, une campagne de ballons stratosphériques depuis la base d'Esrange, près de Kiruna, en Suède.

Réalisée pour un coût d'environ 12 millions de francs, cette mission est destinée à valider les mesures concernant l'ozone, la vapeur d'eau, certains oxydes d'azote, le méthane et certains chlorofluorocarbones réalisées par l'instrument ILAS (Improved Limb Atmospheric Spectrometer) *embarqué à bord* du satellite japonais Adeos (Advanced Earth Observing Satellite), lancé le 17 août 1996.

Dans les années 80, les chercheurs avaient déjà constaté *« des épisodes de destruction de l'ozone au-dessus de l'Arctique s'étendant sur une durée de dix à quinze jours, à des niveaux limités »*, explique Jean-Jacques Pommereau, directeur de recherches au service d'aéronomie du CNRS à Verrières-le-Buisson (Essonne). Mais, depuis 1994, les choses semblent s'accélérer, et *« le trou est installé pendant tout l'hiver, jusqu'à fin mars, dans le vortex polaire, une dépression située au pôle où circulent des vents à 200 km/h »*, ajoute le chercheur français.

VOLS DE COURTE DURÉE

Dès 1978, le spectromètre TOMS (Total Ozone Mapping Spectrometer) de la NASA, embarqué à bord du satellite Nimbus-7, avait déjà détecté dans l'hémispshère Nord une baisse de la quantité d'ozone de 0,6 à 0,8 % par an entre 1979 et 1990-1991.

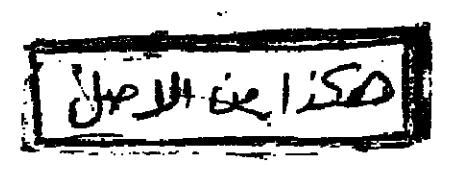
Des données plus précises seront obtenues par la suite, grâce à l'implantation d'un réseau mondial d'observation de l'ozone et à l'utilisation de spectromètres travaillant dans le visible et non plus dans l'ultraviolet, et permettant de faire des mesures dans la nuit polaire, lorsque le Soleil est à 5 degrés au-dessous de l'horizon. Les 17 ballons stratosphériques ouverts du CNES, capables d'embarquer des nacelles de 500 kg, ont été envoyés dans l'espace pour des vols de courte durée, ainsi que, pour la première fois à cette latitude, 2 montgolfières à infrarouges, capables de réaliser des vols de quatorze et dix-huit jours à l'intérieur du vortex polaire, à une altitude comprise entre 17 et 27 km. Les données récupérées par les montgolfières ont été transmises régulièrement par satellite jusqu'aux stations de réception Argos en Alaska et à Toulouse.

La campagne de ballons 1997 devrait permettre de répondre aux questions que se posent encore les chercheurs sur *« cette usine à détruire l'ozone »* qu'est le vortex polaire. Ils ne comprennent pas pourquoi les modèles informatiques qu'ils utilisent dégradent moins d'ozone que dans la réalité, aussi bien en Arctique qu'en Antarctique.

Mais ils constatent depuis plusieurs années l'existence de températures très basses dans la stratosphère. Détail important, car c'est à très basse température (– 78 °C) que se créent en altitude les nuages stratosphériques persistants, points de départ des mécanismes de destruction de l'ozone. Or, depuis vingt ans, la stratosphère se refroidit de 0,6 à 0,7 °C chaque hiver, phénomène qui pourrait être *« la signature attendue »* de l'impact climatique des gaz à effet de serre. Ces derniers bloquent en effet les émissions infrarouges vers l'espace, ce qui a pour effet de refroidir la stratosphère.

La disparition de l'ozone, même si elle reste pour l'instant limitée aux pôles, est préoccupante car ses effets se manifestent *« sur de grandes échelles de temps. Il faudrait cent ans pour faire disparaître le chlore et le brome dans l'atmosphère, à condition de ne rien émettre aujourd'hui »*, précise encore Jean-Pierre Pommereau. A la suite des mesures prises au niveau international, la teneur en chlore sera maximale en 1999 et 2000, et devrait ensuite se réduire progressivement. Mais on ne reviendra à la situation normale qu'aux alentours de 2040-2050.

Christiane Galus



Sepp Blatter, secrétaire général de la fédération internationale (FIFA)

« L'image de la France est ternie par la présence de grillages dans ses stades de football »

Le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, a visité du 16 au 18 avril Marseille, Montpellier et Toulouse, trois villes qui accueilleront dix-neuf des rencontres de la Coupe du monde 1998. Satisfait de l'état des travaux, il n'a formulé qu'un seul regret : la présence de grillages au bas des tribunes. Selon lui, *« on ne peut pas faire la fête derrière des grilles ».*

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Deux immenses grues se détachent dans le ciel gris pendant que des hommes casqués de blanc s'affairent, en ce matin du vendredi 18 avril, dans les tribunes du Stadium, l'enceinte toulousaine. Sur la pelouse, Michel Platini, coprésident du Comité d'organisation de la Coupe du monde 1998, ouvre la marche en compagnie de Just Fontaine, éternel recordman des buts inscrits (13) lors d'une phase finale de Coupe du monde. Sepp Blatter, secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Fernand Sastre, l'autre coprésident du CFO, Dominique Baudis, maire de Toulouse, et les architectes en charge des travaux de rénovation et d'agrandissement examinent les travaux en cours.

La veille, Sepp Blatter avait visité les installations du Stade- Vélodrome de Marseille avant de se rendre au stade de la Mosson, à Montpellier. A quatorze mois du début de la compétition, le secrétaire général de la FIFA dresse un premier bilan.

« Vous venez d'inspecter trois stades du sud de la France qui accueilleront des rencontres de Coupe du monde. Quelles sont vos impressions ?

– Je tiens à préciser que ma présence ici constitue une visite de courtoisie. Il y a quelques jours, la délégation technique de la FIFA est venue inspecter l'état d'avancement des travaux, et son rapport a été très positif.

– Le Stade-Vélodrome de Marseille doit pouvoir accueillir 60 000 spectateurs et sept rencontres de Coupe du monde. S'agit-il à vos yeux d'un endroit emblématique ?

– J'ai assisté, mercredi 16 avril, au match Olympique de Marseille-Montpellier. Même dans la configuration actuelle du stade, on ressent la ferveur populaire. Les travaux entrepris en vue du Mondial représentent en fait une véritable reconstruction du Vélodrome. La tribune principale possède une architecture vraiment originale. Il ne s'agit pas d'une structure comme celle du Stadium de Toulouse, que l'on peut qualifier de « classique ». Dans les virages, les tribunes sont assez abruptes, impressionnantes. Ce sera un merveilleux stade de football.

– Vous avez, paraît-il, été favorablement impressionné par l'atmosphère régnant en ville ?

– Je dois l'avouer : Marseille m'épate. Là-bas, tout le monde travaille vraiment pour que la Coupe du monde soit un succès. Et les efforts entrepris ne sont pas seulement perceptibles au Stade-Vélodrome. Partout, en ville, on ressent la même envie de rénover et d'embellir les lieux en vue du Mondial. Des trois villes que je viens de visiter, c'est Marseille qui me paraît la plus engagée, la plus en phase avec le projet.

– Le stade de la Mosson, à Montpellier, ne pourra accueillir que 35 000 spectateurs. Est-ce sufisant en phase finale de Coupe du monde ?

– Je pense que les stades dont la capacité d'accueil avoisine 35 000 à 40 000 places sont parfaitement adaptés au football moderne. Economiquement d'abord, ils constituent des structures plus facilement gérables que des enceintes monumentales. Sur le plan de la sécurité, ensuite, il est plus facile de surveiller les tribunes de ce genre de stades. A Montpellier, la moitié de l'enceinte est déjà prête en vue du Mondial, et le résultat est très beau. La ville va bientôt posséder un petit bijou.

– Des petits bijoux enlaidis par les grillages ?

– Vous mettez le doigt sur le seul regret que j'éprouve après avoir visité les stades français. On ne peut pas faire la fête derrière des grilles. A Montpellier, par exemple, l'architecture des tribunes fait qu'il existe une dizaine de rangées de sièges près de la pelouse alors que le reste des sièges est situé en hauteur. Devant ces rangées des premiers rangs, on va mettre des grillages de 2,20 mètres. C'est absurde.

» Je suis persuadé qu'il existe des solutions intermédiaires pour assurer la sécurité sans mettre les gens derrière des grilles. Que l'on installe des grillages derrière chacun des buts, devant les tribunes traditionnellement les plus turbulentes, à la rigueur. Mais que l'on fasse de même pour les tribunes centrales, là où se massent des spectateurs qui ne posent jamais de problèmes, où les sponsors invitent leurs VIP, où les gens viennent en famille, c'est stupide.

» La présence de grillages dans ses stades ternit l'image de la France. Vous savez, si le bilan de la tragédie survenue le 14 octobre dernier dans le stade de Guatemala City est aussi lourd *[NDLR : 84 morts, plus de 200 blessés]*, c'est en partie à cause des grillages, il ne faut pas l'oublier. J'évoquerai ce problème les 30 et 31 mai prochain, à l'occasion du comité exécutif de la FIFA. Il faut que les responsables du football français arrivent à convaincre le pouvoir politique du bien-fondé de la disparition des grillages dans les stades. »

Propos recueillis par
Alain Constant

Le cannabis risque de priver Bernard Lama de la sélection

BERNARD LAMA, le gardien international du Paris Saint-Germain, a été convaincu de dopage au cannabis à l'issue d'un contrôle effectué le 26 février, avant le match amical France-Pays-Bas, et d'une contre-expertise conforme dont les résultats ont été annoncés vendredi 18 avril. Il pourrait ne pas participer au tournoi de France (3-11 juin), épreuve préparatoire au Mondial 1998. En effet, la procédure lancée par la Fédération française de football (FFF) arrivera à son terme au plus tôt début mai et Lama risque une suspension de deux mois. *« Si elle est encore en cours lorsque le sélectionneur national communiquera sa sélection, c'est à lui qu'incombera la responsabilité de retenir ou non Lama »*, a souligné Claude Simonet, le président de la FFF.

En revanche, le gardien parisien devrait pouvoir terminer la saison avec son club et participer éventuellement à la finale de la Coupe des coupes le 14 mai à Rotterdam (Pays-Bas). Pour parer le moindre risque et disposer d'un effectif suffisant (Lama n'avait qu'un seul remplaçant : le jeune Vincent Fernandez), le PSG vient de faire signer un contrat de quinze mois à Franck Mantaux, gardien de Saint-Brieuc (division 2) qui était au chômage, après le dépôt de bilan de son club en cours de saison.

DÉPÊCHES

■ **L'Argentin Diego Maradona** doit signer mardi 22 avril son troisième contrat avec le club de Boca Juniors (première division). Maradona, absent des terrains depuis le mois d'août 1996 et récemment victime d'un malaise cardiaque lors d'une émission de télévision au Chili, devra être suivi médicalement de très près, respecter les entraînements et porter les vêtements aux couleurs du club. Il touchera 50 000 dollars par match joué. – (*AFP.*)

■ **VOILE : Olivier de Kersauson** et son équipage, embarqués sur le trimaran géant *Sport-Elec* pour tenter de conquérir le Trophée Jules-Verne – record du tour du monde sans escale et sans assistance –, avaient pris, vendredi 18 avril, 120 milles (220 km environ) d'avance sur le tableau de marche du record actuel, détenu depuis 1994 par le skipper néo-zélandais Peter Blake sur son catamaran *Enza*, en 74 jours, 22 heures et 17 minutes. – (*AFP.*)

■ **BASKET-BALL : Bourges**, récent vainqueur de l'Euroligue féminine, a battu l'US Valenciennes-Orchies (76-55), vendredi 18 avril, lors de la deuxième manche de la finale du championnat de France. Battues (67-65), mardi 15 avril, lors de la première manche, les joueuses du Cercle Jean-Macé devaient disputer, dimanche, chez elles, à Bourges, un match d'appui décisif pour l'attribution du titre.

■ ***TENNIS* : Le Français Cédric Pioline** a été battu (6-4, 6-2), vendredi 18 avril, en quart de finale du tournoi de tennis de Barcelone par l'Espagnol Albert Costa. Les demi-finales seront exclusivement espagnoles : elles devaient opposer Costa à son compatriote Carlos Moya et Alberto Berasategui à Albert Portas. – (*AFP.*)

Les cyclistes français connaissent leurs classiques

JEUNES plein d'appétit ou vieux briscards, les cyclistes français se portent à merveille. Et ils sont nombreux à envisager une victoire dans Liège-Bastogne-Liège, la « Doyenne ». La course ardennaise qui se dispute dimanche 20 avril, en Belgique, leur a toujours mieux convenu, avec son accumulation de longues côtes, que les courses pour « Flandriens », plus techniques et plus nerveuses. Et comme toutes les « classiques », elle exige une belle condition, une belle confiance et un beau sang-froid, les qualités manifestées en ce printemps par les Tricolores dans les courses d'un jour.

Ils ont empoché trois des cinq épreuves disputées jusqu'ici : Philippe Gaumont a surpris dans Gand-Wevelgem, le 9 avril, comme Frédéric Guesdon dans Paris-Roubaix, le 13 avril. Trois jours plus tard, Laurent Jalabert, nº 1 mondial, a notamment surclassé, dans la Flèche wallonne, son compatriote Luc Leblanc.

LOI DES SÉRIES

A cette grande forme, plusieurs explications. La plus simple : la loi des séries. La plus ambiguë : la mise en place des contrôles sanguins aurait réfréné les appétits de potions magiques du peloton, rendant toutes les courses plus ouvertes. En fait, les victoires sont surtout dues à un grand renouveau. *« Le cyclisme français a traversé une période de vaches maigres*, explique Roger Legeay, directeur sportif de l'équipe GAN. *Longtemps, il n'y a eu qu'une ou deux formations de haut niveau. Aujourd'hui, il y en a cinq qui ont des sponsors et des dirigeants sérieux. »*

Exemple : La Française des jeux – dirigée par les frères Marc et Yvon Madiot –, comme Cofidis – emmenée par l'inusable Cyrille Guimard –, ont signé des « baux » de trois ans. Les coureurs peuvent donc espérer faire carrière, ou à tout le moins roder leur métier, sans se soucier du lendemain.

Mais aux dires de vieux routiers, la multiplication des équipes françaises ne crée pas d'émulation particulière. En revanche, presque tous invoquent l'*« équilibre de l'Histoire »*. Après une période d'euphorie italienne, ce serait au tour des Français de chavirer les foules. Une logique du balancier anime le peloton, paraît-il.

Ensuite, il y a la préparation physique. *« Elle est plus harmonieuse et plus cohérente depuis trois ou quatre ans »*, estime Armand Megret, médecin fédéral national. *« Les coureurs actuels ne sont pas meilleurs que la génération précédente*, affirme-t-il. *Ils s'entraînent mieux qu'avant, c'est tout. Autour d'eux, s'est installée une génération de très bons entraîneurs et de préparateurs physiques. »*

De plus, les rois de la « petite reine » disposent désormais de laboratoires de médecine et de physiologie du sport. Soumis à l'effort, ils « écrivent » la carte d'identité de leur personnalité sportive. Celle-ci sera utilisée pour doser l'entraînement. Plus pointu, il est plus efficace. Sans compter que le cyclisme français s'est mis à la préparation mentale et pratique la sophrologie. Ouvert sur l'étranger – les équipes tricolores n'hésitent plus à enrôler des champions venus d'ailleurs –, le cyclisme français confronte son expérience et retient les leçons.

L'exemple de La Française des jeux est éloquent. Marc Madiot explique : *« Les Italiens ont apporté une meilleure idée de l'entraînement et de l'hygiène de vie. Ils sont plus sérieux que les Français et toujours en recherche de ce qui peut être encore mieux pour leur condition physique. Ils réfléchissent beaucoup à leur diététique, par exemple. Et l'Italien est plus concentré que le Français. Dès la fin d'une course, il est sur la table de massage ou dans son lit. Le Français, lui, se promène un petit peu. Le premier pense à son sport 24 heures sur 24, le deuxième 20 heures sur 24. »* Chez les Madiot, on a très vite adhéré au mode de vie transalpin.

Enfin, il y a la politique de la Fédération française de cyclisme, (FFC) plus juste et plus intelligente depuis cinq ans : *« Toute la phase qui permet d'arriver au haut niveau est bien meilleure »*, s'enorgueillit Daniel Baal, président de la FFC. *« La détection est meilleure*, soutient Marc Madiot. *Et les jeunes talents sont donc repérés plus vite dans les courses réservées aux juniors. D'ailleurs, ceux qui ont gagné cette année ne sont pas des néo-pros et surtout pas des inconnus. »*

Il y a bien longtemps que le milieu couvait Philippe Gaumont et Frédéric Guesdon, bien longtemps qu'il connaît Laurent Jalabert, Luc Leblanc et Richard Virenque. Derrière eux, un autre gourmand : Frédéric Moncassin. Aux avant-postes dans Paris-Roubaix avant d'échouer à quelques poignées de mètres de l'arrivée, il avait terminé deuxième du Tour des Flandres une semaine auparavant. A Liège-Bastogne-Liège, dimanche, il rêve d'un triomphe. Pour dire qu'il ne perd pas le nord.

Bénédicte Mathieu

Boîtes à musique, boîtes à images

L'électronique au quotidien pense forcément « design », mais ne sait pas toujours, entre excès de mode et conservatisme commercial, comment aborder son propre avenir. Deux exemples : Thomson et Philips

C'EST UN POSTE de radio qui fait le dos rond. Son antenne sur le côté, la pupille de son cadran, son air légèrement incliné, en font une sorte de chat à musique. Un objet domestique, familier, doucement granité au toucher, suffisamment présent par sa taille, gracieux par sa simplicité, et franc par sa silhouette. Evocation discrète des temps héroïques de la conquête des ondes et de l'arrivée de la technologie à domicile, la radio-cassette Don O est l'une des créations issues de la collaboration, durant quatre ans, de Philippe Starck avec Thomson. Elle porte aussi le nom de Matali Crasset, envoyée spéciale permanente de l'équipe Starck au sein du groupe design de la société, le « *Tim Thom* », et espoir remarqué de la génération des trentenaires.

Expérience rare dans l'industrie française, la collaboration en continu entre la personnalité forte d'une « *signature* » indépendante et une entreprise techniquement expérimentée a produit rapidement ses effets. Avec la radio Lalala, simple haut-parleur en forme de porte-voix, le téléphone sans fil Ola et sa forme ondulante, ou la télévision Zeo, en vert nil ou rose saumon, qui joue au culbuto et se pose de guingois, la radio Don O fait partie d'une série de nouveautés qui ont marqué les imaginations, réveillé l'univers stéréotypé des produits audiovisuels et dont plusieurs éléments, déjà hors commerce, sont évidemment recherchés par les collectionneurs. Comme le poste baptisé Jim Nature (pour la marque Saba) qui était enfermé dans une coque en particules de bois, au lieu de l'inévitable plastique moulé.

ÉMERGER DE LA GRISAILLE

Imaginés dans l'enthousiasme et réalisés dans des temps record de quelques mois, c'étaient les « produits-phares », comme dit Starck, le plus connu mondialement des designers français dont la rencontre avec Alain Prestat, PDG de Thomson, commença par un détour : au président du constructeur de téléviseurs qui lui demandait d'aménager un *show room* sur les Champs-Elysées, il avait répondu : « *Oui, mais pour montrer quoi ? Commençons par le commencement.* » D'où s'ensuivit ce contrat de « *direction artistique* », sur quatre ans, qui n'excluait aucun champ de la communication extérieure – *packaging*, publicité, image de marque, produits nouveaux – du groupe dans le domaine multimédia.

L'expérience a pris fin début 1997. L'année 1996 avait vu d'autres enjeux et d'autres débats occuper le devant de la scène – projet de privatisation du groupe devenu européen, incluant les marques Saba et Telefunken, puis annonce contestée de cession au coréen Daewoo – qui allaient aboutir au remplacement, par le gouvernement, d'Alain Prestat par Thierry Breton (*Le Monde* du 12 mars). Les incertitudes actuelles rendent difficile un bilan exact mais les comparaisons internationales montrent qu'une politique d'image et de produit a besoin de temps pour s'imposer, comme le montrent les efforts des fabricants japonais ou ceux du géant Philips pour émerger de la grisaille et se projeter dans un futur où la technologie n'occupe plus forcément le premier plan.

Qu'est-ce qu'un téléviseur ? Dans un magasin, devant le mur d'images qui donne le vertige, on devine tout de suite que seul l'écran, sa taille, ses performances, et finalement son prix, intéressent l'acheteur. On voit à peine les marques, encore moins leurs différences. On sait seulement que plus c'est plat, plus c'est luxueux. Chez soi, on n'aura qu'une idée, le cacher, ce poste, à cause de son volume, de son dos bossu, de ses raccords.

L'objet-téléviseur ? « *Un archaïsme* » qui ne devrait plus exister, après nous avoir encombrés pendant cinquante ans, répond vivement Starck, entre son téléphone et sa mini-chaîne, mais sur une table et un plancher en bois massif, un « *moderne* » auquel nul ne pourrait reprocher de ne pas savoir marier les principes essentiels. « *La télévision est morte de ses propres œuvres* », estime-t-il, déjà en route vers d'autres territoires, plus proches de l'humain et du corps humain, et vers un grand projet à la Coluche, « *dont on ne dira jamais assez combien il manque aujourd'hui* ». Projet simple : « *Sauver l'amour, espèce en voie de disparition, qu'on a voulu compenser par la présence et l'accumulation des objets qui nous étouffent aujourd'hui.* »

L'INVISIBLE ET LE FÉTICHE

L'ambition professionnelle est nettement affirmée : « *La matière est là pour nous servir, pas le contraire.* » Economie de moyens, incitation à faire durer les objets, aide à la non-consommation, les principes des premiers écolos et des post-soixante-huitards – « *A quarante-sept ans, je voudrais m'approcher de la maturité* » – sont réactualisés. Déjà apôtre du *low design* en réaction contre le maniérisme des années 80 qui ne s'adressait qu'à des Narcisse de la création, discours de créateurs entre eux, le gourou des années 80 prône aujourd'hui le *no design*. Ce qui, on s'en doute, ne demande pas moins de travail, mais une pensée mieux construite, et plus de « *civisme* ».

A quoi ressembleront d'ici quelques années les objets technologiques que nous admettons dans nos maisons ? Pourquoi les ordinateurs sont-ils beiges ou gris, et noires les télés et les chaînes hi-fi ? Que préparent les fabricants de matériel audio et vidéo ? Allons-nous devenir les porteurs d'un mini-équipement qui assurera à chacun autonomie et mobilité tout en lui permettant de communiquer images et messages avec ses proches – devenus physiquement lointains ? Va-t-on abolir la mesure du temps comme l'on a manipulé l'espace et les distances et entrer dans un monde où l'on pourra partout, à tout moment, choisir travail ou loisir, chacun à son rythme ?

A ceux qui ne voudront pas franchement tourner le dos aux objets, ni même à la télévision, deux tendances contraires se proposent : la tendance à l'invisible, à la disparition, ou la fonction de fétiche, de symbole affirmé, typé. D'où les propositions de meubles entiers, de postes austères franchement installés sur quatre pieds aussi noirs qu'eux. Ou au contraire, parmi les *dream products* présentés avec succès en 1995 au Salon de Berlin, cet écran à plasma qui tient l'image entre deux plaques de verre, en toute minceur. La véritable fin de la boîte noire.

Côté radio, il y avait dans cette série un blouson avec haut-parleurs intégrés dans la doublure et une écharpe qui remplaçait le baladeur en émettant directement de la musique autour du cou de celui qui la porte. Des prototypes, qui ne sont pas des utopies, comme le montre leur présence parmi les directions de recherche que se proposent des groupes plus puissants, comme Philips, qui diffuse une vision de l'espace domestique où les objets électroniques prennent des formes rondes, colorées, mini-écrans et téléphones accrochés aux étagères dans la cuisine, tables de nuit avec ardoise magique. Pour peupler l'écran noir de nos futures nuits blanches.

Michèle Champenois

Ci-contre, le radiocassette mono Don O est l'une des créations issues de la collaboration, durant quatre ans, de Philippe Starck avec Thomson. En bas, un téléviseur portable du même fabricant.

D.R.

D.R.

Thomson, Philips, deux stratégies

Noué en 1992, le contrat de direction artistique de Philippe Starck, quarante-sept ans, n'a pas été renouvelé au début de cette année. C'est l'équipe interne de 25 personnes, rajeunie et renouvelée durant l'époque Starck, qui reprend la réflexion sous la direction de Gérard Vergneau, dix-huit ans de maison, dans l'esprit d'innovation qui a régné jusqu'ici. En bonne entente avec les techniciens et les chercheurs, avec plus de réticence de la part des services commerciaux et du marketing.

Situation très différente chez Philips, où les équipes de design, présentes dans 25 pays, comptent au total environ 350 personnes. Elles sont coordonnées, depuis le siège d'Eindhoven (Pays-Bas), et placées sous la direction artistique d'un architecte italien Stefano Marzano, quarante-six ans, qui avait l'expérience du design pour Philips en Italie. La prospective des comportements des usagers et des avancées technologiques conduit à la réalisation de prototypes et de maquettes, exposés dans le centre Evoluon à Eindhoven.

Produits phares

« *Les premiers projets devaient marquer une rupture. Rompre avec la fatalité de l'objet opaque. Jusque-là*, précise Matali Crasset, envoyée spéciale permanente de l'équipe Starck au sein du groupe design de la société Thomson, *la tendance était de ne considérer que la façade du poste. Là, on les prenait comme un véritable objet, en volume, visible de tous côtés. Et les chercheurs en ont profité pour faire avancer certaines recherches techniques.* »

D'abord ressentis par les plus réticents comme de simples actes de communication, ces « *produits phares* » ont, pour certains, rencontré leur public et trouvé leur place dans la gamme, même si on ne les trouve pas chez n'importe quel revendeur.

Le T-shirt des ingénues

EN 1993, une saute de vent gonflait les voiles de Petit Bateau et ouvrait des horizons de mode insoupçonnés à cette firme troyenne de linge enfantin, centenaire, jusque-là sage comme une image. Un seul article était en cause : le fameux T-shirt à picots, que s'arrachaient désormais des femmes de tous âges dans les tailles quatorze à dix-huit ans. La presse aidant, le phénomène prit des proportions gigantesques. En 1994, les ventes de T-shirts à manches longues se trouvaient multipliées par mille, contre 3,5 « seulement » pour les T-shirts à manches courtes.

Après les premières ruptures de stock, la marque a repris son aplomb et surfe sur une vague que chaque année rend plus imposante : traditionnellement blanc à col rond, le T-shirt s'est ouvert au noir, puis aux couleurs (rose pâle, bleu ciel, mais aussi kaki, gris, marine, orange, et même framboise...), et aux cols carrés ou en V. Très moulant, infiniment doux et peu onéreux (35 F), il se porte passé dans un jean ou sous un tailleur (chaque saison, Karl Lagerfeld l'assortit à ceux des collections Chanel).

Plusieurs facteurs ont concouru à cette prise de galon. La revalorisation de l'enfance opérée par une société qui, dans une époque plus opaque qu'épique, se sent désormais privée d'avenir. Alors qu'on n'a jamais autant parlé de protection de l'enfance, la publicité remplace l'argument des femmes nues par celui, plus rassurant, des bambins. Une régression générale où les valeurs-refuges – le passé, l'authentique, la douceur – ont le vent en poupe.

Chez Petit Bateau, dont la nouvelle ligne destinée aux « *enfants plus âgés* » (euphémisme désignant les adultes) a pris pour nom « Les authentiques », on sent confusément ces choses : « *Fabriquer exclusivement pour les enfants a doté notre marque d'un patri-*



D.R.

moine affectif important. La plupart des femmes éprouvent à notre égard une grande tendresse. A cette tendance générale, il manquait un détonateur. Ce fut le retour aux années 70, illustré par des lignes plus près du corps. Moulant à souhait, le T-shirt Petit Bateau illustrait le retour des Lolita de David Hamilton, ces ingénues éprises de "naturel" qui incarnaient une époque où Ramatuelle singeait Bilitis. Dès le milieu des années 90, les couturiers les enhardissaient à "mettre leurs dessous dessus" » : dentelles, caleçons et, aujourd'hui, « tricot de corps », ailleurs baptisé « marcel », ici « T-shirt Petit Bateau ».

On ne devient pas un objet-symbole sans posséder quelques qualités. Le T-shirt Petit Bateau offre aux dames la douceur qu'il réservait jusque-là aux enfants. Fabriqué en côte 1 × 1 – quand tous les autres sous-vêtements en restaient à la côte 2 × 2 – chacun de ces tricots en jersey de coton contient plus de 10 kilomètres de fil. Il en résulte une grande élasticité, qui l'empêche de se déformer. Si la marque, aujourd'hui, élargit sa gamme à la côte 2 × 2, au travers de débardeurs et de T-shirts à col rond, elle continue de cultiver la côte 1 × 1 avec des T-shirts à picots et emmanchures américaines. Histoire de « *rappeler nos vêtements d'enfants* » aux dames venues flatter leur buste de sylphide avec un tricot taille seize ans.

Jacques Brunel

Fraîcheur, soleil au Nord et à l'Ouest

LA SITUATION ne change pas sur le nord-ouest du pays, toujours influencée par la crête anticyclonique qui dirige un flux de nord-est frais mais sec. Le Sud-Est connaîtra un temps plus nuageux avec encore quelques ondées.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera mais le vent de nord-est sera frais, atteignant 50 km/h dans les terres, 70 sur les côtes. Les températures ne dépasseront pas 10 à 14 degrés.

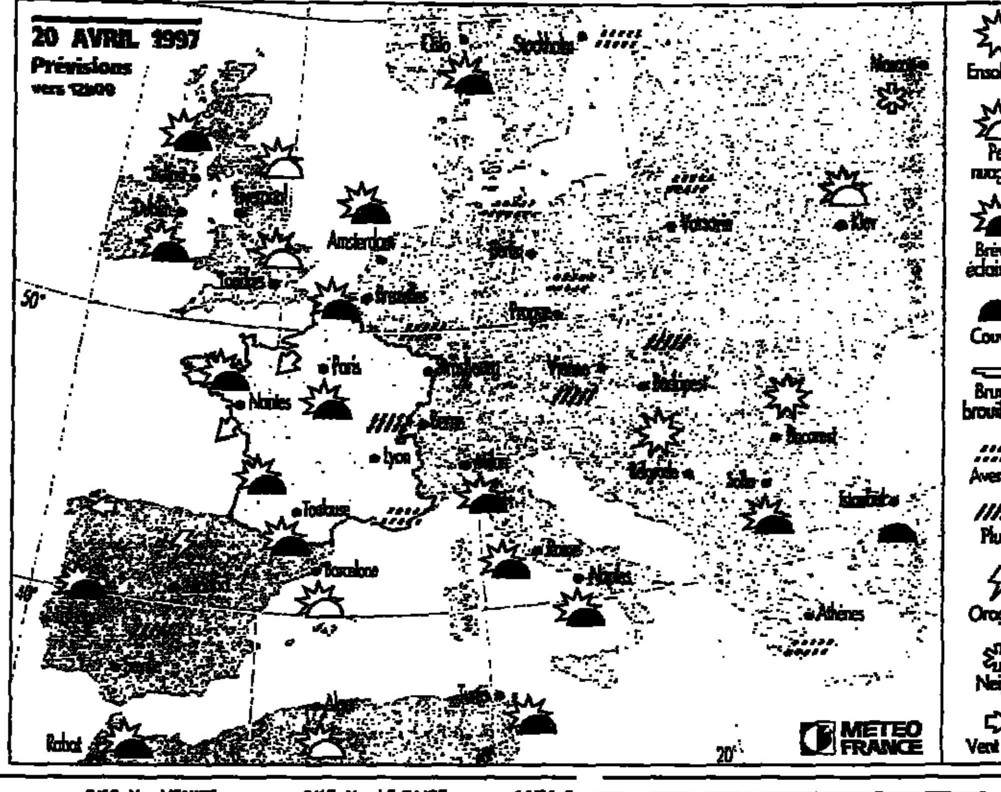
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera bleu. La fraîcheur sera accentuée par le vent, avec 9 à 13 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur l'Alsace et la Franche-Comté, la matinée sera grise, des ondées se produiront localement, quelques flocons au-dessus de 800 mètres. Une amélioration se produira l'après-midi. Plus à l'ouest, les nuages alterneront avec les éclaircies. Il fera 8 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, le soleil s'imposera mais le vent de nord-est soufflera à 60 km/h. Les éclaircies deviendront de plus en plus belles sur le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, les nuages seront plus résistants au sud avec un risque d'averse. Températures de 13 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. De l'Auvergne aux Alpes, les nuages prédomineront mais les ondées matinales disparaîtront. Il ne fera pas plus de 12 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages porteurs d'averses affecteront l'après-midi la Côte d'Azur et la Corse. Plus à l'ouest, de timides éclaircies se dessineront. Il ne fera pas plus de 15 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

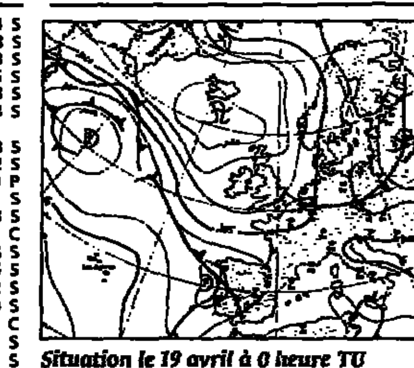
■ **FRANCE.** En raison du mouvement de grève lancé par les personnels des compagnies aériennes Air Liberté et TAT, le programme des vols est perturbé. Renseignements au 0-803-09-09-09 pour Air Liberté et au 0-803-805-805 pour TAT.

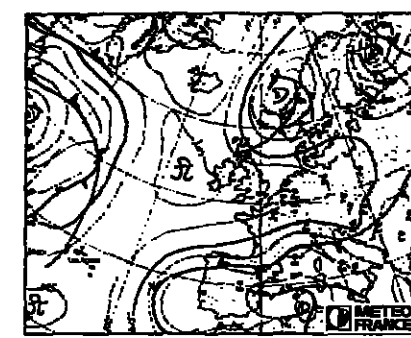
■ **AMÉRIQUE DU SUD.** La compagnie aérienne Aerolineas Argentinas vient d'ouvrir une liaison directe Paris-Madrid-Sao Paulo cinq fois par semaine dans le cadre de son programme Mercosur Business Service. A partir du 1er mai, le nombre de ses correspondances au départ de Buenos Aires passera de cinq à sept, permettant de relier celle-ci à La Paz ou Santa Cruz de la Sierra en Bolivie, Asuncion au Paraguay et Montevido en Uruguay.

■ **ÉGYPTE.** La chaîne Holiday Inn vient de signer un contrat pour implanter à Charm el Cheikh, sur une falaise dominant la mer Rouge, un hôtel de 329 chambres qui ouvrira ses portes au cours de l'été 1999.

PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 P	KIEV	-2/10 N	VENISE	9/15 N	LE CAIRE	14/34 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	14/19 S	VIENNE	4/7 P	MARRAKECH	13/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	1/10 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/23 S
				EUROPE		LONDRES	3/12 N	BRASILIA	18/25 P	PRETORIA	14/25 S
				AMSTERDAM	3/9 S	LUXEMBOURG	1/8 S	BUENOS AIR.	13/22 S	RABAT	13/18 S
FRANCE métropole		NANCY	0/11 S	ATHENES	13/19 P	MADRID	13/15 P	CARACAS	25/29 S	TUNIS	14/24 S
AJACCIO	7/17 P	NANTES	4/13 N	BARCELONE	13/16 N	MILAN	10/18 S	CHICAGO	1/8 S	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	10/15 C	NICE	10/15 P	BELFAST	3/10 S	MOSCOU	1/7 *	LIMA	20/25 S	BANGKOK	28/38 S
BORDEAUX	8/16 S	PARIS	2/12 S	BELGRADE	5/19 S	MUNICH	2/6 *	LOS ANGELES	15/23 S	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	3/12 N	PAU	8/16 P	BERLIN	-2/8 P	NAPLES	11/18 S	MEXICO	11/21 S	DJAKARTA	26/30 P
BREST	3/12 S	PERPIGNAN	13/17 P	BERNE	1/7 P	OSLO	-3/7 S	MONTREAL	1/6 S	DUBAI	22/31 S
CAEN	3/9 S	RENNES	2/13 S	BRUXELLES	1/9 S	PALMA DE M.	9/20 P	NEW YORK	8/12 C	HANOI	23/28 S
CHERBOURG	1/10 S	ST-ETIENNE	3/13 C	BUCAREST	6/14 S	PRAGUE	1/5 P	SAN FRANCIS.	12/17 C	HONGKONG	22/24 C
CLERMONT-F.	4/13 C	STRASBOURG	2/12 P	BUDAPEST	5/16 P	ROME	10/17 S	SANTIAGO/CHI	6/21 S	JERUSALEM	12/28 S
DIJON	4/12 N	TOULOUSE	9/16 S	COPENHAGUE	-1/7 S	SEVILLE	16/21 P	TORONTO	-1/6 C	NEW DEHLI	21/36 S
GRENOBLE	6/16 N	TOURS	2/12 N	DUBLIN	2/10 S	SOFIA	4/14 S	WASHINGTON	5/15 S	PEKIN	13/22 S
LILLE	2/10 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	3/9 N	ST-PETERSB.	-3/3 *	AFRIQUE		SEOUL	10/19 S
LIMOGES	6/13 P	CAYENNE	24/28 C	GENEVE	3/11 P	STOCKHOLM	-2/5 P	ALGER	12/24 N	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	7/13 N	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	-3/4 P	TENERIFE	12/18 S	DAKAR	18/24 S	SYDNEY	15/23 S
MARSEILLE	10/17 P	NOUMEA	20/26 S	ISTANBUL	8/15 C	VARSOVIE	-3/6 P	KINSHASA	21/28 P	TOKYO	9/17 S


Situation le 19 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Apprendre à conduire avant l'âge de dix-huit ans

Seulement 14,7 % des jeunes candidats au permis profitent de l'apprentissage anticipé de la conduite, possible à partir de l'âge de seize ans

PROPOSÉ depuis 1988 aux jeunes à partir de seize ans, la conduite accompagnée a été étendue récemment aux adultes et permet d'acquérir une expérience progressive, avec un ou plusieurs mentors, pendant une période d'un à trois ans, avant de se présenter à l'examen. Tout d'abord, il faut s'inscrire à l'auto-école, suivre des leçons de conduite – une vingtaine au minimum –, des cours de code, et obtenir la partie théorique du permis.

L'auto-école délivre alors une « attestation de fin de formation initiale » qui donne le droit de conduire avec un accompagnateur. Celui-ci doit avoir plus de vingt-huit ans, être titulaire du permis depuis plus de trois ans, avoir un casier judiciaire vierge et n'avoir jamais causé d'accident grave. On peut recourir à plusieurs tuteurs, à condition d'en faire préalablement la déclaration à l'assurance : il s'agit généralement d'un des parents du jeune apprenti-conducteur, mais d'autres membres de la famille (oncles, tantes, grands-parents, frères ou sœurs aînés) peuvent être concernés.

L'élève et son accompagnateur doivent parcourir 3 000 kilomètres avant le permis. Mais ils ne sont pas livrés à eux-mêmes. Après chaque trajet, l'élève doit noter le temps de conduite, le kilométrage, les circonstances (de jour, en ville, etc.) ainsi que ses remarques dans son « livret d'apprentissage ».

Enfin, il doit se présenter avec son accompagnateur à deux rendez-vous pédagogiques de deux heures chacun (ou trois rendez-vous d'une heure) avec un moniteur de l'auto-école : l'un au bout de 1 000 kilomètres, l'autre en fin de parcours. Ces rendez-vous ont pour objectif de contrôler les progrès du candidat. Le moniteur fait tout d'abord conduire le jeune en présence du parent-accompagnateur, puis il engage le dialogue. En fonction des défauts qu'il a remarqués, il évoquera certains thèmes, directement en prise sur la pratique de l'élève : si celui-ci, par exemple, arrive trop vite sur les obstacles et freine tardivement, ce sera l'occasion de parler des distances d'arrêt et du temps de réaction du conducteur. « *On en profitera pour aborder les conditions de circulation sur une chaussée mouillée, la nuit, ou par temps de brouillard* », explique un moniteur.

Lors du rendez-vous pédagogique, on aborde aussi des sujets imposés : la vitesse, l'alcool, la vigilance et la fatigue, les assurances. Le déroulement de cette deuxième partie du rendez-vous pédagogique peut varier selon les auto-écoles : certaines proposent une discussion autour d'une projection de diapositives, d'autres le rendent plus ludique, à l'aide de jeux de rôles. Par exemple, parents et élèves, divisés en deux groupes, doivent remplir un constat amiable, après un accrochage fictif.

« *On peut s'apercevoir que l'accompagnateur ne fait pas conduire suffisamment l'élève. Il faut alors jouer les intermédiaires* », poursuit le moniteur. « *Pour ceux qui partent chaque week-end dans leur maison de campagne, il n'y a pas de problème. En revanche, d'autres n'ont pas forcément envie de sortir spécialement pour faire conduire leur enfant.* » Le choix de cette formule demande, en effet, un investissement réciproque. Si le jeune n'a pas envie d'apprendre à conduire, l'échec est garanti. Mais les parents ont aussi des obligations.

Ils doivent tout d'abord vaincre leurs craintes, ou, du moins, ne pas les laisser paraître, car si l'accompagnateur a peur, le jeune conducteur commettra des bêtises. « *Ma mère me disait de freiner à tout bout de champ et préférait faire elle-même les manœuvres difficiles comme les créneaux. J'ai dû négocier pour pouvoir conduire pendant les vacances, car je ne totalisais pas les 3 000 kilomètres requis* », raconte Camille.

En 1995, 77 % des jeunes ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite ont eu leur permis dès la première présentation (contre 54 % pour l'apprentissage traditionnel). Nombre de parents ont opté pour cette formule pour des raisons de sécurité. Or les quatre études réalisées entre 1990 et 1994 à l'initiative de l'Observatoire national de la sécurité routière et des compagnies d'assurances ne sont pas concluantes sur ce point. Elles montrent que l'apprentissage anticipé de la conduite ne constitue pas un facteur significatif d'un moindre risque. Peut-être les parents ne donnent-ils pas suffisamment l'exemple de la prudence ?

Michaëla Bobasch

Auto-école et assurance

● **Choisir son auto-école.** Les prix sont libres. Il faut donc examiner les prestations comprises dans le forfait, qui peut varier de 4 200 à 5 500 francs : les heures de cours de code (illimitées ou non), le nombre de présentations à l'épreuve du code, les rendez-vous pédagogiques ; ceux-ci peuvent être facturés à part, environ 600 francs le rendez-vous.

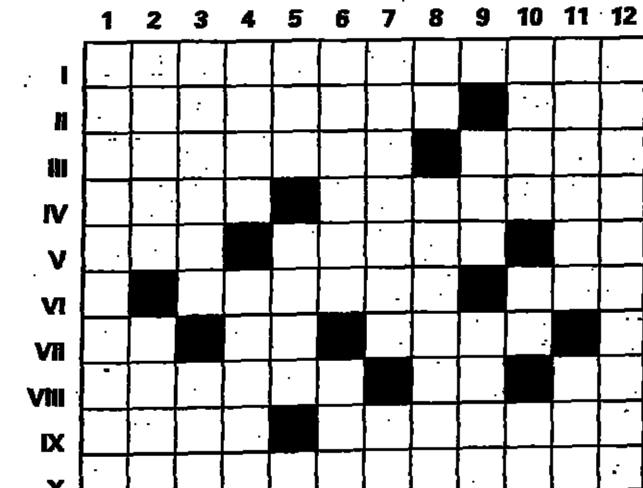
● **Horaires.** Les parents doivent s'assurer que les horaires seront compatibles avec ceux du lycée et que ceux des rendez-vous pédagogiques leur conviendront, car certaines auto-écoles ne travaillent pas le soir, ni le samedi. Si l'auto-école propose plus que les vingt heures réglementaires avant de délivrer l'attestation de fin de formation initiale, il ne s'agit pas forcément d'une escroquerie : certains jeunes ont besoin de plus de vingt leçons pour acquérir les rudiments de la conduite.

● **Assurances.** Les compagnies consentent des facilités aux jeunes ayant bénéficié de l'apprentissage anticipé de la conduite. La surprime « *jeunes conducteurs novices* » est réduite de moitié (50 % au lieu de 100 %) la première année, puis à nouveau de 25 % la deuxième année, et supprimée la troisième année, s'il n'y a pas eu d'accident. Certaines compagnies, comme la MAIF (mutuelle des enseignants), ne demandent aucune surprime.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97077

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Prêt à se mettre à l'ouvrage, immédiatement. – II. Pris sur un autre ton. Sortit du lot. – III. Arrive après l'Erectus. Un secteur réservé. – IV. Une bonne descente en Autriche. Sadi Carnot l'a rendu tristement célèbre. – V. Dieu romain. Fait partie de la famille et peut aider en cas de besoins. En panne. – VI. Léger et élancé. Est censée surveiller nos frontières. – VII. Un peu d'effort. Plutôt vague. Va à l'aventure. – VIII. Nobel chilien. Donne le ton. Le curie. – IX. Céline en a atteint le bout. Pierre brute. – X. Positif en général, négatif quand vous ne pouvez écouler.

VERTICALEMENT

1. Sortie des volcans, on la retrouve chez Malraux. – 2. Octroi contemporain. Tricolores sans aucun patriotisme. – 3. Comblés. Nom d'un chien. – 4. Tirés une fois par an. Planétaire, elle ne touche pas terre. – 5. Coule dans les pubs. Essaie d'arriver à quelque chose. – 6. Borax impur. La partie la plus sensible de l'individu. – 7. Comme la lionne sortant de l'écu. N'importe qui. – 8. Ecrivain japonais. Un grand fournisseur de caviar. – 9. Super-nana de notre enfance. Manifesta. – 10. Le café sur le zinc. Cube. Mesure. – 11. Mets dans l'obscurité. Résultat d'un frottement intensif. – 12. Fabuleux dans son genre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97076

HORIZONTALEMENT

I. Pleurnichard. – II. Lignée. Repue. – III. Usas. Geôlier. – IV. Sir. Satie. La. – V. Vedettes. Pli. – VI. Ars. Art. Ciel. – VII. Lé. Trieras. – VIII. Musc. Ebène. – IX. Eger. Etna. Eu. – X. Saucissonner.

VERTICALEMENT

1. Plus-values. – 2. Lisière. Ga. – 3. Egards. Meu (Emu). – 4. Uns. Turc. – 5. Ré. Stars. – 6. Négatrices. – 7. Etêté. Ts. – 8. Crois. Reno. – 9. Hèle. Caban. – 10. Api. Pisé. – 11. Ruelle. Née. – 12. Dérailleur.

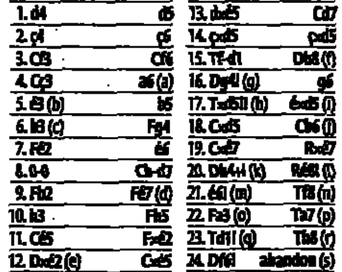
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1737

CHAMPIONNAT DE LIGUES (Cardiff, 1997)
Blancs : J. Parker.
Noirs : J. Levitt.
Gambit-D. Défense slave.



1. d4	d5	13. dxé5	Cd7
2. ç4	ç6	14. çxd5	çxd5
3. Cf3	Cf6	15. Tf-d1	Db8 (f)
4. Cç3	a6 (a)	16. Dg4! (g)	g6
5. é3 (b)	b5	17. Txd5!! (h)	éxd5 (i)
6. b3 (c)	Fg4	18. Cxd5	Cb6 (j)
7. Fé2	é6	19. Cé7	Rxé7
8. 0-0	Cb-d7	20. Dh4+ (k)	Ré8 (l)
9. Fb2	Fé7 (d)	21. é6! (m)	Tf8 (n)
10. h3	Fh5	22. Fa3 (o)	Ta7 (p)
11. Cé5	Fxé2	23. Td1! (q)	Tb8 (r)
12. Dxé2 (e)	Cxé5	24. Df6!	abandon (s)

NOTES

a) Une des variantes préférées de Chirov qui évite les suites classiques 4..., dxç4 et 4..., é6.

b) Un développement tranquille. 5. Cé5, 5. a4, 5. ç5, 5. Fg5 et 5. b3 sont d'autres continuations.

c) Maintenant la chaîne de pions tout en réservant au F-D la diagonale a1-h8.

d) 9..., Fd6 est aussi à envisager, même si, dans la partie Wells-Summerscale (Lloyds Bank, 1993), les Blancs obtinrent un net avantage positionnel après 10. h3, Fh5 ; 11. Cé5, Fxé2 ; 12. Cxé2, Tç8 ; 13. Tç1, 0-0 ; 14. Cf4, Cé4 ; 15. Dg4, Rh8 ; 16. çxd5, çxd5 ; 17. Txç8, Dxç8 ; 18. Tç1, Db7 ; 19. Cf-d3!

e) 12. Cxé2, comme dans la partie précitée, est également fort ; par exemple, 12..., Cxé5 ; 13. dxé5, Cd7 ; 14. çxd5, çxd5 ; 15. Cd4!

f) Si 15..., Cxé5 ; 16. Cxd5, éxd5 ; 17. Fxé5, 0-0 ; 18. Dd3! avec gain du pion d5. Après 15..., 0-0 ; 16. é4, les Blancs sont déjà mieux.

g) Empêchant 16..., 0-0 à cause de 17. Cxd5. 16..., Cxé5 est franchement mauvais : 17. Dxg7, Cg6 ; 18. é4! De même, si 16..., Dxé5? ; 17. Cxd5, Dxb2 ; 18. Cç7+ et 18. Cxa8 avec gain de la qualité.

h) Le coup « normal » 17. f4 ne suffit pas aux Blancs (17..., Da7 ; 18. Df3, Fç5). Le jeu d'échecs doit tout à l'imagination créatrice, comme en témoigne ce magnifique sacrifice de T « à la Tal » dont aucun calcul, pendant la partie, ne prouve la correction.

i) Refuser la T par 17..., b4 est insuffisant : 18. Txd7, bxç3 (ou 18..., Rxd7 ; 19. Cé4!) ; 19. Txé7+, Rxé7 ; 20. Dh4+ suivi de 21. Fxç3 avec deux pions pour la qualité et une position pleine de promesses. Si 17..., Cxé5? ; 18. Txé5, Dxé5 ; 19. Cd1 avec gain d'un C.

j) Après 18..., h5 ; 19. Df3, Ta7 ; 20. é6 ; fxé6 ; 21. Fxh8, éxd5, rien n'est clair selon Levitt. Cependant, sur 18..., h5, la réponse 19. Dé4 semble laisser aux Blancs de bonnes chances d'attaque ; par exemple, 19..., Cç5 ; 20. Dç2! menaçant 21. Cxé7 et 21. é6 ; ou 19..., Tf8 ; 20. Cf6+.

k) Le plus précis.

l) Si 20..., Rf8 ; 21. é6, Tg8 (21..., Rg8 ; 22. Df6) ; 22. Dxh7, Dé8 ; 23. Fa3+, Dé7 ; 24. Dxf7 mat.

m) Ouverture de la grande diagonale.

n) Si 21..., Tg8 ; 22. éxf7+, Rxf7 ; 23. Df6+, Ré8 ; 24. Dé6+.

o) Menace mat.

p) Et non 22..., Dd8? ; 23. é7!

q) Menace 24. Fxf8, Rxf8 ; 25. Td8+.

r) Si 23..., f6 ; 24. Fxf8, Rxf8 ; 25. Dxf6+, Rg8 (ou 23..., Ré8 ; 24. Dh8+ et 25. Dxb8) ; 26. Td8+.

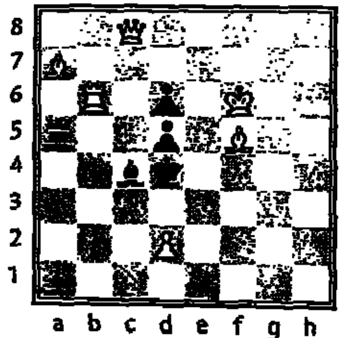
s) Si 24..., Tf8 ; 25. Fxf8, Rxf8 ; 26. Dh8+. Et si 24..., Tg8 ; 25. éxf7+, Txf7 ; 26. Dé6+ suivi du mat.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1736
A. DREYERS (1957)

(Blancs : Rg4, Th1, Cf1 et f2. Noirs : Rg2, Pg5. Mat en cinq coups.)

1. Ch3!, Rxh1 ; 2. Rf3!, g4+ ; 3. Rg3, gxh3 ; 4. Rf2, h2 ; 5. Cg3 mat.

PROBLÈME N° 1737
G. H. GOETHART (1952)



Blancs (6) : Rf6, Dç8, Tb6, Fa7 et f5, Pd2.

Noirs (6) : Rd4, Ta5, Fa1 et ç4, Pd5 et d6.

Mat en deux coups.

Claude Lemoine

MUSIQUE A Cuba, les années 90 auront été celles des premiers signes d'ouverture, qui se sont traduits, notamment, par la légalisation du dollar en 1993 ou le développement du tourisme. Les producteurs et les musiciens étrangers, à leur tour, affluent vers l'île. ● PAR ATTIRANCE réelle pour la diversité des mélodies et des rythmes cubains ou pour la possibilité de faire de bonnes affaires dans un pays où les talents se payent encore avec de modestes cachets. ● POUR RÉPONDRE aux critères sophistiqués qu'attendent les producteurs, les studios Egrem, où ont travaillé un jour ou l'autre tous les musiciens cubains, construisent, avec l'aide du gouvernement, une structure moderne. ● PARMI les rencontres réussies entre les musiciens américains et ceux de l'île, les projets du saxophoniste Steve Coleman et du guitariste Ry Cooder sont à souligner.

Producteurs et musiciens étrangers affluent sur la route de La Havane

Des chanteurs français (Dany Brillant, Lio), des musiciens américains (le saxophoniste Steve Coleman, le guitariste Ry Cooder), des photographes, des metteurs en scène : on ne compte plus les artistes et les industriels du disque qui ont choisi Cuba pour se ressourcer ou conforter leurs gains

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Pour enregistrer son troisième album, Dany Brillant s'est rendu à Cuba. Le déplacement a payé. Les couleurs salsa d'*Habana* continuent de faire mouche : elles tournent déjà dans plus de trois cent mille foyers français. Si, par hasard, ce succès lui donnait l'envie de retourner à La Havane, Dany Brillant pourrait cette fois voyager léger. Il n'aurait plus besoin d'apporter avec lui, comme il l'a fait en 1995, du matériel pour améliorer la qualité du son. A Miramar, quartier résidentiel où s'éparpillent les ambassades, de l'autre côté de la rivière Almendares, la Société nationale d'enregistrements et d'éditions musicales Egrem va ouvrir un nouveau studio. Tout devrait être prêt en juillet.

Le gouvernement a misé très gros sur cette nouvelle structure. Equipé de matériel haut de gamme, installé par des techniciens anglais, ce bel outil devrait vite donner de l'oxygène aux caisses de l'Etat. Et attirer davantage les producteurs et musiciens étrangers, de plus en plus nombreux à fréquenter Cuba depuis les premiers signes d'ouverture, comme la légalisation du dollar en 1993. Certains flairent la bonne affaire dans cette île aux talents exceptionnels que l'on peut encore payer avec de modestes cachets ; d'autres trouvent dans les rythmes cubains un coup de fouet salutaire pour aiguillonner leur inspiration.


LOUIS VINCENT

L'Afro-Cuban All Stars en répétition.

Hier, on allait chercher le son infaillible sur la route des Indes, en Jamaïque, au Brésil ou en Afrique. Aujourd'hui, Cuba tient la corde. Les temps changent, les modes aussi.

Lors de l'édition 1997 du Premio Egrem qui s'est tenue à La Havane il y a quelques semaines, de nombreux professionnels japonais, finlandais, anglais, français, espagnols ont assisté à la remise de prix symboliques aux « artistes cubains de l'année ». Pendant que se déroulait ce rituel figé, quelque peu anachronique dans un pays où la plupart des Cubains n'ont pas accès au disque, au centre de la ville, calle San Miguel, dans le studio Egrem, la chanteuse Lio dansait derrière un micro. Elle aussi a craqué pour Cuba. La rumeur raconte qu'elle envisagerait même de s'y installer pendant six mois. Mais pas question pour elle de livrer une quelconque confidence sur les raisons qui l'ont poussée à faire un disque ici ; il faudra attendre son retour en France...

Cuba attire, Cuba fascine. D'après les estimations d'Una Liutkus, fondateur d'Havanatour, première agence à avoir organisé le tourisme vers Cuba il y a quinze ans, cent mille Français cette année (soixante mille en 1996) goûteront aux charmes de l'île. Les motivations, avouables ou inavouables – en deux ans, le nombre de *jineteras* (prostituées) a augmenté proportionnellement à l'afflux de touristes – varient avec les époques et les individus. Hier, Ernest Hemingway prétextait la pêche aux poissons-scies, Françoise Sagan l'envie de fouler une terre de révolution ; aujourd'hui, le photographe Patrick Glaize veut comprendre l'âme de La Havane, Jérôme Savary monter *Le Bourgeois gentilhomme* dans une salle havanaise.

EMPREINTES

En 1996, le saxophoniste américain Steve Coleman se rendait à Matanzas, une ville à l'est de la capitale qui fut le lieu de naissance du *danzon* à la fin du XIXe siècle, la musique qui générera plus tard *mambo* et *cha cha cha*. Il voulait y étudier les traditions musicales cubaines, notamment celles qui sont liées aux rituels yorubas et se manifestent au cours de la santeria, équivalent du candomblé au Brésil et du vaudou à Haïti.

Steve Coleman a rencontré AfroCuba, un groupe de rumba. Tout le monde s'est installé dans une maison de La Havane pour répéter durant une douzaine de jours – Steve Coleman, ses onze musiciens et danseurs, et AfroCuba. Après ces répétitions, ils ont donné un concert au Festival de jazz de La Havane. Le disque qui concrétise cé dialogue entre les tambours sacrés *bàta* et le jazz est une vraie réussite (*The Sign And The Seal*, RCA Victor). A Cuba, Steve Coleman a réalisé un peu de son rêve : inventer une musique enrichie d'éléments africains. Ce genre d'empreintes dont justement les rythmes cubains regorgent.

Des rythmes qui déclenchent à tout coup le sourire des danseurs, comme lors de cette fin d'après-midi, un vendredi de mars, au Café Cantante. Sur scène, Omara Portuondo, tumultueuse chanteuse née en 1930, qui connut Nat King Cole et Edith Piaf. Dans la salle archi-comble – le prix d'entrée l'après-midi, en pesos, est accessible à tout le monde, contrairement à celui du soir, acquitté en dollars –, les lycéens en uniforme côtoient les mamies sur leur trente et un.

Omara a participé à *Buena Vista Social Club*, l'album produit par Ry Cooder réunissant autour du guitariste américain des figures légendaires de la musique cubaine dont Compay Segundo, Ibrahim Ferrer, Eliades Ochoa et Rubén Gonzalez. Quand World Circuit, sa maison de disques anglaise, lui proposa d'aller enregistrer à Cuba, en mars 1996, il n'hésita pas longtemps. Son penchant pour les aventures musicales transcontinentales est bien connu. Sa participation aux disques *A Meeting By The River*, avec le musicien indien V. M. Bhatt et surtout *Talking Timbuktu*, aux côtés du guitariste malien Ali Farka Touré, sont là pour en témoigner. De sa rencontre avec Cuba et ses maîtres musiciens, Ry Cooder est encore tout retourné. « *Avec cet enregistrement*, a-t-il dit, *je viens de terminer la plus grande expérience musicale de ma vie, la plus grande que j'aie jamais eue, ou espérée.* »

Jeune chanteur féru autant de musiques nouvelles que de traditions – il enregistra notamment sur le label Tangram et participa au disque *Agricoles*, de Philippe Eidel –, Cyrius a lui aussi été faire son miel à Cuba. Il en revient avec un album presque prêt sous le bras. Il a choisi le *son*, musique mère de la salsa, né à l'est de l'île. A Santiago, capitale de l'Oriente, il s'est entouré de deux formations exemplaires du genre, le Cuarteto Patria et le Septeto Turquino. « *Je voulais aussi travailler avec l'Estudiantina Invasora, mais n'ai pas pu le faire car ils ont un contrat d'exclusivité avec Magic Music.* »

Compagnie discographique espagnole, Magic Music a ouvert un bureau à La Havane. Avec la bénédiction de l'Institut cubain de la musique, organisme de gestion de l'industrie musicale qui vient de lui confier la réalisation d'un vaste projet, *La Isla de la Musica* – ensemble de quarante et un CD présentant une sélection d'artistes cubains.

Cette société ratisse large : elle signe tous azimuts, avec des chanteurs de *son* comme des groupes de rap. « *Les musiciens sortent d'une prison pour entrer dans une autre* », remarque amèrement Cyrius. Pour les chasseurs de *son cubano* qui continuent d'affluer, le « trésor » risque de se réduire bientôt comme peau de chagrin. Confisqué par les labels étrangers.

Patrick Labesse

A lire et à entendre

● **Bibliographie.** *Havana*, photographies de Patrick Glaize, éd. Florent-Massot, 145 F ; *Cuban Fire*, d'Isabelle Leymarie, éd. Outre Mesure (à paraître en mai).

● **Discographie.** 1 CD *Buena Vista Social Club* (World Circuit/Night & Day), à paraître en juin ; 1CD *Indroducing Rubén Gonzalez* (World Circuit/Night & Day), à paraître en mai ; Afro Cuban All Stars, 1 CD *A Toda Cuba le Gusta* (World Circuit/Night & Day) ; Cuarteto Patria, nouveau CD enregistré avec Manu Dibango à paraître en mai (Mélodie).

● **Concerts.** Afro-Cuban All Stars : Paris au Bataclan, 24 avril, et à l'Elysée-Montmartre, 31 mai ; Grenoble à L'Entrepôt, 25 avril ; Nice au Forum Nord, 26 et 28 avril ; Sète à La Passerelle, 29 avril ; Bordeaux, salle Vigean, 30 avril ; Limoges, salle John-Lennon), 2 mai ; Strasbourg à La Salamandre, 3 mai ; Nîmes, Feria, 17 mai ; Marseille, salle Le Dôme, 26 mai.
Rubén Gonzalez : Paris au Divan du Monde, 14 mai.
Orquesta Aragon : Marne-la-Vallée, Festival Latina à Disney Village, 16 et 17 mai ; Bordeaux, 22 mai ; Amiens, Festival Le Temps du jazz, 23 mai ; Paris au Bataclan, 24 mai ; Montpellier, 28 mai ; Angoulême, Festival Musiques métisses, 31 mai.
Gema Y Pavel : Paris au Réservoir, 29 avril ; Bordeaux, 30 avril ; Marne-la-Vallée, Festival Latina à Disney Village, 18 mai.
Compay Segundo : Paris au Trianon, 5 mai ; Coutances, Festival Jazz sous les pommiers, 10 mai ; Marne-la-Vallée, Festival Latina à Disney Village, 15 mai ; Colmart, 17 mai ; Angoulême, Festival Musiques métisses, 31 mai.
La Familia Valera Miranda : Angoulême, Festival Musiques métisses, 1er juin ; Paris au New Morning, 6 juin.
Adalberto Alvarez : Paris au New Morning, 10 mai.

L'Afro-Cuban All Stars, « dream team » de légende

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Calle 21, à l'angle de la rue N, l'Afro-Cuban All Stars, formation de rêve réunissant quelques-uns des plus fameux musiciens cubains, répète dans le salon de l'appartement du contrebassiste, Cachaito. Né en 1933, Orlando « Cachaito » Lopez appartient à une famille pour le moins repérable. Son père, Orestes, a inventé le mambo ; son oncle, le célèbre Cachao que la France a découvert en 1995, est le pionnier des *descargas*, les jam-sessions cubaines des années 50. Cette période – et la décennie qui la précède – était l'âge d'or des grands orchestres cubains. Celle où Pio Leyva, Puntillita, Raul Planas, Ibrahim Ferrer et Felix Valoy, les chanteurs légendaires de l'Afro-Cuban All Stars, ont connu leur heure de gloire.

PORTRAIT

Juan de Marcos Gonzalez a fondé la formation pour présenter les sources de la musique cubaine

L'œil malicieux et le timbre vif, Pio Leyva rentre tout juste de Colombie où il participait au jury d'un festival. Dans le salon, il donne de la voix. Sans micro, sans fatigue aucune, il survole les cuivres, coincés dans des fauteuils trop profonds... Si les jeunes connaissent peu Pio Leyva à La Havane, il y a toujours quelqu'un pour l'interpeller quand il passe dans la rue. Assis derrière le piano, Rubén Gonzalez scrute sa partition. A soixante-dix-sept ans, Rubén Gonzalez, qui joua aux côtés d'Arsenio Rodriguez en 1943, vient d'enregistrer un premier album sous son propre nom.

« *Je le considère comme le plus grand pianiste cubain vivant* », affirme Juan de Marcos Gonzalez. Chanteur, joueur de guitare *tres* et leader du groupe Sierra Maestra, il est l'initiateur et le directeur artistique de l'Afro-Cuban All Stars. « *Ce projet*, explique-t-il, *j'ai toujours eu envie de le faire. D'abord dans un but culturel. Il y a actuellement une crise des valeurs dans la musique cubaine, trop influencée par le rap et la musique américaine. Les textes sont affligeants, ternissent l'image de la femme. Je souhaitais faire une relecture de quelques-uns des morceaux célèbres des années 50. Montrer la continuité de la musique cubaine, présenter toutes ses figures. Du "danzonete" de la fin des années 20 au "mozambique", apparu après la révolution. J'ai voulu monter l'Afro-Cuban All Stars dans un but économique aussi. La plupart des grandes stars de la musique cubaine sont déjà âgées et les jeunes ne les appellent pas pour travailler.* »

Favoriser cette rencontre, enregistrer un disque, c'est une manière de les aider à se maintenir à flot. « *Les musiciens maintenant, s'ils ne jouent pas, ils touchent rien*, reprend Juan de Marcos Gonzalez. *Le temps où on les mensualisait est révolu. Certains sont privilégiés, comme Rubalcaba à qui l'on a offert un piano, mais la plupart doivent se débrouiller. Ils vont jouer dans les cafés et les restaurants de la Vieille Havane ou dans des fêtes privées. Le Cubain est talentueux. Il sait s'arranger pour trouver des dollars.* »

Dans quelques jours, l'Afro-Cuban All Stars s'envolera pour l'Angleterre, première date de la tournée européenne. Alors, il ne faut pas prendre un quelconque retard. Penser à peaufiner un solo, reprendre un break, accélérer le tempo. Pendant que sa femme se faufile dans le salon avec des tasses de café, Juan de Marcos Gonzalez, le visage encadré de locks et le béret vissé sur la tête, gesticule, l'oreille à l'affût de la moindre imperfection. Le ventilateur brasse un air brûlant. La musique, vivante, s'échappe au-dehors. Dans la rue, en bas de l'immeuble, personne ne pointe un regard désapprobateur vers la fenêtre ouverte.

P. La.

Une folie de cent heures de musique ininterrompue

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Cent heures ! Pas une de plus, pas une de moins. Le 8 mars, à 10 h 14, Juan Formell et son groupe Los Van Van attaquent les premières notes d'*El Son mas largo del mundo* (« Le plus long son du monde ») à La Tropical, l'un des endroits les plus chauds de La Havane. Il termine son concert avec le titre *Guantanamera*, la célèbre guajira, aussitôt repris sur une seconde scène par le groupe suivant.

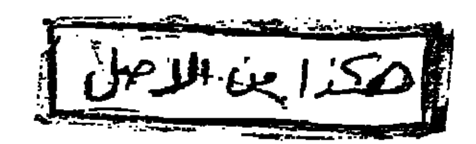
Pour faire le lien, la *clave*, deux bois frappés l'un contre l'autre, indispensable métronome syncopé, épine dorsale de la musique cubaine. Jusqu'au 13 mars, à 2 h 14, la musique ne s'arrêtera jamais. Les groupes s'enchaîneront, les danseurs s'accrocheront pour tenir, coûte que coûte. Une folie, un record à battre. Celui de Barcelone. En 1996, dans la capitale de la Catalogne, un concert de salsa avait duré trente-six heures. Record battu haut la main par les ambianceurs de La Havane !

Organisé sur une idée de Magic Music, ce marathon infernal aurait pu durer bien plus longtemps car de très nombreux groupes s'étaient portés candidats dès l'ouverture des inscriptions. A Cuba, la musique consommée en public n'est pas une denrée rare. On recense plus de deux mille cinq cents groupes, d'après Joaquin Man, animateur de *Mi Salsa*, émission hebdomadaire diffusée chaque dimanche à la télévision et dédiée quasi exclusivement à la musique cubaine.

Le play-back y est banni, les artistes se produisent à talent découvert. On y retrouve les noms les plus en vue du moment – Paulito, El Medico de la Salsa, Los Van Van, Isaac Delgado, la Charanga Habanera... – et les jeunes pousses, comme le groupe rap SBOS.

Une fois par mois, *Mi Salsa* organise des *descargas*, rencontres informelles entre musiciens, et un concours de chanteurs *soneros*. Vitrine à usage interne de la créativité musicale de l'île, ce programme permet de repérer les noms exportables, ceux qui pourront être les ambassadeurs de la musique cubaine en Europe, où disques et concerts se multiplient. En attendant, les chanteurs et musiciens se font les dents et proposent des défis à leur public, comme celui, démesuré, lancé à La Tropical.

P. La.



C'est dans les vieux « tubes » reggae qu'on fait les meilleurs succès

Toots & The Maytals et The Wailers enthousiasment le public de Bourges malgré un son médiocre

Plus de quinze ans après la mort de Bob Marley, la musique jamaïcaine continue de faire des adeptes. Devant l'importance de la demande, les organisateurs ont programmé dans la plus grande salle du festival la soirée reggae accueillant Toots & The Maytals et The Wailers, et ouverte par le DJ antillais Daddy Nuttea. Un public bon enfant a dansé sur les rythmes qui firent connaître la Jamaïque au monde entier.

BOURGES
de notre envoyé spécial

Ceux qui pensaient découvrir à Bourges les nouvelles compositions de leurs héros seront repartis frustrés. Les légendes se sont déclinées au passé. Toots Hibbert, cité dans le *Guinness Book* comme l'inventeur du mot reggae, aussi bien que The Wailers, illustres compagnons de route de Bob Marley, ont joué la carte du confort. Ils ont resservi avec abondance les titres les plus porteurs de leur histoire, ceux qui sont accrochés quelque part dans nombre de mémoires.

PRINTEMPS DE BOURGES

A voir l'enthousiasme du public, qui reprend sans se faire prier un refrain ou quelques mots d'un couplet un peu plus loin, personne ne s'ennuie. Alors, tant pis pour la surprise, l'inattendu, la nouveauté. Place à la fête, aux bras levés tous ensemble vers le ciel, aux briquets allumés.

Si l'on peut lui reprocher de ne pas être très fécond en innovations, Toots fait montre en revanche d'une générosité sans limites. Il tourne sur lui-même, ose le grand écart, plonge dans le public. Une boule d'énergie. Il reprend tous ses morceaux de bravoure : *Pressure Drop*, qui figurait dans la musique du film de Perry Henzell, *The Harder They Come*, en 1972, *Bam Bam*, dont Chaka Demus et Pliers firent une habile relecture, *Monkey Man, Funky Kingston*...

Il remonte même jusqu'à *Hallelujah*, l'une de ses toutes premières compositions, datant des années 60, l'époque où il forma son groupe pour devenir ensuite l'un des créateurs les plus prolifiques du ska et du rock steady, qui préfiguraient l'arrivée du reggae. Deux rythmes nerveux et sautillants avec lesquels il fit sa gloire et que le public de Bourges plébiscite en dansant.

Satisfait, mains sur les hanches et sourire victorieux aux lèvres, Toots annonce la sortie prochaine, sur son label Allah Son, de deux albums, dont le premier sera composé pour l'essentiel... de reprises.

GÉRER UN ACQUIS

Après une longue interruption, The Wailers s'emparent enfin de la scène. Guère mieux lotis que leur illustre prédécesseur, ils subissent les assauts d'un larsen intempestif. Cela ne les empêche pas de gagner sans mal la faveur du public, en rejouant les titres les plus célèbres de leur légendaire patron. De *Get Up Stand Up* à *I Shot The Sheriff*, chacun trouve ses repères et prend plaisir à chalouper.

The Wailers jouent toujours aussi bien, la basse d'Aston « Family » Barrett est une bénédiction, le clavier d'Earl « Wie » Lindo un vrai bonheur, et Junior Marvin chante avec une belle conviction. The Wailers, semble-t-il, n'ont, eux non plus, pas trop la veine créatrice en ce moment. Leur prochain album, prévu pour le mois de mai, *Friends* (Melting Pop/BMG), sera composé d'extraits de concerts, enregistrés au cours des deux dernières années. Apparemment, certaines légendes vivantes préfèrent s'économiser et continuer à vivre sur leurs acquis.

P. La.

★ Toots & The Maytals joueront à Strasbourg le 20 avril ; The Wailers à Montpellier le 21, à la Réunion du 22 au 26, à Angers le 27, à Bordeaux le 28, à Pau le 29 et à Lorient le 30.

Stomy Bugsy, gangsta-rappeur

« Dans les quartiers, il te reste toujours la flambe ! »

BOURGES
de notre envoyé spécial

A l'âge de vingt-quatre ans, Stomy Bugsy fait déjà figure d'ancien du rap français. Ce Sarcellois d'origine cap-verdienne a longtemps officié au sein du Ministère AMER (actuellement poursuivi par le ministère de l'intérieur pour les chansons *Brigitte, femme de flic* et *Sacrifice de poulet*), avant de tenter une aventure solo. *Le Calibre qu'il te faut*, le premier album de l'autoproclamé « *Prince des lascars* », tente de façonner un gangsta-rap à la française, mêlant avec pas mal d'humour expériences vécues, fantasmes cinématographiques et second degré. Il faudra compter avec la personnalité hédoniste de ce Gavroche noir.

« Vous avez vécu à Sarcelles jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, qu'avez-vous retenu de cette ville ?

– Je reste Sarcellois dans l'âme. Même à Brooklyn, je peux reconnaître un gars de Sarcelles au premier coup d'œil. C'est une ville étrange, ni trop pourrie ni trop riche. Ce qui frappe à Sarcelles, c'est le nombre des communautés. En te baladant tu peux traverser un quartier turc, puis voir une synagogue, une église ou une mosquée, avant de te retrouver dans une rue pleine d'Antillais.

» Depuis tout petit, tu apprends à connaître les habitudes, les cultures, les musiques des uns et des autres. C'est une richesse. A Garches, même les Arabes zoukent. Quand je drague des filles juives à Paris, je leur dis que j'ai déjà été dans des bar-mitzva. Elles s'étonnent : « *Comment tu connais ça ?* », « *J'suis d'Sarcelles !* » (rires). En grandissant pourtant, les gens ont tendance à rester dans leur communauté. La bonne ambiance peut être trompeuse, il suffit d'un claquement de doigts pour que tout explose.

– Avez-vous déjà partagé ce sentiment de haine ?

– Oui, mais j'ai toujours essayé de le transformer en quelque chose de positif, en m'exprimant à travers le break, la boxe ou le rap. A l'école, j'étais un tocard, sauf en rédaction. Ma première année de CP a gâché toute ma scolarité. Le prof refusait de s'occuper de moi. Dans la cour, je me battais.

» Quand le breakdance est apparu, je répétais des heures dans les sous-sols d'un parking. J'habitais près de l'école. Le week-end, je cachais un carton dans la cour. Le lundi, j'arrivais avec des cassettes de hip hop, je déroulais le carton et je dansais en pleine cour.

» Un jour, j'ai lu le livre de Mohamed Ali, *Le Plus Grand*, et je me suis jeté dans la boxe. J'ai fait dix combats. J'aurais pu être un bon boxeur, mais j'aime trop les filles... J'ai arrêté la boxe pour me consacrer au rap. J'ai toujours voulu rêver et m'évader. Beaucoup n'ont pas l'envie, le talent ou l'opportunité.

– Vous avez déjà vécu en marge de la loi ?

– Pendant un moment, j'étais en galère, obligé de faire des cambriolages. Je rentrais dans un appartement, je fouillais, je trouvais des photos d'enfants, des trucs personnels de gens qui ont travaillé comme ma mère, comme mon père. Je me dégoûtais. Je ressortais par la fenêtre sans rien prendre. Je suis un gangster d'amour, j'ai un cœur. Je préférais tirer des ordinateurs dans des grands bureaux.

– Le rap s'est vite adapté à la culture des cités

– Avant le rap, nous avions déjà cette tchatche, ce goût du défi et de la flambe. Dans les quartiers où tu n'as rien, il te reste toujours la *beuflam* !. C'est fort le rap. Ça te permet d'être moins haineux. Mes premières rimes, je les ai écrites en 1986 avec Passi et Ahmed pour vanner des mecs de la classe. On était en sixième.

» Un jour, en 1989, j'écoutais Radio Nova et j'ai entendu Passi qui rappait. Je me suis dit « *L'enculé... j'peux le faire aussi* ». J'ai écrit quatre textes en une semaine et je suis allé à mon tour à Nova. Un des raps disait que j'étais « *le maquereau des mots* ». C'était génial d'adapter ce genre à la langue de Molière.

– Au début, l'ambiance était à la rigolade, les raps de Ministère AMER se sont ensuite faits plus radicaux. Qu'est-ce qui a provoqué ce glissement ?

– Tu grandis et tu t'aperçois qu'à Sarcelles les Noirs n'ont rien. Tu te dis : « *On s'est fait fourrer !* » Tu vois de belles églises, de belles synagogues et une mosquée minable qui sert aussi de local à vélos. Tu cherches à en savoir plus, tu lis Malcolm X. Puis Public Enemy [groupe américain de rap très politique] arrive et te chamboule la tête.

– Le groupe a connu une période *black power*.

– On croyait à la révolution noire. Nous étions de vrais militants. On imprimait des T-shirts, des tracts. Mais on s'est aperçu que la situation en France n'était pas comparable à celle des Etats-Unis. Là-bas, les Noirs sont persuadés d'avoir une histoire commune. En France, les langues, les origines géographiques et religieuses, les motivations sont trop multiples pour accepter un discours commun. Et, au bout d'un moment, les gens n'aiment pas recevoir des leçons. Moi le premier.

– Les menaces judiciaires qui pèsent sur vous depuis vos chansons *Brigitte, femme de flic* et *Sacrifice de poulet* sont-elles la cause de la mise en sommeil de Ministère AMER et du lancement de carrières solos de certains membres du groupe ?

– Le procès a encore été repoussé. Nous ne regrettons rien. Si un copain à toi se fait descendre par la police, mieux vaut attaquer le commissariat que la boulangerie. Nous avons recommencé à travailler en tant que Ministère AMER. Nos concepts sont encore plus durs. Comme en boxe, si on te frappe, frappe encore plus fort. Quand nous nous retrouvons ensemble, nous sommes des guerriers. Mon disque solo m'a permis d'exprimer ce que je ne peux pas dire avec le Ministère. Si je veux parler d'une fille, ou de mon enfant, je ne peux pas le faire avec le groupe. AMER signifie Agent du Ministère Eloquent et Radical. Ça veut dire aussi Avec Moi Ejaculation Retardée...

– Votre univers est très marqué par les héros de grand écran, les films de gangsters en particulier. Aux Etats-Unis, beaucoup de rappers travaillent dans l'industrie du cinéma. Cela vous tente ?

– Les rappers sont des comédiens-nés. Quand tu chantes, tu vis ton texte, tu joues ton scénario. Récemment, Jean-François Richet m'a demandé d'improviser un petit rôle dans son film, *Ma 6T va cracker*. J'ai assuré. Peut-être qu'une génération de cinéastes offrira plus de rôles aux Noirs et aux Arabes. Kensy de Ministère AMER écrit des scénarios. S'il y arrive, il va faire mal. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

★ Stomy Bugsy avec Brownstone, Cut Killer et Warren G, dimanche 20 avril, 16 heures. Tél. : 02-48-24-30-50.

Le chef David Zinman et l'Orchestre de Zurich en état de grâce

Premier succès parisien pour la formation suisse

CONCERTO POUR VIOLONCELLE, d'Anton Dvorak ; NEUVIÈME SYMPHONIE, de Franz Schubert, par Yo Yo Ma (violoncelle), l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich, David Zinman (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 17 avril, 20 h 30.

C'est la première fois que l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich se produit à Paris. Le plus ancien et meilleur orchestre suisse (il a été fondé en 1868) était connu par les quelques disques (aujourd'hui introuvables) qu'il a enregistrés sous la direction de Joseph Krips et de Rudolf Kempe, qui fut son directeur musical de 1965 à 1972. Des chefs illustres – auprès des musiciens davantage que du public – en auront été les patrons : Volkmar Andrae, Hans Rosbaud, Kempe. La tradition est maintenue : depuis la saison 1995-1996, David Zinman en est le directeur artistique, poste qu'il cumule avec celui qu'il occupe à l'Orchestre symphonique de Baltimore depuis 1985 – pour de nombreux musiciens, cet orchestre est l'un des meilleurs ensembles américains, parfaitement comparable aux fameux « Big Five » que sont Boston, Chicago, Cleveland, New York et Philadelphie.

Elève de Pierre Monteux – le créateur du *Sacre du printemps*, de *Jeux* de Debussy et de tant d'œuvres contemporaines le tenait pour le dépositaire de son héritage musical –, Zinman est né en 1936, à New York. Parallèlement à une carrière de chef invité par les plus grandes formations, il a toujours été directeur musical d'orchestres qui ont accompli des miracles sous sa houlette. Zinman est en fait le modèle du chef d'orchestre à l'ancienne guidé par la volonté de maintenir vivant le répertoire du passé, de créer des œuvres nouvelles, sans se spécialiser dans un répertoire formaté par les lois du marché et les services de communication. En sorte qu'il a enregistré beaucoup de disques pour de nombreux éditeurs sans jamais chercher à se construire une image. A soixante ans, il vient cependant de se lier avec Decca, Sony et l'Orchestre de Philadelphie pour une série d'enregistrements. Quittera-t-il Baltimore pour cet orchestre en l'an 2000, quand Wolfgang Sawallisch rejoindra l'Orchestre de Paris ?

Ce soir, il est à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées, une salle qu'il connaît pour y avoir dirigé l'Orchestre national de France. Lorsqu'il entre en scène, il a ce sourire dont il se départ rarement, l'autorité bonhomme de Monteux... et une petite queue de cheval. Son soliste, le violoncelliste Yo Yo Ma, est l'un de ses partenaires d'élection. A ce nom, il faut ajouter celui du pianiste brésilien Nelson Freire, avec qui Zinman a donné de nombreux concerts et en l'honneur duquel il a organisé un festival de concertos à Baltimore – et laissé un enregistrement public du *Troisième concerto* de Rachmaninov, avec l'Orchestre de Rotterdam, qu'une maison de disques serait inspirée de publier.

Au programme, le *Concerto pour violoncelle et orchestre* de Dvorak, une œuvre aussi célébrissime qu'inusable. Yo Yo Ma la joue avec une élégance, un raffinement, une expressivité qui évitent le numéro égocentrique du style « Qui m'aime me suive ». Interprétation de chambristes qui charme par une multitudes d'attentions mutuelles, de nuances infinitésimales qui passent du soliste à l'orchestre avec naturel... malgré un déséquilibre gênant entre le quatuor à cordes et les bois, qui peinent à sonner avec plénitude. Cette formation donne ses concerts dans la Tonhalle de Zurich, qui a l'une des meilleures acoustiques du monde, et les musiciens sont, sans aucun doute, déroutés par la sécheresse et le manque de graves du TCE.

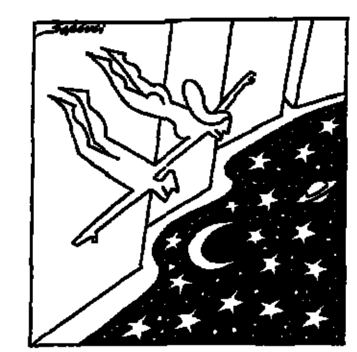
POUR NE PLUS FAIRE QU'UN

L'orchestre revient pour la *Neuvième* de Schubert. Surnommée « la Grande », cette symphonie peut être un redoutable tunnel. Zinman et les musiciens en donnent une interprétation rayonnante, souriante parfois, d'une grâce rarement entendue au concert. Le chef s'appuie sur une pulsation rythmique inébranlable mais jamais raide pour donner toute sa liberté au chant, relance sans cesse le discours en variant les éclairages et l'articulation, soulignant d'un trait vif les contre-chants, et les lignes mélodiques qui passent d'un pupitre à un autre – ancêtres de la mélodie de timbre, chère aux compositeurs de la seconde école de Vienne. Interprétation fascinante avançant sans cesse et sans lourdeur, émouvante sans insistance, dansante sans être « simplette » ; musique de chambre élargie aux dimensions d'un grand orchestre idéal, association de musiciens qui jouent les uns pour les autres pour ne plus faire qu'un.

Alain Lompech

Le répondeur rebranché

Reprise de « Ce répondeur ne prend pas de message » d'Alain Cavalier



RÉALISÉ en 1978 au moment où le cinéaste traversait une profonde crise personnelle et créatrice, pratiquement pas diffusé à l'époque, *Ce répondeur ne prend pas de message* est une œuvre splendide et troublante. Parvenant au point limite d'une autarcie mi-subie mi-voulue, Cavalier se filme lui-même, s'enfermant dans un isolement de plus en plus profond dans son appartement, entouré d'objets quotidiens, de souvenirs et de mots. Expérience violemment kafkaïenne, filmée avec la douceur attentive d'un Francis Ponge prenant le sentiment même pour objet, ce film-jalon dans l'œuvre d'Alain Cavalier plonge en cercles concentriques dans un abandon des choses dont on a su depuis, grâce à *Thérèse, Libera me* et *La Rencontre*, vers quels accomplissements il menait.

★ Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Michel. 12 h 30, tous les jours. Durée : 1 h 15. Tél. : 01-43-26-48-18. 31 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

« La Dame blanche », de Boieldieu
Grand voyageur, (il vécut à Saint-Pétersbourg), celui qu'on qualifia autrefois de Mozart français (un peu trop vite) était connu il y a encore vingt ans pour son ravissant *concerto pour harpe*. L'Opéra-Comique lui redonne une chance et il n'est pas interdit de penser que Minkowski est le chef de la situation.
Ghyslaine Raphanel (Anna), Gregory Kunde (Brown), Xenia Konsek (Jenny), Jean-Philippe Courtis (Gaveston), Steven Cole (Dickson), Bernadette Antoine (Marguerite), Ensemble orchestral de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 19, 21, 23, 25 et 29 ; 16 heures, le 27. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Daniel Barenboïm, Radu Lupu (piano)
Un duo attendu dont le disque Schubert juste publié par Teldec est un enchantement.
Schubert : *Variations pour piano, Fantaisie pour piano à quatre mains, Grand Duo.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 16 h 30, le 20. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Maurizio Pollini (piano)
L'intégrale Beethoven du pianiste italien arrive bientôt à son terme. Il ne faut pas manquer ce cycle qui fera date.
Beethoven : *Sonates pour piano op. 54, 57, 78, 79 et 81.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 20. Tél. 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Fiesta Latino
Rendez-vous mensuel très fréquenté par les aficionados de rythmes latins, cette fiesta euphorisante accueille pour sa quatrième édition Barrio Chino, des Marseillais qui mixent flamenco, arabo-andalou et salsa, suivis du big band (dix-sept musiciens et danseurs) d'un cubain récemment installé à Paris, Roberto Iglesias, ancien chanteur du groupe de Pachito Alonso, l'un des plus en vue actuellement à La Havane.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 19. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

General D
Originaire du Mozambique, General D vit à Lisbonne depuis 1975. Rappeur engagé, il entend « offrir son africanité au Portugal ». La meilleure graine du hip hop poussée sur les rives du Tage (CD *Pé na tchon, Karapinha na Céu*/EMI).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 20. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ARLETTE
Film français de Claude Zidi
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. : 01-40-30-20-10).

BIG NIGHT
Film américain de Campbell Scott
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao Hsien
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10).

HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10).

MICHAEL COLLINS
Film américain de Neil Jordan
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10).

ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROMÉO ET JULIETTE
Film américain de Baz Luhrmann
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film québécois de Jacques Godbout
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; rés. : 01-40-30-20-10).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LES EXCLUSIVITÉS

ALMA GITANA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; rés. : 01-40-30-20-10).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; rés. : 01-40-30-20-10).
BASQUIAT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BLOOD & WINE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, 9e.
LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-géorgien-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. : 01-40-30-20-10).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DONNIE BRASCO (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10).
FRED (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10).
GHOST IN THE SHELL (Jap., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
JUDE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
MALENA EST UN NOM DE TANGO (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; rés. : 01-40-30-20-10).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10).
MATILDA (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. : 01-40-30-20-10).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Qué.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES PALMES DE M. SCHUTZ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; rés. : 01-40-30-20-10).
LE PIC DE DANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. : 01-40-30-20-10).
POUR RIRE (Fr.) : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LA PROMESSE (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LES RANDONNEURS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; rés. : 01-40-30-20-10).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; rés. : 01-40-30-20-10).
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. : 01-40-30-20-10).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; rés. : 01-40-30-20-10).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; rés. : 01-40-30-20-10).

LES REPRISES

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. : 01-40-30-20-10).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (rés. : 01-40-30-20-10).
MATCH D'AMOUR (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; rés. : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
METROPOLIS (All.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; rés. : 01-40-30-20-10) dimanche 16 h 15.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; rés. : 01-40-30-20-10) dimanche 17 h.
ORFEU NEGRO (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; rés. : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 10.
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 40.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 45.

FESTIVALS

WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Tombe les filles et tais-toi, sam. 16 h 10, 20 h 10 ; Annie Hall, sam. 18 h 10, 22 h 10 ; Prends l'oseille et tire-toi, dim. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 05 ; Meurtre mystérieux à Manhattan, dim. 14 h, 18 h 10, 22 h 10 ; Hannah et ses sœurs, lun. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Radio Days, lun. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10 ; Coups de feu sur Broadway, mar. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Ombres et Brouillard, mar. 14 h, 18 h 10, 22 h 10.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). La Chienne, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Les Vacances de M. Hulot, sam. 16 h, dim. 11 h 30, 16 h.
CYCLE TIM BURTON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). L'Etrange Noël de M. Jack, lun. 12 h ; Ed Wood, mar. 12 h.
DEMY TOUT ENTIER, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h, mar. 14 h ; La Baie des anges, lun. 14 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01). Une chambre en ville, dim. 18 h 30 ; Les Parapluies de Cherbourg, lun. 20 h 10.
DEMY TOUT ENTIER, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). les Demoiselles de Rochefort, dim. 13 h 15, mar. 13 h 15 ; Lady Oscar, lun. 13 h 15.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; Un chant d'amour, dim. 14 h ; Nathalie Granger, dim. 18 h ; Un homme qui dort, dim. 20 h 15.
DOUGLAS SIRK (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Demain est un autre jour, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecrit sur du vent, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Secret magnifique, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Jour de colère, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gertrud, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ordet, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Passion de Jeanne d'Arc, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES FILMS AUTRICHIENS À PARIS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Welcome in Vienna, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Les Poissons morts, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; L'Espace de la grâce, lun. 14 h, 18 h, 22 h ; Les Incidents de Charms, lun. 16 h, 20 h, mar. 22 h ; le Septième Continent, dim. 14 h ; Benny's Video, dim. 16 h 30, 21 h 30 ; 71 Fragments d'une chronologie du hasard, dim. 19 h ; Scratch Projection, mar. 20 h.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Georges Rouault, sam. 16 h ; Bagdad sur mer, sam. 19 h ; Matisse et la simplification, dim. 16 h ; Simon Hantaï ou les Silences rétiniens, dim. 19 h.
FILMS PRIMÉS AU 5e FESTIVAL DU FILM JULES-VERNE, Institut océanograpique, 5e (01-44-32-10-90). L'Odyssée des Piccard, dim. 14 h ; La Vallée perdue, dim. 15 h ; Les Chasses du dauphin roi, sam. 16 h 15, dim. 16 h 15.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Madame porte la culotte, sam. 16 h, 20 h ; L'Impossible Mr. Bébé, dim. 16 h, 20 h 15 ; Soudain l'été dernier, lun. 16 h, 20 h ; Sylvia Scarlett, mar. 16 h, 20 h.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Nénés et tango, sam. 16 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). La Huitième Femme de Barbe-Bleue, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; To be or not to be, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Le Ciel peut attendre, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Introduction to the End of an Argument, sam. 17 h ; Izkor, dim. 15 h ; Hanna K, dim. 17 h.
PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Quatre histoires comiques, lun. 18 h ; Théorème, sam. 21 h 50 ; Mamma Roma, lun. 21 h 50.
BOB RAFELSON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Five Easy Pieces, lun. 14 h, 18 h ; La Veuve noire, sam. 18 h, mar. 14 h 10, 18 h ; Aux sources du Nil, dim. 13 h 40, 17 h 50.
RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Viva la muerte, sam. 18 h 30 ; J'irai comme un cheval fou, mar. 18 h 10.
WESTERN STORY (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Rio Bravo, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Prisonnière du désert, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Les Deux Cavaliers, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Rivière rouge, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
La Persistance des images : La Duchesse de Langeais (1927), de Paul Czinner, 16 h 30 ; Robert Bresson : Le Diable probablement (1976), de Robert Bresson, 19 h ; Interwiew de Robert Bresson (1983), ; Festival de Cannes 1983 (1983), ; L'Argent (1983), de Robert Bresson, 21 h 15.
MARDI
Conférence de Raymond Bellour : Figures aux allures de plans, 18 h 30.
Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Le Charlatan (1947, v.o. s.t.f.), d'Edmund Goulding, 17 h ; Tsui Hark producteur : Histoires de fantômes chinois 2 (1990, v.o. s.t.f.), de Ching Siu Tung, 19 h 30 ; Histoires de fantômes chinois n 3 (1991, v.o. s.t.f.), de Ching Siu-Tung, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : Confession impudique (1959, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 14 h 30 ; Printemps tardif (1949, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 17 h 30 ; Le Voyage à Tokyo (1953, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Les Feux dans la plaine (1959, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 14 h 30 ; Le héros sacrilège (1955, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 17 h 30 ; Gosses de Tokyo (1932), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Villes blessées : La Poste du Louvre (1988), de Turenne et Jean-Noël Delamarre ; Postier de nuit (1995), de Nicolas Rey ; Lettre pour L... (1993), de Romain Goupil, 14 h 30 ; Les Halles centrales (1927), de Boris Kaufmann ; La Nuit fantastique (1941), de Marcel L'Herbier ; Dode's Kaden (1970, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 16 h 30 ; Le Dernier Cri des Halles (1973), de Monique Aubert ; Publicité Semah (1977), ; Du ventre au cœur (1979), de Sédouy ; Kanal (1957, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 19 h ; Paris vu par... (1965), de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch ; Rosa la Rose (1985), de Paul Vecchiali ; Metropolis (1926-1984, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.
LUNDI
Villes blessées : La Ville Louvre (1990), de Nicolas Philibert. 213, 19 h ; La Voix de son maître, 21 h.
MARDI
Villes blessées : Le Pays des sourds (1992), de Nicolas Philibert. 2252-, 9 h ; Un animal, des animaux (1995), de Nicolas Philibert. 2421-, 11 h ; Le Come-back de Baquet de Nicolas Philibert ; La Moindre des choses (1996), de Nicolas Philibert ; Un automne en Pologne (1995), de Julien Donada ; Drancy avenir (1996), d'Arnaud des Pallières, 14 h 30 ; Gare de la douleur (1984), d'Henri Jouf ; Cité de la muette (1986), de Jean-Patrick Lebel, 16 h 30 ; La Rafle du Vel'd'Hiv'... 50 ans après (1992), de Blanche Finger et Willem Karel, 19 h ; Monsieur Klein (1976), de Joseph Losey, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
MARDI
Une rivière nommée Titash (1973), de Ritwik Ghatak, 18 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الاصل

SAMEDI 19 AVRIL

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement proposé et animé par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Gilbert Bécaud. Autres invités : Christian Morin, Vincent Perrot, Darie Boutboul Francis Perrin, Sim, Carlos, etc. (125 min). 861890

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm Δ de Joseph Merhi, avec Robert Patrick. Dans la ligne de feu (95 min). 4854567
Un père de famille travaillant au FBI est envoyé au Mexique afin de retrouver l'un des plus importants trafiquants de drogue des Etats-Unis.

0.25 et 1.05, 2.10, 3.40, 4.45 TF1 nuit.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine présenté par Jean-Marc Sylvestre. 1.15 Très pêche. Documentaire. Pêche dans l'océan Pacifique. 2.20 et 3.55, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 2.55 Cités à la dérive. [7/8] 4.55 Musique. (20 min).

France 2

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Elie Kakou, Bruno Solo, Richard Anconina, Maïté, Indra, C. Jérôme. Avec 2 Be 3, Dona Leonne, Robby Gasser (135 min). 84493548

23.05

FARCE ATTAQUE... GRENOBLE
Divertissement présenté par Olivier Minne (75 min). 7326451

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 La 25e heure. Documentaire. Yitzhak Rabin : soldat de la paix (60 min). 5048488
1.30 Bouillon de culture (rediff.). 3.35 Parapluie de Djenne. Documentaire. 4.25 Rapport du Loto. 4.30 Chip et Charly. Fuzzi Bienfaiteur. 4.50 Taratata (rediff., 80 min).

France 3

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Anne Le Guen : fatalité. Téléfilm de Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon (95 min). 233529
Alors qu'Anne s'oppose à l'installation d'un cirque pour des raisons de sécurité, sa fille est renversée par une voiture.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Daniel Costelle. Images inconnues : la guerre du Vietnam. [1/3] Le Secret de la guerre (60 min). 6489638

23.25 Journal, Météo.
23.50 Grain de philo. L'image. Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, Daniel Bougnoux (55 min). 478971
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La caveau flottant. 1.40 Musique graffiti. Magazine. Ouverture solennelle de Tchaïkovski. Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Youri Temirkanov (25 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : UN GÉNIE DERRIÈRE LA BOMBE
Documentaire de S. Patton (55 min). 5876722
A la veille de la seconde guerre mondiale, Einstein envoie au président Roosevelt une lettre l'alertant sur les recherches atomiques de l'Allemagne nazie. Une lettre inspirée par un jeune savant hongrois, Leo Szilard, qui n'a jamais cessé d'œuvrer en faveur de la paix.

21.40

L'AVOCAT
Double renvoi. Série de Werner Masten. (45 min). 249857

22.25 Metropolis. Magazine. Picasso et Degas cherchent propriétaires ; Restaurateurs, les ouvriers qualifiés de Pologne ? Livre de patrie, une première à la Schauspiel de Bonn (60 min). 6158074
23.25 Music planet : Cesaria Evora, destination Cap-Vert. Documentaire (1996, 55 min). 5846871
0.20 Imken, Anna et Maria. Téléfilm de Gunther Scholz, avec Madgalena Ritter, Gila von Weltershausen. [3/3] (rediff., 90 min). 3264092
1.50 Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.).
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série (170 min). 91245548
Une lueur dans la nuit O, avec Mel Harris.
De jeunes femmes se mettent à vieillir brusquement alors que d'autres, plus âgées, retrouvent la jeunesse.
Epreuve par le feu, avec Robert Foxworth.
Un objet d'une masse impressionnante se dirige droit sur la Terre.
Les Déprogrammeurs O, avec Erich Anderson.
Deux ans après l'invasion de la Terre par des extraterrestres, un groupe de résistants continue la lutte...

23.35 Amityville 4. Téléfilm Δ de Sandor Stern, avec Patty Duke (100 min). 6868074
1.15 Rock express. Magazine. No Doubt, Jason Falkner, Miossec. 1.40 La Nuit des clips (245 min).

Canal +

20.35

▶ BLAKE ET MORTIMER
Le Mystère de la Grande Pyramide. Série d'animation de Stéphane Bernasconi et Yannick Barbaud [1/13] (45 min). 596109

21.20

L'HOMME DE NULLE PART
Le Néant total. Série de Tobe Hooper, avec Bruce Greenwood [1/25] (1995, 65 min). 7494074

22.25 Les Coulisses du cinéma animalier.
22.50 Flash d'information.
23.00 Fantôme avec chauffeur ■■ Film de Gérard Oury (1995, 78 min). 800109
0.20 David Bowie, un anniversaire...

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Le Jour des roses rouges, de Charles-Henri Daumet ; 22.06, Le Jardin enchanté, d'Italo Calvino.
22.35 Opus. Ve Festival de musique contemporaine de la Havane.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles de Marcel Schwob. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct du Metropolitan Opera, à New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Antonio Pappano : Eugène Onéguine, de Tchaïkovski, Galina Gorchakova (Tatiana).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Salvatore Accardo, violon.
22.45 Da Capo. Archives : Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir : L'Adieu à l'enfance.
21.40 Bonjour cinéma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le cœur au show. Invité : Serge Lama (France 2 du 1/2/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Egyptomania.
21.30 Dany.
22.00 Chronique du temps sec ou comment devenir txicao ?
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Sur les traces du docteur Livingstone.
23.50 Scarabées du Kenya.

Animaux

20.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Dans la toundra.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 La Baie du glacier.
23.00 Wrybill, un oiseau unique.

Paris Première

20.00 Top Flop. Magazine.
20.30 Golf.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.

France Supervision

20.30 Ram Dam. Ballet.
22.00 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Elsa et Gérald De Palmas.
23.15 Alliance Ethnik. Concert (55 min). 98267890

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invitée : Pascale Petit.
22.05 Marlene. [1/2]. De Maximilian Schell.
23.00 Les Anges de miséricorde (So Proudly We Hail) ■■ Film de Mark Sandrich (1943, N., v.o., 125 min). 21239109
1.05 La Belle Ensorceleuse ■■ Film de René Clair (1941, N., v.o., 80 min). 67488204

Ciné Cinémas

20.35 Dossier fatal. Téléfilm de Leif Magnusson avec Krister Henriksson (1994, 105 min). 7317074
22.20 Les Films américains de 1996.
23.10 Hannah et ses sœurs ■■■ Film de Woody Allen (1986, v.o., 105 min). 19827277

Série Club

19.55 Highlander. Le chant du bourreau.
20.45 La Caverne de la rose d'or IV.
22.20 Code Quantum. Le roi du direct.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. New York, juin-juillet 1920 : le scandale de 1920.
0.00 Mission impossible.

Canal Jimmy

21.00 VR5. Vies parallèles.
21.45 Spin City. Les rivaux.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Magazine. Invitée : Jeannie Longo.
23.15 Le Fugitif. Rue barrée.
0.05 Classic Trucks. [1/3]. American Giants.
0.30 Seinfeld.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 La Forêt des géants.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.
23.35 SOS Polluards.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Scrupules.
0.00 Femmes, elles font bouger le monde. D'Elisabeth Kapnist (50 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Mémoire de palaces.
23.00 Au-delà des frontières.

Eurosport

18.00 Natation. En direct. Championnats du monde (120 min). 550426
20.00 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A : 15e journée retour (120 min). 873529
22.00 Football En différé : Guingamp-Montpellier (90 min).

Muzzik

20.30 Igor Stravinsky : «Symphonie de psaumes». Concert (30 min). 203
21.00 Jean Weidt.
22.00 Ermione. Opéra de Gioacchino Rossini. Enregistré au Festival de l'opéra de Glyndebourne (140 min). 3821109
0.20 The Great Jazz Meeting. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1996 (55 min). 5515662

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 20 AVRIL

TF 1

16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invité : Lionel Jospin, Premier secrétaire du Parti Socialiste.
20.00 Journal, L'Image du sport "Compétitions", Tiercé, Météo.

20.50

LE MAÎTRE D'ÉCOLE ■
Film de Claude Berri, avec Coluche, Josiane Balasko (1981, 100 min). 659136
C'est Coluche. Comédie de mœurs teintée de réalisme poétique.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

LES FAUCONS DE LA NUIT ■
Film O de Bruce Malmuth, avec Sylvester Stallone (1981, 105 min). 6924204
La police new-yorkaise traque une bande de malfaiteurs. Un thriller extrêmement violent réalisé pour mettre en valeur Sylvester Stallone, avant qu'il soit Rocky et Rambo.

0.25 et 2.05, 2.45, 3.45, 4.25 TF1 nuit.
0.35 Moussorgski - Rachmaninov. Concert. 2.15 et 3.55, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.55 Cités à la dérive. Série. [8/8] (rediff.). 5.10 Musique.

France 2

16.50 Naturellement : Le monde du National Geographic. Avec les orques en profondeur
17.50 Stade 2. Magazine.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Avec Michèle Laroque et Martin Lamotte.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

DEMOLITION MAN ■
Film de Marco Brambilla, avec Sylvester Stallone (1993, 125 min). 84386204
Ce film d'action et d'humour où Sylvester Stallone réussit, enfin, à donner une nouvelle image de lui-même est un bon divertissement.

22.55

▶ LA FORCE DE VIVRE
Documentaire de Jean-Louis Mahé (70 min). 1314391

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Musiques au cœur.... Concert. Présenté par Eve Ruggieri. Invités : Pierre Rosenberg, Philippe Sollers. Vivant Denon (75 min). 2082934
1.30 Les Gens du fleuve. Documentaire. 2.25 Savoir plus santé. Magazine (rediff.). 3.20 Polémiques. Magazine (rediff.). 4.05 Safari Namibie. Documentaire. 4.45 Stade 2. Magazine (rediff., 55 min).

France 3

17.05 Magnum. Série. Mélodie perdue.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série. Le rebelle.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tappert. Un bon avocat. La peur au ventre (130 min). 84381759

23.00 Dimanche soir. Avec Pierre Mazeaud.
23.45 Journal, Météo.

0.05

ANNA KARENINE ■■
Film de Julien Duvivier, avec Vivien Leigh (1947, N., v.o., 115 min). 4684082
Vers 1875, la femme d'un haut fonctionnaire du tsar s'éprend d'un officier de la garde impériale. Il délaisse pour elle sa fiancée. Leur liaison cause un scandale.

2.00 Musique graffiti. Magazine. Bach (15 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. Ciel mon béret - Les alevins sont de retour. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [22/50] 1968.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro. Concert. Daniel Barenboïm dirige l'Orchestre symphonique de Chicago (1992, 60 min). 8830
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : POUR TOUT L'OR DU MONDE
Proposée par Jörg Armbruster.

20.45 Vera Cruz ■■ Film de Robert Aldrich, avec Gary Cooper, Burt Lancaster (1954, 90 min). 852846
22.15 La Couleur de l'or. Documentaire de Jörg Armbruster (1997, 30 min). 555556
Les diverses fortunes de l'or, depuis la Grèce antique jusqu'aux grands joailliers d'aujourd'hui.
22.45 Fièvre de l'or au Ghana. Documentaire de Stefan Schaaf (1997, 30 min). 9380466
23.15 Sur les traces de l'or des Aztèques. Documentaire de Roberto Sanchez (1997, 45 min). 883597
Comment Staline se retrouva-t-il en possession de l'or des Aztèques ?
0.00 Le Nevada, Eldorado moderne. Documentaire de Rainald Becker (1997, 35 min). 67518
0.35 4 000 mètres sous terre. Les mines d'or du Cap. Documentaire de Veit Lennartz (1997, 30 min). 5096808
1.05 Metropolis. (rediff., 60 min). 5286112
2.05 35 contre 1. Court métrage de Damien O'Donnell (1995, rediff., 35 min). 78131112

M 6

17.20 Le Mystère de l'île au Moine. Téléfilm de Jeremy Summers. (95 min). 3836488
18.55 Los Angeles Heat. Série. Chaude nuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine
20.35 Sport 6. Magazine.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Loin des yeux, près du cœur ; Tous les bébés sont surdoués ; Au tribunal des enfants (130 min). 542848

22.55

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture Pub. Les nouveaux gourous de la politique (30 min). 9285812

23.25 Une jeune fille si charmante. Téléfilm érotique □ de Servais Mont, avec Cécile Fleury (90 min). 6939827
2.40 Best of 100 % nouveautés. Sélection des meilleurs nouveaux clips. 3.40 Fan de. Magazine (rediff.). 4.05 Turbo. Magazine (rediff.). 4.35 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 5.15 Mister Biz. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 ▶ Caméra insolite. Le Rêve de Gabriel.
17.50 Football. En direct. Demi-finale de la Coupe de France : Laval - Nice. 18.00 Coup d'envoi (115 min). 5644489
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.45 Flash d'information.
19.55 Ça cartoon.

20.35

CROSSING GUARD ■■
Film de Sean Penn, avec Jack Nicholson, Anjelica Huston (1994, v.o., 105 min). 779643
Un drame convulsif et déchirant sur deux hommes qu'un destin funeste a unis dans la désespérance.

22.20 Flash d'information.

22.25

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (153 min). 41433894

1.00 Enfants de salaud ■ Film de Tonie Marshall (1995, 100 min). 7551773
Trois demi-sœurs nées d'un même homme et de mères différentes se retrouvent au palais de justice à l'occasion du procès pour meurtre de leur père qu'elles n'ont jamais vu. Elles y rencontrent leur demi-frère.
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. J.-J. Caciuleanu, chorégraphe, Brigitte Lefèvre, directrice du ballet de l'Opéra de Paris.
21.00 Atelier de création radiophonique. Ars Acoustica 96.
22.25 Poésie sur parole. Les poèmes d'Ingeborg Bachmann.
22.35 Le Concert. Le Quartet de Bojan Z. Enregistré le 15 avril, au studio Charles Trenet, à Radio-France.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Dakar sur Seine ; Rub a dub dub ; Rémanences : Ateliers déchaussées ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui : NLC : Le Sang de la licorne. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Mignon (extraits des actes 1, 2 et 3), de Thomas, par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Robert Benedetti, Geneviève Moizan (Mignon), Denise Boursin (Philine), Michel Sénéchal (Wilhelm Meister), Lucien Lovano (Lothario) (enregistré en 1959).
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Ariane à Naxos, opéra en un acte avec prologue, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm, Lisa Della Casa (Ariane / Prima Donna), Rudolf Schock (Bacchus / le ténor), Hilde Güden, (Zerbinette), Irmgard Seefried (le compositeur).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 7 sur 7. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.50 Rouge Baiser ■ Film de Véra Belmont (1985, 100 min). 35847488
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Yves Saint Laurent, «Tout terriblement».
21.20 Sun City.
21.45 Regards noirs.
22.15 Mission dans le Sinaï.
0.20 Histoire du sauvetage en mer (50 min).

Animaux

20.00 Les Mandrilles.
20.30 Faune ibérique. La pie-grièche.
21.00 Monde sauvage. Des légions de guillemots.
21.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Carnets de croquis du Kilimandjaro.
23.00 Planète sauvage. La forêt de Bornéo.
23.30 Nature des choses. Portés par le vent.
0.00 Monde sauvage. Toute une vie.

Paris Première

20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Chronique d'une mort annoncée ■■ Film de Francesco Rosi (1986, 110 min). 15927407
22.50 Astor Piazzolla à Montréal. Concert enregistré au festival international de Jazz de Montréal, en 1984 (60 min). 1009939

France Supervision

20.05 Haute couture printemps-été 97. Magazine.
20.30 Siegfried. Opéra en trois actes de Richard Wagner (200 min). 73148846
0.25 Home Swing Home.
1.30 Le Fado (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Belle Ensorceleuse ■■ Film de René Clair (1941, N., v.o., 80 min). 92222846
21.50 Les Evadés de la nuit ■■ Film de Roberto Rossellini (1960, N., v.o., 130 min). 78847643
0.00 Promesse à l'inconnue ■ Film d'André Berthomieu (1942, N., 95 min). 83863792

Ciné Cinémas

21.00 Un sac de billes ■■ Film de Jacques Doillon (1975, 100 min) 16297594
22.40 Fatal Games ■ Film de Michael Lehmann (1991, v.o., 100 min). 77386117
0.20 The Young Americans Film de Danny Cannon (1994, v.o., 105 min). 49452353

Série Club

20.45 La Famille Addams. Lurch, l'idole des jeunes.
21.15 Zéro un Londres. Jamais deux sans trois.
21.40 Sherlock Holmes. L'énigme du train de nuit.
22.05 Chasse au crime. Faux alibi.
22.20 Code Quantum. L'ange.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Vienne, novembre 1908.

Canal Jimmy

20.30 Dream On. Le fils se lève aussi (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.30 Absolutely Fabulous. La naissance (v.o.).
22.00 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Casse-tête chinois (v.o.).
23.00 Destination séries.
23.30 Spin City. Les rivaux (v.o.).
23.55 The Muppet Show. Invité : Vincent Price.

Disney Channel

19.30 Thierry la Fronde. Feuilleton.
20.10 Zorro. Zorro amoureux.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Attention : moteur.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.
23.50 Okeloreurr.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Le Diable amoureux.
22.00 Frances ■■ Film de Graeme Clifford (1982, 135 min). 503864440
0.15 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

12.00 Athlétisme. En direct. Coupe du monde IAAF de course à pied (60 min). 798558
14.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Barcelone (Espagne) Finale (150 min). 2739223
17.00 Cyclisme.
18.00 Natation. En direct. Championnats du monde courte distance (120 min). 763092
20.00 Stock cars. En direct. Championnat NASCAR. Les «Goody's 500» (180 min). 15280391
23.00 Motocyclisme.
1.00 Rallye (30 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Au-delà des frontières.
23.25 Les Clés du luxe.
0.00 Rough Guide.
1.00 Destination golf. Magazine (30 min).

Muzzik

19.30 Concert à la synagogue. Enregistré au palais de la Culture de Prague (90 min). 94020
21.00 Country à Montreux. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1991 (55 min). 30001
21.55 Western Beat. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1992 (40 min). 8589469
22.35 Solo Tango.
23.05 Le Journal de Muzzik.
23.35 La Périchole. Opéra bouffe en trois actes de Jacques Offenbach Enregistré au Grand-Théâtre de Genève, en 1982 (170 min). 98073914

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Insight. 23.00 Style. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Future Watch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 CNN Presents.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

BBC Prime

22.00 The Plank. Film d'Erik Sykes (1967, 30 min). Avec Tommy Cooper, Eric Sykes, Jimmy Edwards.

RTBF 1

20.45 Rapa-Nui. Film de Kevin Reynolds (1994, 110 min). Avec Jason Scott Lee, Esai Morales, Sandrine Holt. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Patton. Film de Franklin J. Schaffner (1970, 170 min). Avec George C. Scott. *Aventures.*
1.00 Demain nous divorçons. Film de Louis Cuny (1950, N., 80 min). Avec Sophie Desmarets. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 L'Eveil. Film de Penny Marshall (1990, 125 min). Avec Robin Williams. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AVRIL 1997

Canal Plus veut remplacer LCI sur CanalSatellite

Une nouvelle « chaîne info » pourrait naître

« NOUS RÉFLÉCHISSONS au principe d'une chaîne d'information », reconnaît la direction de Canal Plus. La chaîne cryptée *« n'a pas encore pris la décision officielle »* de lancer une telle chaîne, précisant qu'un tel projet est à l'étude depuis plusieurs années. Toutefois, il semble que le lancement de Télévision par satellite (TPS), suivi de la perte de l'exclusivité de la diffusion de La Chaîne info (LCI) sur CanalSatellite, désormais retransmise sur les deux bouquets, ont poussé Canal à accélérer son calendrier.

Depuis décembre 1996 et le lancement de la chaîne d'informations économiques et financières Bloomberg TV, Canal Plus cherche *« une alternative à LCI »*. A cette époque, Bruno Delecour, PDG de CanalSatellite, avait émis quelques critiques sur LCI. Selon lui, la mauvaise image de certaines émissions de TF 1, comme « Perdu de vue », aurait terni celle de LCI. Selon Canal Plus, une étude menée auprès des abonnés des chaînes thématiques aurait mis en exergue certaines insatisfactions : les téléspectateurs de LCI souhaiteraient *« des journaux plus fréquents »* et *« moins de talk-shows »*.

Jean-Claude Dassier, patron du service des sports de TF 1 et de La Chaîne info, réfute les arguments de Canal Plus. Reste que Canal Plus aurait mis trois hypothèses à l'étude pour remplacer LCI. La première passe par la reprise de la participation d'Alcatel dans Euronews. En 1995, la Générale occidentale, filiale d'Alcatel, avait acquis 49 % du capital d'Euronews pour 100 millions de francs (*Le Monde* du 24 janvier 1995). Mais Serge Tchuruk, l'actuel PDG d'Alcatel, ne fait pas mystère de sa volonté de se désengager de la chaîne européenne d'information en continu. Trop chère, cette hypothèse aurait pour l'instant été mise de côté par la chaîne cryptée.

Plus sérieuse semble la piste d'un remodelage de Bloomberg TV pour rendre la chaîne plus grand public. Canal Plus pourrait aussi créer une chaîne info *ex nihilo*. *« Peu probable »*, car trop coûteux, estiment les spécialistes. Le budget annuel de LCI est de plus de 240 millions de francs. De plus, La Chaîne info peut s'appuyer sur TF 1 et ses infrastructures et faire jouer des synergies. Une possibilité qui fait défaut à la chaîne cryptée.

Guy Dutheil

■ **La Société française de production (SFP) a encore enregistré de lourdes pertes en 1996.** Le conseil d'administration, réuni vendredi 17 avril, a arrêté les comptes du groupe, qui se traduisent par un résultat net (part du groupe) déficitaire de 232 millions (dont 46 millions de provisions pour départs) contre une perte de 271 millions en 1995 ainsi qu'un chiffre d'affaires (incluant les productions immobilisées, les stocks et le compte de soutien) de 713 millions contre 818 millions en 1995. Le chiffre d'affaire brut est de 531 millions, contre 646 millions en 1995. Le résultat courant de la SFP s'élève à 180 millions et le résultat d'exploitation à 150 millions.

Nouvelle découverte de restes humains dans des sacs-poubelles près de Mons

Un tueur en série nargue la police belge depuis un mois

BRUXELLES
de notre correspondant

Depuis le 22 mars, date de la découverte de quatre sacs-poubelles contenant des restes humains à Cuesmes, près de Mons, en Belgique, il semble qu'un tueur en série s'attache à narguer les enquêteurs belges. En dépit de la surveillance exercée dans le secteur, ce sont au total douze sacs-poubelles refermant des restes humains qui ont été découverts dans la région. Les derniers ont été trouvés dans la matinée du vendredi 18 avril, à Havré, par des ouvriers communaux qui nettoyaient les fossés d'un quartier résidentiel, dans ce faubourg de la capitale du Hainaut. La date à laquelle remontent ces restes et la date de leur dépôt n'ont pu être déterminées. La protection civile a quadrillé le secteur. Les fouilles devaient se poursuivre toute la journée de samedi.

Les autopsies effectuées sur les précédents cadavres avaient établi qu'il s'agissait de corps de femmes, dont la mort remonterait à plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les corps *« découpés avec une précision chirurgicale »* selon Pierre Honoré, le procureur chargé de l'enquête n'ont, pour l'instant pas pu être identifiés. Les enquêteurs ne sont même pas parvenu à établir le nombre exact des femmes dépecées, le tueur ayant mélangé les parties des corps de ses victimes dans des sacs différents, et fait en sorte que le nombre des membres ne corresponde pas, au total, à un nombre exact d'individus. Un appel à témoins a été lancé, débouchant sur de nombreux temoignages. Le procureur, Pierre Honoré, a précisé que tous doivent être exploités.

AUCUNE IDENTIFICATION

Aucune des victimes n'a pu pour l'instant être formellement identifiée, mais les enquêteurs se sont penché sur le fichier des femmes disparues ces dernier mois dans la région de Mons. Un lien, non encore confirmé a pu être établi avec la disparition d'une ancienne prostituée de nationalité française, Martine Bohn, installée à Mons et qui a disparu le 20 juillet 1996 à l'âge de qurante-trois ans. Six jours plus tard, son tronc avait été découvert dans la rivière la Haine, à proximité de laquelle la plupart des autres sac-poubelles ont été retrouvés. Elle a pu être identifiée par un médecin légiste qui l'avait examinée de son vivant. La police effectue également des recherches concernant des femmes disparues entre janvier 1996 et janvier 1997, qui avaient en commun de fréquenter les bars louches du quartier de la gare de Mons. Il s'agit de Carmélina Russo (disparue en janvier 1996), Jacqueline Leclerc (disparue le 22 décembre 1996), et de Véronique Leclerc (sans lien de parenté avec la précédente et qui a disparu le 13 janvier 1997). Les deux premières étaient réputées dépréssives. Martine Bohn avait, de son côté, fait plusieurs séjours en hopital psychiatrique.

Le parquet de Mons a pris contact avec le juge français Jean-Louis Trischler, du parquet de Valenciennes dans le Nord. Ce dernier travaille sur une affaire similaire : en janvier 1996, le bassin d'une femme corpulente, âgée d'une quarantaine d'année, avait été retrouvé dans l'Escaut, à Saint-Amand-les-Eaux, à trois kilomètres de la frontière belge.

Les enquêteurs s'interrogent également sur la personnalité de ce tueur en série hors-normes et ont pris conseil auprès de leurs homologues du FBI, qui ont pu étudier des cas semblables aux Etats-Unis. L'affaire avait paru si invraisemblable au début de l'enquête que les policiers s'étaient demandés s'il ne s'agissait pas d'une mauvaise blague de carabins dispersant des restes humains disséqués par les étudiants.

Luc Rosenzweig

Un jeu pervers avec la toponymie

S'il est arrêté un jour, le « dépeceur de Mons » révélera sa personnalité. Et lèvera peut-être le mystère sur le choix des lieux où furent faites les macabres découvertes. Les premiers corps furent repêchés dans la Haine, cette rivière qui arrose Mons et a donné son nom à la province du Hainaut. Elle a pour affluent la Trouille. Deux sacs à l'enseigne d'un supermarché, contenant un pied, un mollet et une tête de femme, ont été trouvés rue du Dépôt, dans le prolongement de la rue de Jambes. D'autres ont été découverts rue de l'Inquiétude, près des rives de la Haine. Les derniers corps découverts vendredi à Havré l'ont été au lieu-dit La Poudrière. Ce jeu pervers avec la toponymie est en tout cas un pied de nez supplémentaire à la justice d'un pervers qui nargue la police depuis plus d'un mois.

Les manifestations anti-FN se multiplient en province

DANS PLUSIEURS VILLES, la gauche politique, syndicale et associative se mobilise contre le Front national. Une manifestation est prévue samedi 19 avril dans la matinée à Nantes (Loire-Atlantique) contre la venue de Jean-Marie Le Pen pour l'inauguration d'une nouvelle permanence dans le centre de la ville. Samuel Maréchal, responsable du Front national de la jeunesse et gendre de M. Le Pen, désigné candidat aux législatives face à l'ancien ministre RPR Elisabeth Hubert, a annoncé que l'ouest de la France était devenu un objectif prioritaire pour le FN. Environ deux cents personnes ont protesté vendredi à Vannes (Morbihan) contre la venue de Marie-France Stirbois, tête de liste FN aux élections municipales de Dreux en novembre 1996.

Par ailleurs, plusieurs dizaines d'organisations ont appelé à manifester samedi après-midi à Alès (Gard) contre une réunion publique de Bruno Mégret,délégué général du FN, prévue dans la soirée. M. Mégret a dû annuler jeudi soir une réunion à Oullins (Rhône), près de Lyon, en raison d'une manifestation hostile d'environ un millier de personnes. Le FN a invoqué des raisons de sécurité, tandis qu'un porte-parole des manifestants, qui se sont dispersés sans incident, a estimé que *« le FN a été interdit par la population »*.

Enfin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), où M. Mégret est attendu mardi 22 avril, une forte mobilisation est annoncée par le collectif anti-FN, qui rassemble une soixantaine d'associations et de syndicats majoritairement de gauche, ainsi que la section locale du RPR.

Tirage du *Monde* daté samedi 19 avril 1997 : 489 155 exemplaires